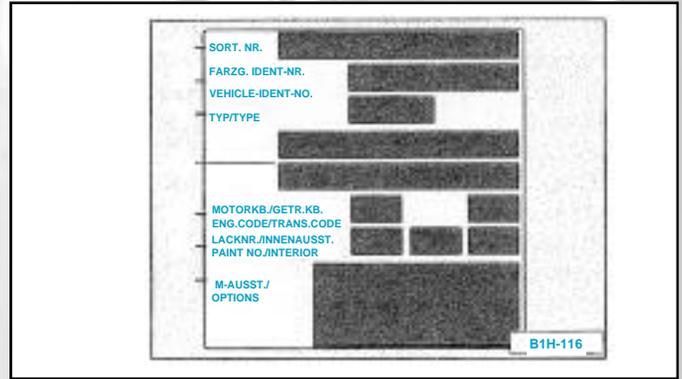


CARACTÉRISTIQUES

Identifications intérieures

- 1 - La plaque du constructeur est fixée sur le support de jambe de force droit.
- 2 - Le numéro d'identification du véhicule (numéro de châssis) est frappé dans la paroi transversale arrière (tablier) du compartiment moteur.
- 3 - Le numéro du moteur se trouve, sur les moteurs à quatre cylindres, à gauche sur le bloc-moteur, sous le plan de séparation du bloc-moteur et de la culasse.
 - Sur les moteurs à cinq et six cylindres, le numéro du moteur se trouve à droite sur le bloc-moteur, sous le plan de séparation du bloc-moteur et de la culasse.
 - Sur les moteurs à cinq et six cylindres, il faut dévisser le revêtement du moteur pour avoir accès au numéro du moteur.
- De plus, le numéro du moteur se trouve sur un autocollant avec code à barres placé sur le cache de courroie crantée.
- La plaquette d'identification du véhicule est collée soit dans le cuvelage de roue de secours, soit sur le plancher du coffre à bagages.



- L'autocollant comporte les indications suivantes :

- 1 code d'ordonnement de fabrication
- 2 numéro d'identification du véhicule
- 3 numéro du type
- 4 désignation du type/puissance moteur
- 5 lettres-repères de moteur et de boîte
- 6 numéro de peinture/numéro de garnitures intérieures
- 7 numéro des options

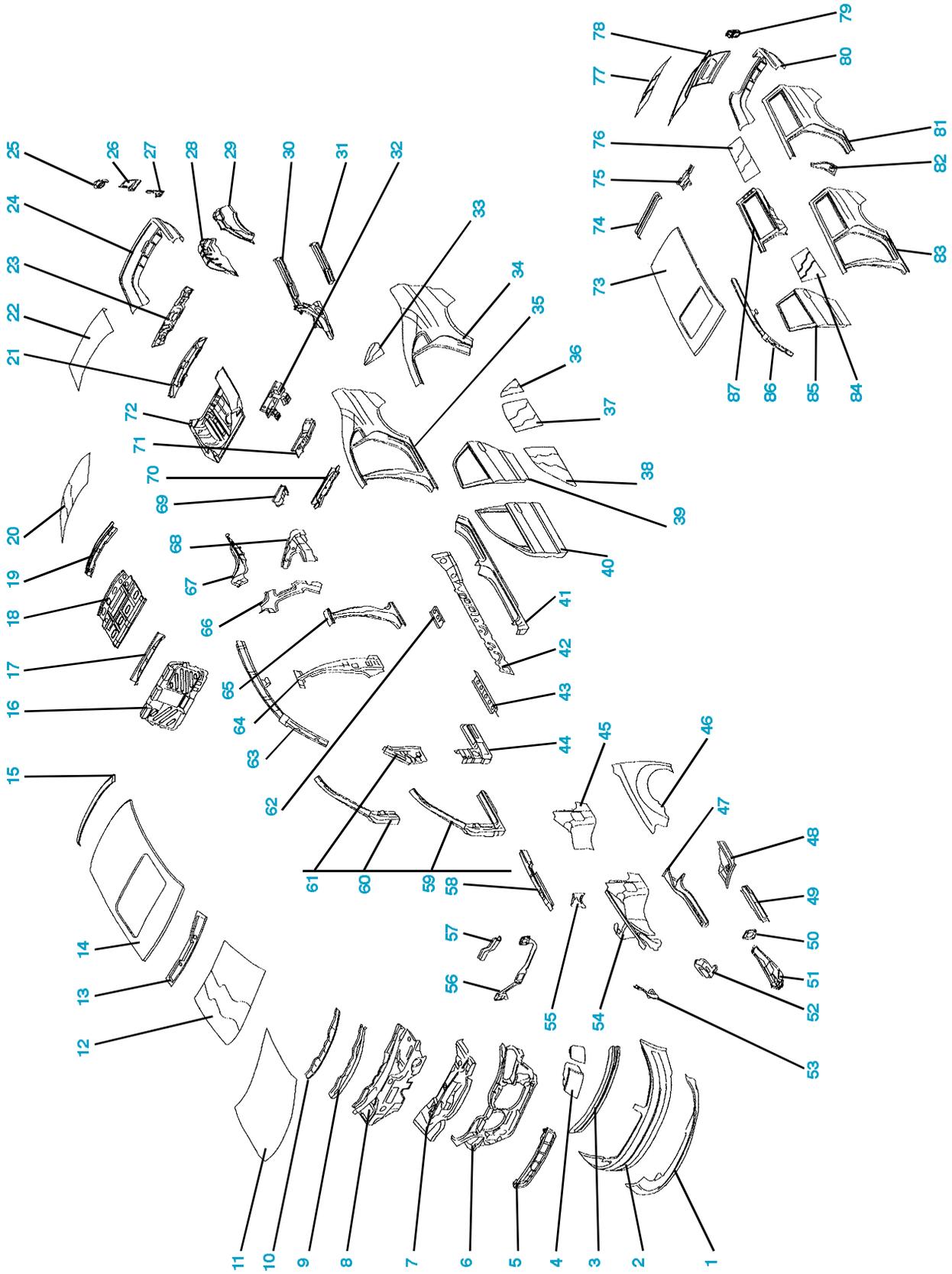
COMPOSITION DE LA CARROSSERIE

- | | | |
|-----------------------------------|---|---------------------------------|
| 1 - Bavolet AV | 32 - Renfort plancher AR | 62 - Renforts bas de caisse |
| 2 - Bouclier AV | 33 - Glace de custode | 63 - Brancard de pavillon |
| 3 - Traverse de bouclier | 34 - Aile AR | 64 - Doublure pied milieu |
| 4 - Feux AV | 35 - Cote de caisse partie AR | 65 - Pied milieu |
| 5 - Grille | 36 - Glace fixe de porte AR | 66 } - Renforts aile AR |
| 6 - Armature AV | 37 - Glace de porte AR | 67 } |
| 7 - Cloison chauffage | 38 - Glace de porte AV | 68 - Doublure de custode |
| 8 - Tablier | 39 - Porte AR | 69 } |
| 9 - Traverse de tablier | 40 - Porte AV | 70 } - Traverses de plancher AR |
| 10 - Grille d'auvent | 41 - Bas de caisse | 71 } |
| 11 - Capot AV | 42 - Doublure de bas de caisse | 72 - Plancher AR |
| 12 - Pare-brise | 43 - Renforts bas de caisse | |
| 13 - Traverse AV de pavillon | 44 - Doublure pied AV | |
| 14 - Pavillon | 45 - Renfort passage de roue AV | |
| 15 - Traverse AR de pavillon | 46 - Aile AV | |
| 16 - Cloison AR | 47 - Longeron AV | |
| 17 - Traverse de cloison AR | 48 - Renfort longeron AV | |
| 18 - Tablette AR | 49 - Doublure longeron AV | |
| 19 - Traverse de tablette AR | 50 - Embout longeron AV | |
| 20 - Lunette AR | 51 - Longeron sous plancher AV | |
| 21 - Doublure jupe AR | 52 - Renfort longeron AV | |
| 22 - Malle AR | 53 - Renforts passage de roue AV | |
| 23 - Jupe AR | 54 - Passage de roue AV | |
| 24 - Bouclier AR | 55 - Renforts passage de roue AV | |
| 25 - Feu AR | 56 - Traverse de longerons AV | |
| 26 } - Tôle de feux AR | 57 - Renfort de tablier | |
| 27 } | 58 - Renfort supérieur passage de roue AV | |
| 28 - Passage de roue AR intérieur | 59 - Pied AV complet | |
| 29 - Passage de roue AR extérieur | 60 - Pied AV supérieur | |
| 30 - Longeron AR | 61 - Renfort pied AV | |
| 31 - Embout longeron AR | | |

Spécifications break

- 73 - Pavillon
- 74 - Traverse AR de pavillon
- 75 - Renfort aile AR
- 76 - Glace de custode
- 77 - Glace de hayon AR
- 78 - Hayon AR
- 79 - Feu AR
- 80 - Bouclier AR
- 81 - Aile AR
- 82 - Renfort aile AR
- 83 - Côté de caisse partie AR
- 84 - Glace de porte AR
- 85 - Porte AR
- 86 - Brancard de pavillon
- 87 - Doublure de custode

ÉCLATÉ CARROSSERIE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

Bouclier AV

DÉPOSE - REPOSE

- Se référer à l'éclaté.

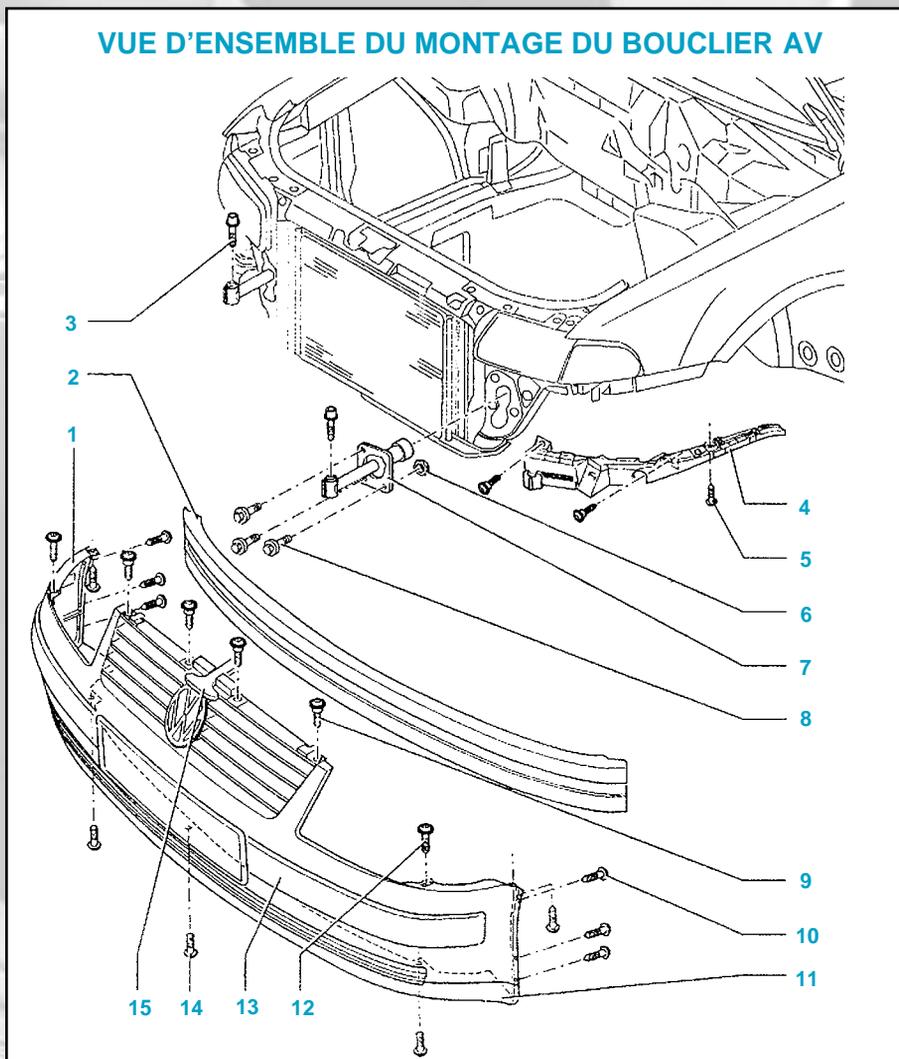
8 - Vis

- Au nombre de sept
- 5,0 daN.m

9 - Vis

- Au nombre de quatre

VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE DU BOUCLIER AV



1 - Cache

- Matériaux : PP/EPDM
- Déposer :
- Déposer les clignotants
- Désolidariser le levier de déverrouillage -15- de la serrure de capot
- Dévisser les vis -9-, -10- et -14-. Retirer le cache des pièces de guidage -4- à gauche et à droite).

2 - Support de pare-chocs

3 - Vis

- Deux unités
- 2,0 daN.m

4 - Pièce de guidage

- Pour la dépose et la repose, dégager ou engager le pare-chocs en le faisant coulisser parallèlement aux pièces de guidage (à gauche et à droite).
- Régler la pièce de guide (fig. Car. 1)

5 - Vis

- Six unités

6 - Écrou six pans

- Deux unités

7 - Amortisseur de chocs

10 - Vis

- Huit unités

11 - Spoiler

- Enclipsé dans le cache
- N'a pas besoin d'être retiré lors de la dépose du cache

12 - Vis

- Deux unités

13 - Baguette anti-chocs

- Enclipsé dans le cache

14 - Vis de fixation rapide

- Au nombre de trois

15 - Levier de déverrouillage

Pièces de guidage : réglage

- Régler le coulisseau -2- de la pièce de guidage -1- de telle façon qu'un interstice de 2 mm se forme entre le phare -4- et l'arrête supérieure de la pièce de guidage -1- (-3- outil spécial 3371) (fig. Car. 1).
- Contrôler et régler les jeux d'ouverture à l'aide de l'outil spécial 3371.

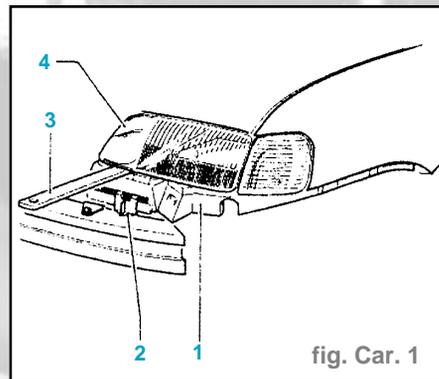


fig. Car. 1

Armature avant de carrosserie

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer l'insonorisant.
- Déposer les clignotants.
- Décrocher le câble Bowden -6- se trouvant dans l'accouplement et débrancher les connecteurs électriques (fig. Car. 2).
- Déposer le pare-chocs avant et détacher les pièces de guidage latérales de l'aile.
- Débrancher les flexibles du radiateur d'air de suralimentation (seulement sur des variantes spéciales de moteur).
- Vidanger le liquide de refroidissement et débrancher les conduites de liquide de refroidissement.
- Détacher le condenseur du porte-serrure (1).
- Dévisser le radiateur d'huile hydraulique du porte-serrure (fig. Car. 3).

Nota : - Le condenseur et le radiateur d'huile hydraulique ne doivent pas être suspendus par leur conduites.

- Les conduites du condenseur et du radiateur d'huile hydraulique ne doivent pas être pliées.

- Reposer :

- centrer le porte-serrure sur les longerons et entre les ailes (trous (7)).
- Jeux d'ouverture (voir ci-après)
- procéder à un nouveau réglage des phares.

Position de maintenance du porte-serrure (1) (fig. Car. 2)

- Déposer le pare-chocs avant.
- Dévisser du porte-serrure le guidage d'air placé entre le porte-serrure et le filtre à air.
- Dévisser la vis -3- et visser l'outil spécial 3369 sur les longerons droit et gauche (trous (9)).
- Dévisser les vis -2- et -4- et tirer le porte-serrure en avant au niveau de l'outil spécial 3369.

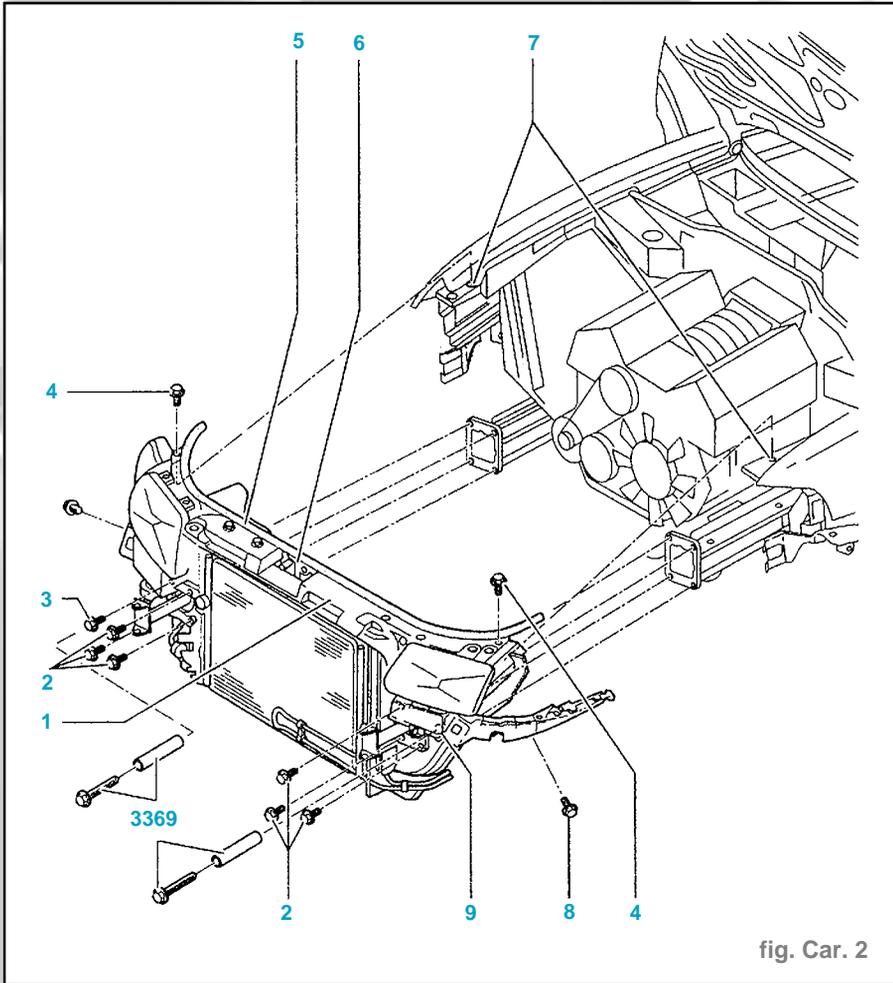


fig. Car. 2

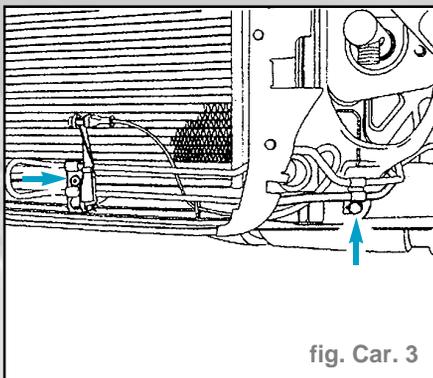


fig. Car. 3

Aile AV

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer les fixations (2), (3), (4), (5) et (6) (fig. Car. 4).
- Déposer le pare-chocs avant.
- Déposer la coquille de passage de roue.
- Déposer la pièce de fermeture (voir ci-après).
- Chauffer l'aile au niveau du montant A à l'aide d'une soufflante d'air chaud et décoller l'aile AV (1).

Nota : Ne chauffer le PVC que légèrement et brièvement. Le PVC ne doit pas changer de couleur ni former de cloques.

- Reposer
 - Avant de visser l'aile, il faut garnir les surfaces de portée de chacun des points de vissage d'un bourrelet au zinc AKL 381 035 50.

Pièce de fermeture : dépose

- Déposer la coquille de passage de roue.
- Dévisser les vis -2- des clips d'écartement -1- (couple de serrage 2,5 N.m) (fig. Car. 5).
- Extraire la pièce de fermeture -3- de l'aile.

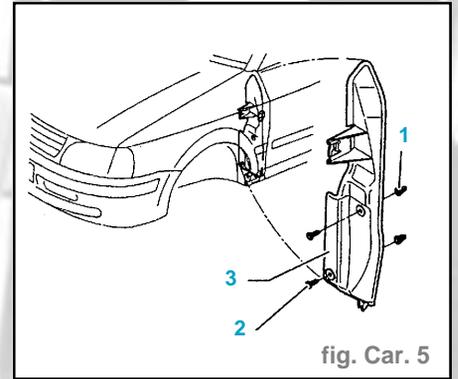


fig. Car. 5

Capot AV

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer les conduites (3) et les gicleurs (4) et (5) de lave-glace (fig. Car. 6).
 - Déposer le vérin pneumatique (2) du capot (1).
 - Dévisser la vis (7) du cache de charnière (6) et retirer le cache de charnière.
 - Dévisser les vis (9) et retirer le capot.
- Régler
- Centrer le capot (1) entre les ailes en déplaçant les charnières de capot (8).
 - Les butées caoutchouc (10) permettent de régler la hauteur du capot par rapport aux ailes.
 - Vérifier la présence des butées caoutchouc (11) et de la pièce de guidage (12).
- Jeux d'ouverture (voir ci-après)
- Après le montage ou les travaux de réglage, il faut refaire la protection anticorrosion sur la charnière et les vis.

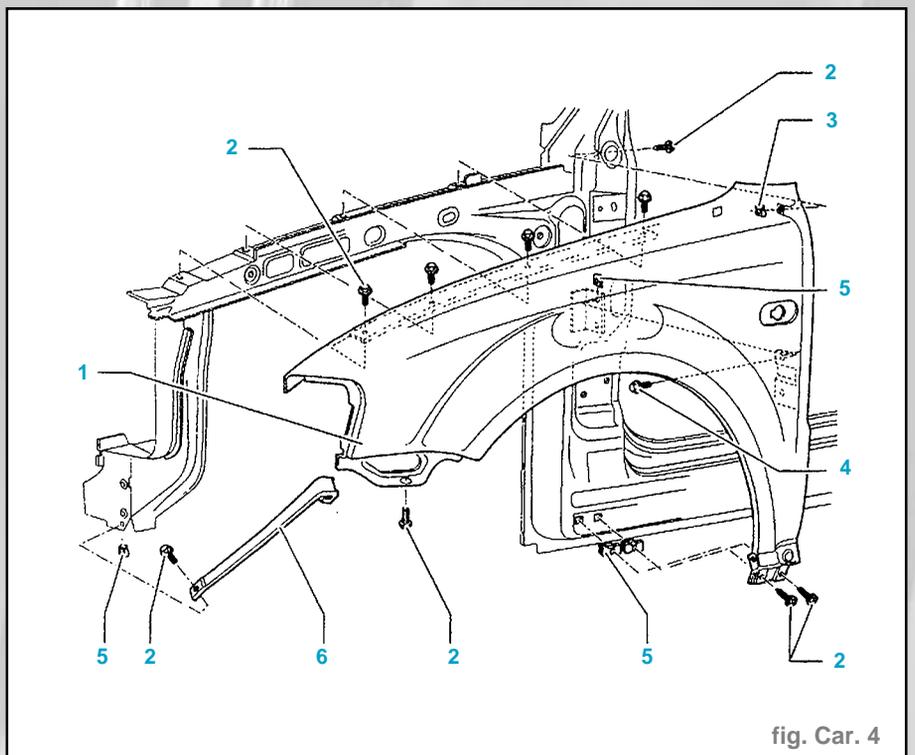


fig. Car. 4

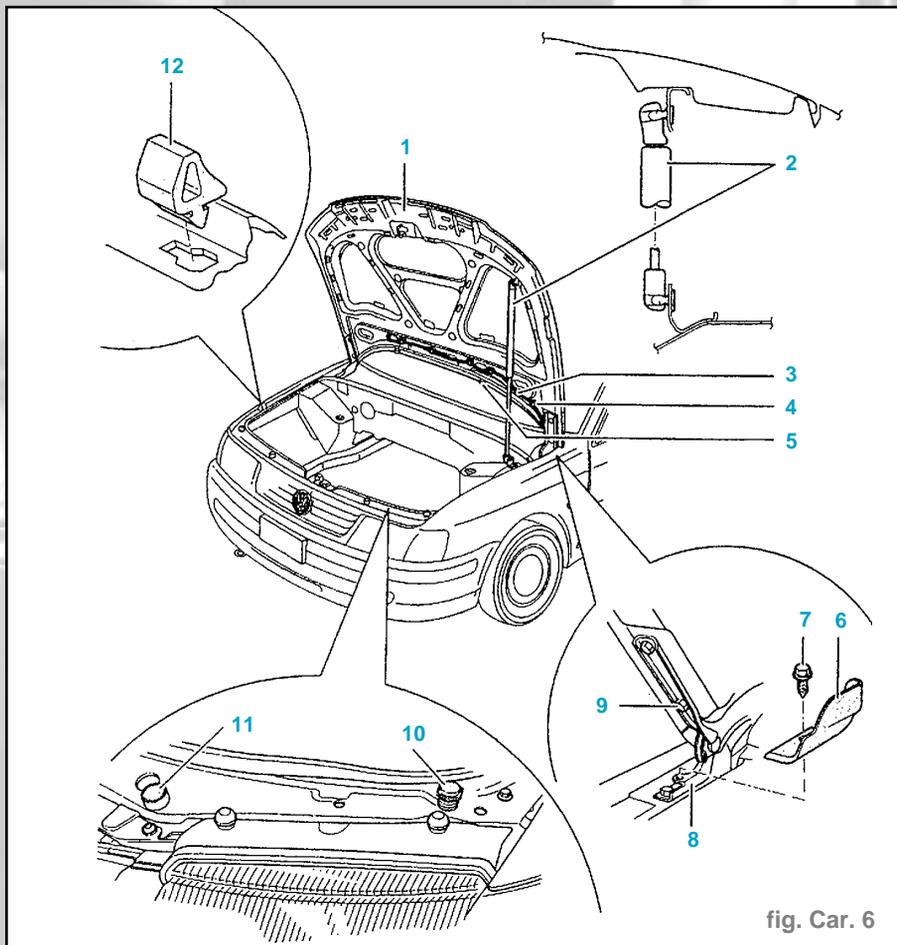
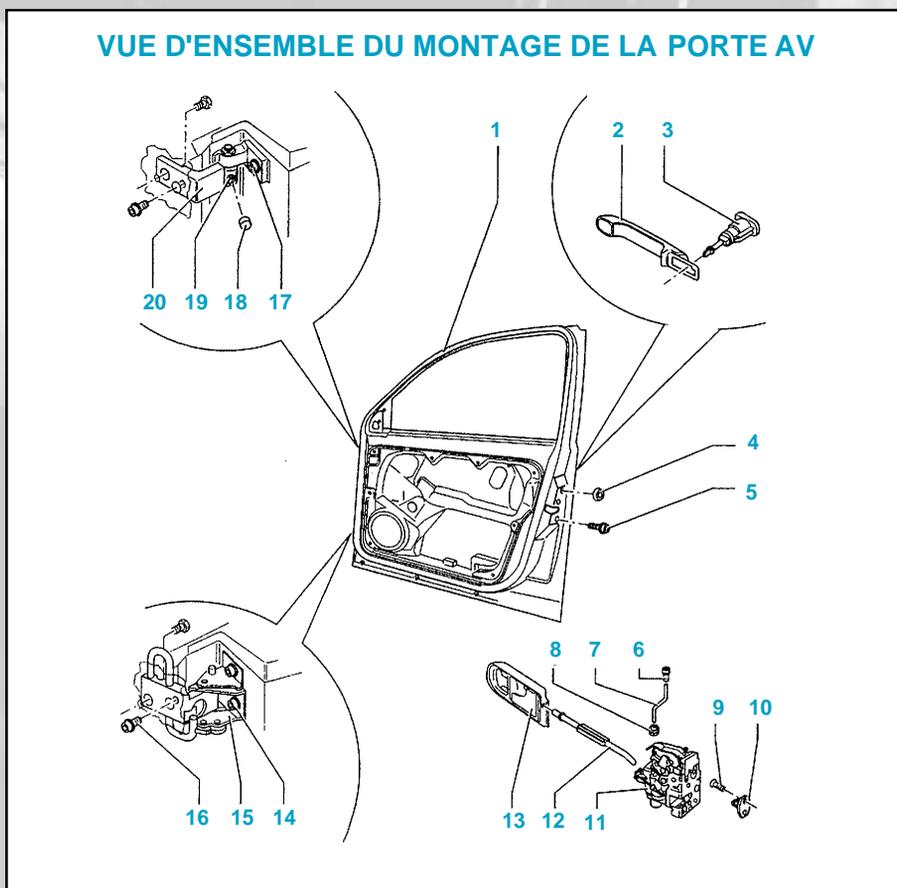


fig. Car. 6

- 1 - Porte
- 2 - Poignée de porte
- 3 - Boîtier de barillet
- 4 - Capuchon
- 5 - Vis
 - 20 N.m
- 6 - Bouton de verrouillage
- 7 - Tringle de sûreté
- 8 - Soufflet
- 9 - Vis
 - 20 N.m
- 10 - Tôle de fermeture
- 11 - Serrure de porte
- 12 - Câble Bowden
- 13 - Commande intérieure de porte
- 14 - Vis
 - Seule cette vis doit être dévissée pour déposer la porte de la charnière.
 - Serrer à **20 N.m** et continuer à tourner de 1/4 de tour (**90°**).
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 15 - Charnière de porte avec arrêt de porte
 - La charnière est dévissée.
 - La vis -5- doit toujours être remplacée après avoir été dévissée.
- 16 - Vis
 - Serrer à **20 N.m** et continuer à tourner de 1/4 de tour (**90°**).
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 17 - Vis
 - Serrer à **20 N.m** et continuer à tourner de 1/4 de tour (**90°**).
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 18 - Capuchon
- 19 - Vis sans tête
- 20 - Charnière de porte

Porte AV

- Les vis des charnières de porte doivent toujours être remplacées quand elles ont été dévissées.



DÉPOSE - REPOSE

- Déposer le revêtement intérieur du montant **A** (5) (fig. Car. 7).
- Débrancher les connecteurs (6) du montant **A**.
- Détacher le soufflet (3) du montant **A**. Sortir les câbles électriques en les faisant passer à travers l'ajourage - flèche- du montant **A**.
- Retirer le capuchon (1) en faisant levier et dévisser la vis sans tête (2) de la charnière supérieure. Couple de serrage : **23 N.m**.
- Dévisser la vis inférieure (4) de la charnière. Couple de serrage : **20 N.m** et continuer à tourner de 1/4 de tour (**90°**).

Nota : Cette vis doit toujours être remplacée.

- Dégager la porte des équerres de charnières en la soulevant.

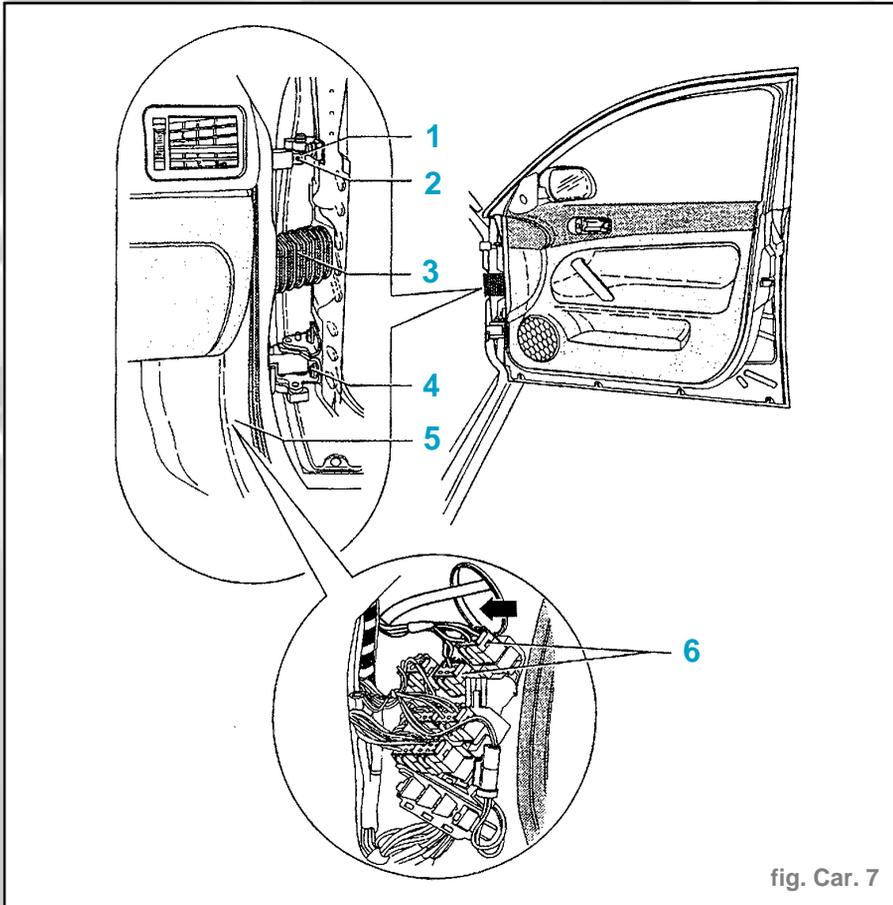
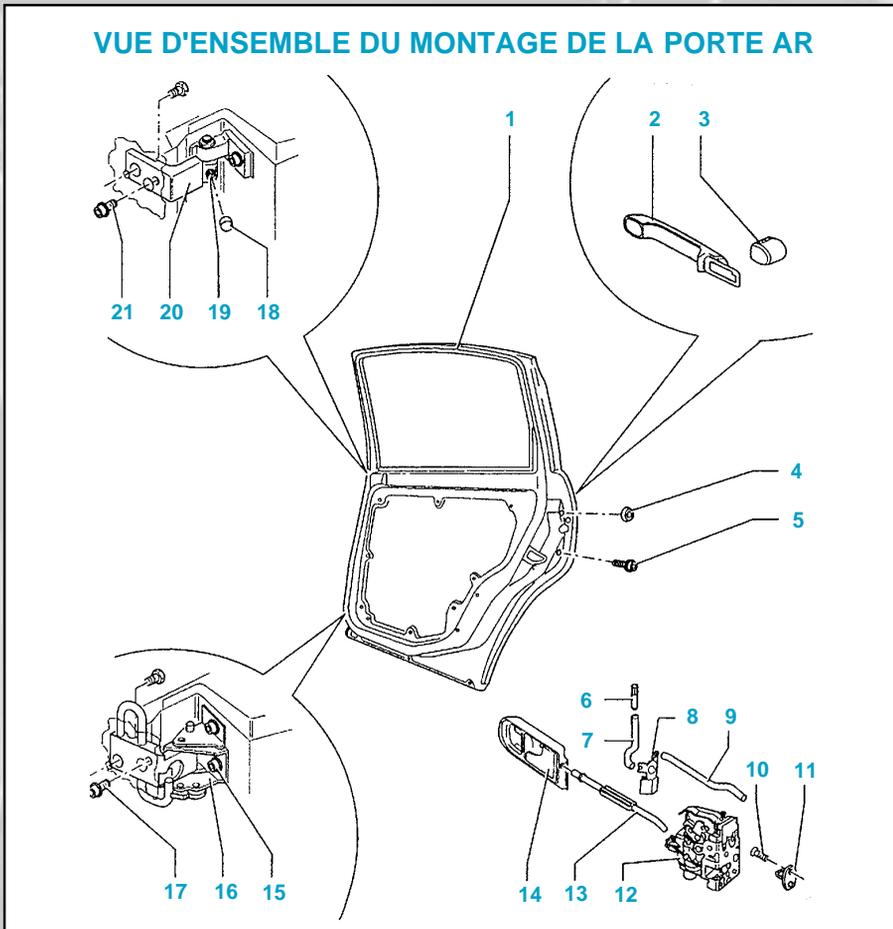


fig. Car. 7

Porte AR

- Les vis des charnières de porte doivent toujours être remplacées quand elles ont été dévissées.



- 1 - Porte
- 2 - Poignée de porte avec embase
- 3 - Boîtier
- 4 - Capuchon
- 5 - Vis
 - 20 N.m
- 6 - Bouton de verrouillage
- 7 - Tringle de sûreté
- 8 - Levier coudé
- 9 - Tringle de sûreté
- 10 - Vis
 - 20 N.m
- 11 - Tôle de fermeture
- 12 - Serrure de porte
- 13 - Câble Bowden
- 14 - Commande intérieure de porte
- 15 - Vis
 - Seule cette vis doit être dévissée pour déposer la porte de la charnière.
 - Serrer à 20 N.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°).
 - La vis doit toujours être remplacée après avoir été dévissée.
- 16 - Charnière de porte avec arrêt de porte
 - La charnière est dévissée.
- 17 - Vis
 - Serrer à 20 N.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°).
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 18 - Capuchon
- 19 - Vis sans tête
 - 23 N.m
- 20 - Charnière de porte
 - La charnière est dévissée.
- 21 - Vis
 - Serrer à 20 N.m et continuer à tourner de 1/4 de tour (90°).
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.

DÉPOSE - REPOSE

- Déposer les revêtements supérieur et inférieur du montant B.
- Débrancher le connecteur multibroches (1) sous la manchette caoutchouc (3) du montant B (fig. Car. 8).

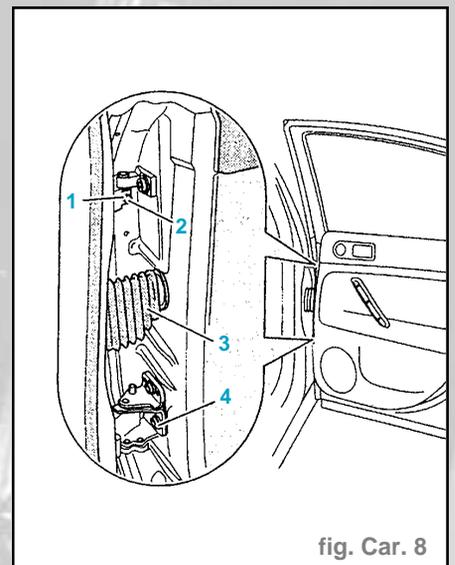


fig. Car. 8

- Retirer le capuchon (2) en faisant lever à l'aide d'un tournevis.
- Dévisser la vis sans tête (1) de la charnière supérieure. Couple de serrage de la vis sans tête = **23 N.m**.
- Dévisser la vis inférieure (4) de la charnière. Couple de serrage = **20 N.m** et continuer à serrer de 1/4 de tour (90°).

Nota : Cette vis doit toujours être remplacée.

- Sortir la porte, en la soulevant, des équerres de charnière.

Capot de coffre/hayon

RÉGLAGE

Nota : - Le capot de coffre/hayon est correctement réglé lorsqu'il présente un jeu d'ouverture régulier sur tout le pourtour quand il est fermé, lorsqu'il n'est pas trop avancé ou reculé et lorsque les affleurements sont impeccables.

- Le véhicule doit être d'aplomb sur ses roues pour qu'il soit possible d'effectuer le réglage (fig. Car. 9).
- Retirer la goupille expansible en faisant lever avec un tournevis mince dans la fente de démontage et extraire la butée de réglage du capot de coffre/du hayon.

- Retirer la butée caoutchouc et dévisser la vis de calage (six pans creux **3 mm**) jusqu'au bord du coulisseau de crantage.
- Régler la douille filetée -1- (filet à gauche) à une distance de **a = 3 mm**. Vérifier la distance p. ex. avec une clé mâle coudée pour vis à six pans creux -9-. Reposer la butée caoutchouc (fig. Car. 10).

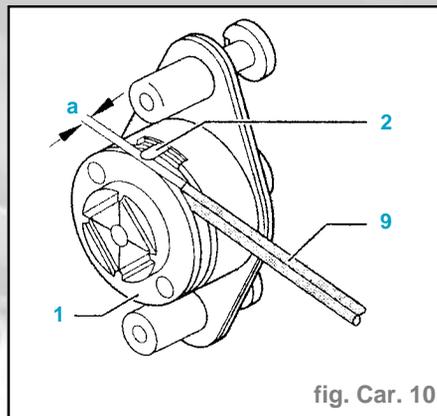


fig. Car. 10

Nota : A l'état neuf, la butée de réglage est déjà à une distance de **3 mm**. Le renfort d'écartement -2- repose contre la douille filetée -1-.

- Retirer le coulisseau de crantage et le réintroduire jusqu'à ce que les ergots d'arrêt -4- s'encliquettent dans l'évidement -5- (fig. Car. 11). Distance entre le boîtier et la butée caoutchouc : **b = 10 mm**.

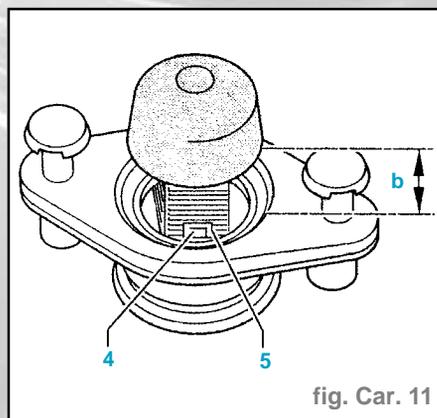


fig. Car. 11

- Mettre en place la butée de réglage, enfoncer les goupilles expansibles.
- Fermer le capot de coffre/le hayon en appliquant une légère pression.
- Ouvrir de nouveau le capot de coffre/le hayon.
- Serrer la vis de calage -7- à **1 mm** (tournevis dynamométrique **V.A.G 1624**) (fig. Car. 12).

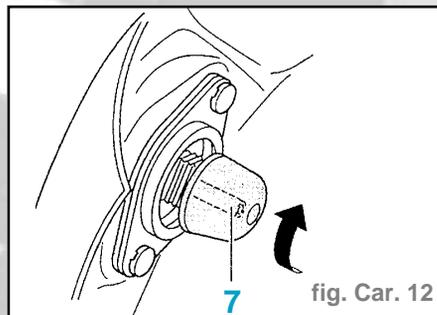
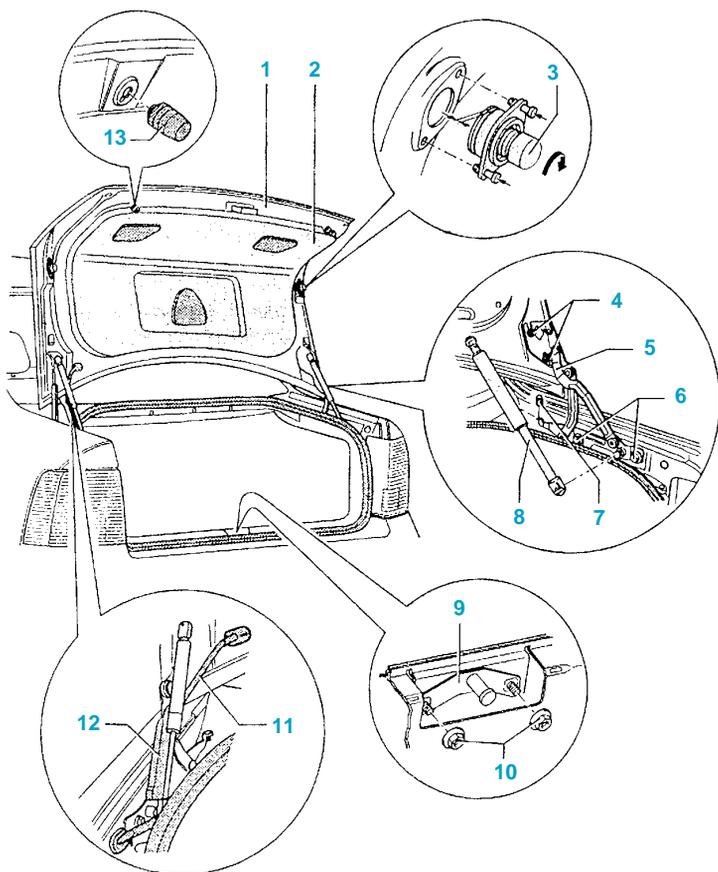


fig. Car. 12

VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE DU CAPOT DE COFFRE



- 1 - Capot de coffre/hayon
- 2 - Revêtement
- 3 - Butée de réglage
- 4 - Écrous six pans
• 22 N.m
- 5 - Charnière
- 6 - Vis
• 22 N.m
- 7 - Butée caoutchouc
- 8 - Vérin pneumatique
- 9 - Tôle de fermeture
• Régler - réglage à l'intérieur des alésages surdimensionnés.
- 10 - Écrou six pans
• 7,2 N.m
- 11 - Câble
- 12 - Cache de charnière
- 13 - Butée caoutchouc

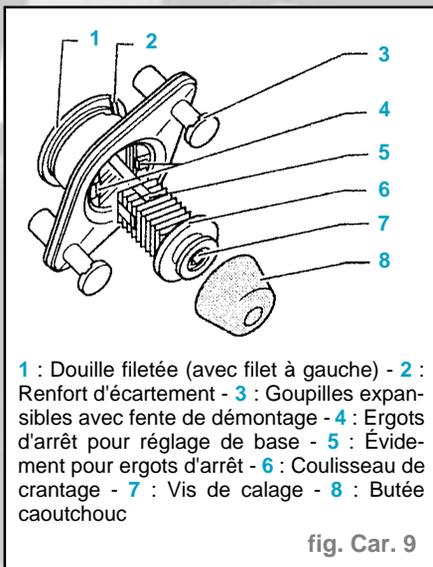
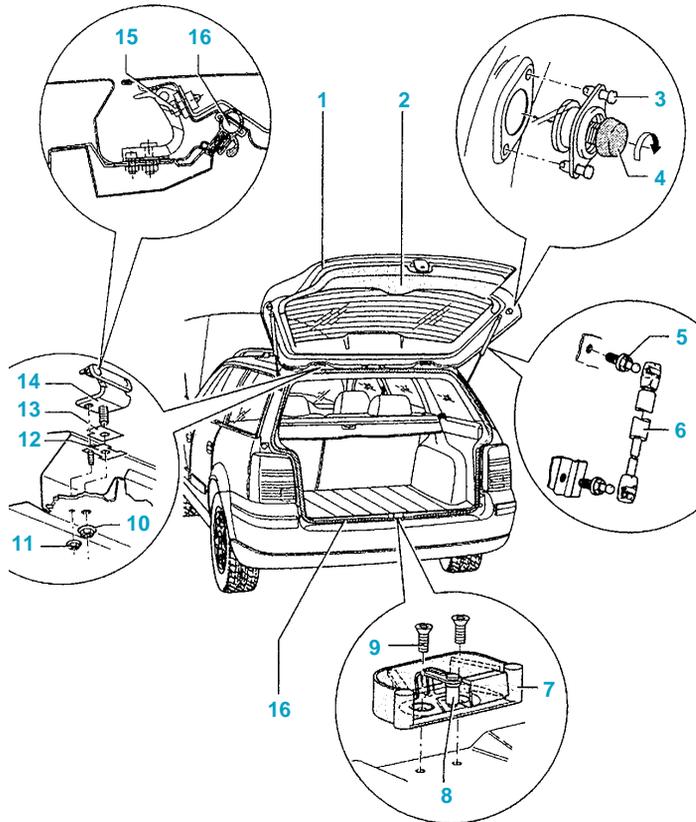


fig. Car. 9

VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE DU HAYON (BREAK)



- 1 - **Cache**
 - Matériaux : PP/EPDM
 - Dépose
 - Détacher le cache au niveau de la coquille de passage de roue
 - Dévisser les vis -13-. Retirer le cache des pièces de guidage -8- (à gauche et à droite)
- 2 - **Baguette anti-chocs**
 - Enclipsé dans le cache
- 3 - **Support de pare-chocs**
- 4 - **Vis**
 - Deux unités
 - 15 N.m
- 5 - **Vis**
 - Au nombre de quatre
 - 30 N.m + tour (180°) supplémentaire
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.
- 6 - **Fixe-rapid**
- 7 - **Vis**
 - Six unités
 - 2 N.m
- 8 - **Pièce de guidage**
 - Pour la dépose et la repose, dégager ou engager le pare-chocs en le faisant coulisser parallèlement aux pièces de guidage (à gauche et à droite).
- 9 - **Écrou d'écartement**
 - Six unités
- 10 - **Baguette de fixation**
- 11 - **Vis**
 - Au nombre de quatre
 - 1,2 N.m
- 12 - **Amortisseur de chocs**
- 13 - **Vis**
 - Au nombre de cinq
 - 6 N.m

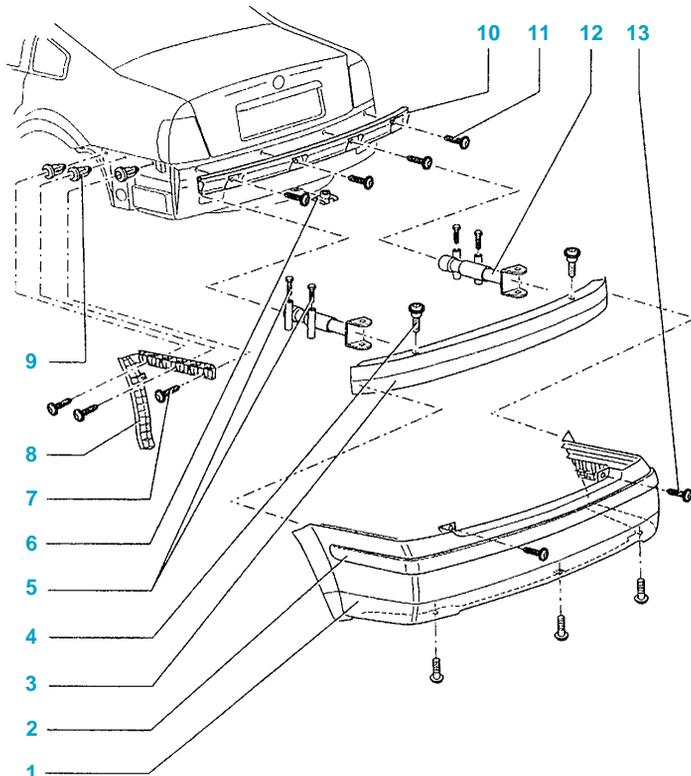
- 1 - **Capot de coffre/hayon**
 - Régler (voir ci-avant).
 - Jeux d'ouverture
 - Pour la dépose, dévisser uniquement l'écrou six pans -10-.
- 2 - **Revêtement**
- 3 - **Clip**
- 4 - **Butée de réglage**
 - Correspond à la berline.
- 5 - **Tourillon sphérique**
 - 21 N.m
- 6 - **Vérin pneumatique**
- 7 - **Cache pour tôle de fermeture**
- 8 - **Tôle de fermeture**
 - Régler - réglage à l'intérieur des alésages surdimensionnés.
- 9 - **Vis**
 - 23 N.m
- 10 - **Écrou six pans**
 - 22 N.m
 - Le capot de coffre/hayon peut être déposé en dévissant cet écrou six pans.
- 11 - **Écrou six pans**
 - 10 N.m
- 12 - **Plaque d'adaptation**
 - Avec la mise en service de la plaque d'adaptation, le réglage du capot de coffre/du hayon est supprimé.
- 13 - **Joint**
- 14 - **Charnière**
- 15 - **Vis douze pans**
 - 10 N.m
- 16 - **Joint**

Bouclier AR

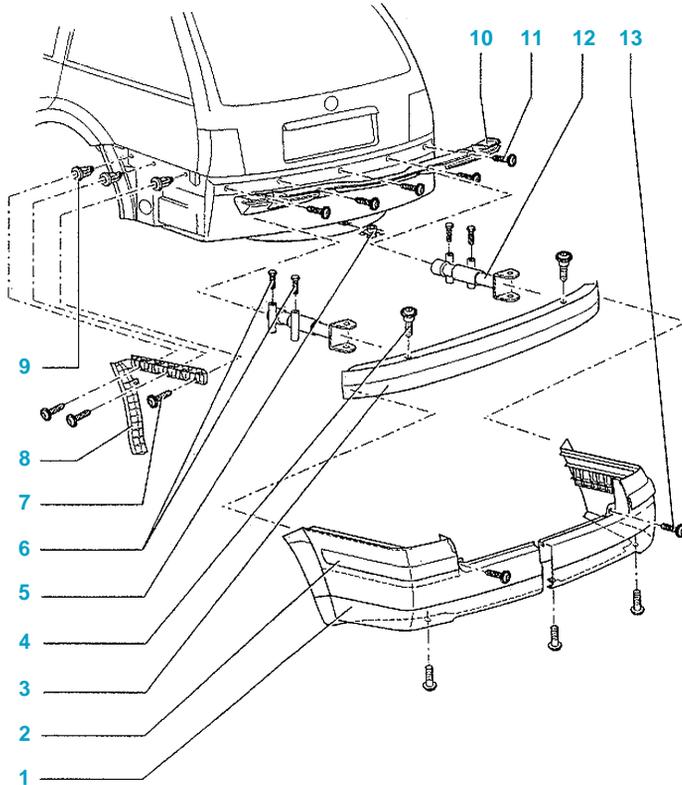
DÉPOSE - REPOSE

- Se référer aux éclatés.

VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE BOUCLIER AR (BERLINE)



VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE BOUCLIER AR (BREAK)



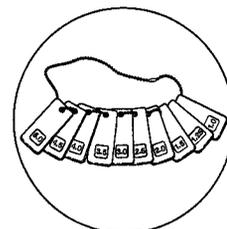
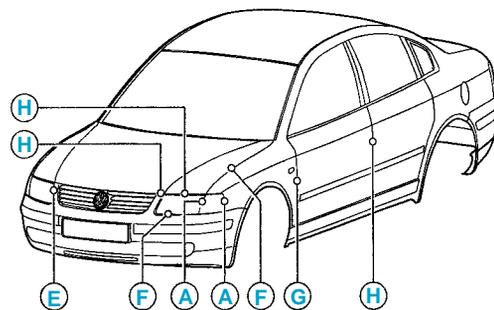
- 7 - Vis
 - Six unités
 - 2 N.m
- 8 - Pièce de guidage
 - Pour la dépose et la repose, dégager ou engager le pare-chocs en le faisant coulisser parallèlement aux pièces de guidage (à gauche et à droite).
- 9 - Écrou d'écartement
 - Six unités
- 10 - Baguette de fixation
- 11 - Vis
 - Au nombre de quatre
 - 1,2 N.m
- 12 - Amortisseur de chocs
- 13 - Vis
 - Au nombre de cinq
 - 6 N.m

JEUX D'OUVERTURE DE CARROSSERIE

Avant de carrosserie

- Utiliser l'outil spécial **3371** pour le réglage ou le contrôle.

- 1 - Cache
 - Matériaux : PP/EPDM
 - Dépose
 - Détacher le cache au niveau de la coquille de passage de roue
 - Dévisser les vis -13-. Retirer le cache des pièces de guidage -8- (à gauche et à droite)
- 2 - Baguette anti-chocs
 - Enclipsé dans le cache
- 3 - Support de pare-chocs
- 4 - Vis
 - Deux unités
 - 15 N.m
- 5 - Fixe-rapid
- 6 - Vis
 - Au nombre de quatre
 - 30 N.m + tour (180°) supplémentaire
 - Les vis doivent toujours être remplacées après avoir été dévissées.



A : 1,0 mm - E : 2,5 mm - F : 3,0 mm - G : 3,5 mm - H : 4,0 mm

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

SELLERIE

Glaces collées avec adhérence parfaite

OUTILS

- Dispositif d'enroulement **V.A.G 1654**
- Fil tranchant **357 853 999**
- Fil métallique tranchant **357 845 955**
- Feuille de protection pour tableau de bord **V.A.G 1474/13**
- Feuille de protection pour ciel prémoulé arrière **V.A.G 1474/14**
- Dispositif d'enroulement **V.A.G 1654 A**
- On peut utiliser le dispositif d'enroulement **V.A.G 1654 A** ou le dispositif d'enroulement **V.A.G 1654**.
- On peut utiliser le dispositif d'enroulement avec une seule ventouse lorsqu'on extrait un étrier de fixation.
- Couteau électrique **V.A.G 1561**
- Couteau avec galet de butée **V.A.G 1561/10**
- Pour enlever les restes de colle sur la glace
- Couteau avec galet de butée **V.A.G 1561/19**
- Lame-racloir **V.A.G 1561/8**
- Pour enlever les restes de colle sur le flasque de glace
- Pistolet à cartouche **V.A.G 1628**
- Poignée à double ventouse **V.A.G 1344**
- Appareil de chauffage pour cartouche **V.A.G 1939** pour réchauffer la colle pour glaces à 1 composant **DH 009 100**

- 1 - Listel de maintien
- 2 - Listel déflecteur d'eau
- 3 - Cote a = 4 mm
- 4 - Lève d'étanchéité (fait partie du préenduit)
- 5 - Enduit d'étanchéité adhésif à base du PUR
 - Section du cordon :
 - Largeur = 7 mm
 - Hauteur = 11 mm (y compris préenduit et produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)
- 6 - Cale de réglage de la glace
 - 443 845 631 A
- 7 - Pare-brise
- 8 - Listel déflecteur d'eau
- 9 - Clip
- 10 - Cache de caisson d'eau
 - Clipsé ou vissé
- 11 - Vis à empreinte cruciforme
- 12 - Protection pour le transport
 - La retirer avant le montage du pare-brise
- 13 - Baguette de fixation du cache de caisson d'eau
- 14 - Cote b = 3,5 mm

DÉPOSE - REPOSE PARE-BRISE

- Détacher les listels déflecteurs d'eau des listels de maintien sur les montants A.

- Dévisser les bras d'essuie-glace (écrous à 6 pans M8 = 20 N.m).
- Déposer le cache de caisson d'eau.
- Déposer le revêtement du montant A.
- Extraire le rétroviseur intérieur de la plaque de retenue en le retirant de biais vers le bas (ressorts de calage dans le pied du rétroviseur).
- Décrocher le pare-soleil -1- du palier -2- (fig. Car. 13).

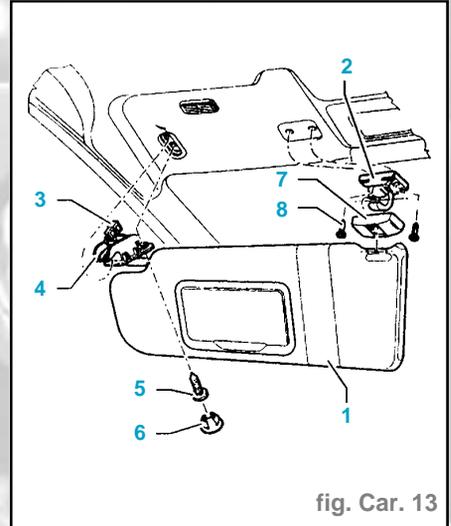


fig. Car. 13

- Retirer le capuchon -6- en faisant lever.
 - Dévisser la vis -5-.
 - Décrocher le palier de pare-soleil -4- de son logement et débrancher le connecteur -3-.
 - Retirer le capuchon -7- en faisant lever.
 - Dévisser les vis -8- et retirer le palier -2-.
- Nota :** Il n'est pas nécessaire de déposer le pare-brise central.
- Insérer la feuille de protection -1- **V.A.G 1474/13** entre le pare-brise et le tableau de bord (fig. Car. 14).
 - Décoller la lèvres d'étanchéité du flasque de glace dans la zone supérieure du pare-brise à l'aide d'une cale en matière plastique et vaporiser dessus du solvant de nettoyage **D 009 401 04** (en remplacement du produit antifriction).

VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE DE PARE-BRISE

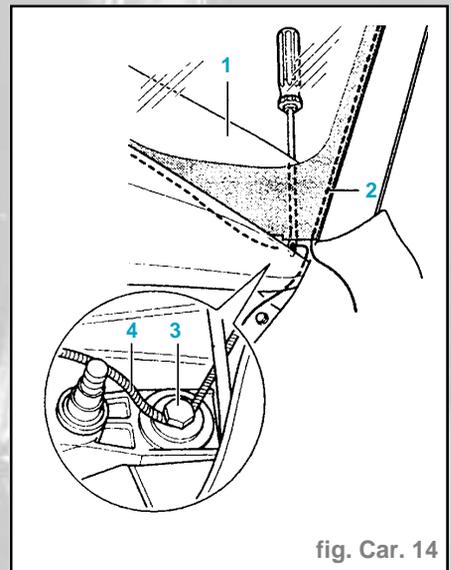
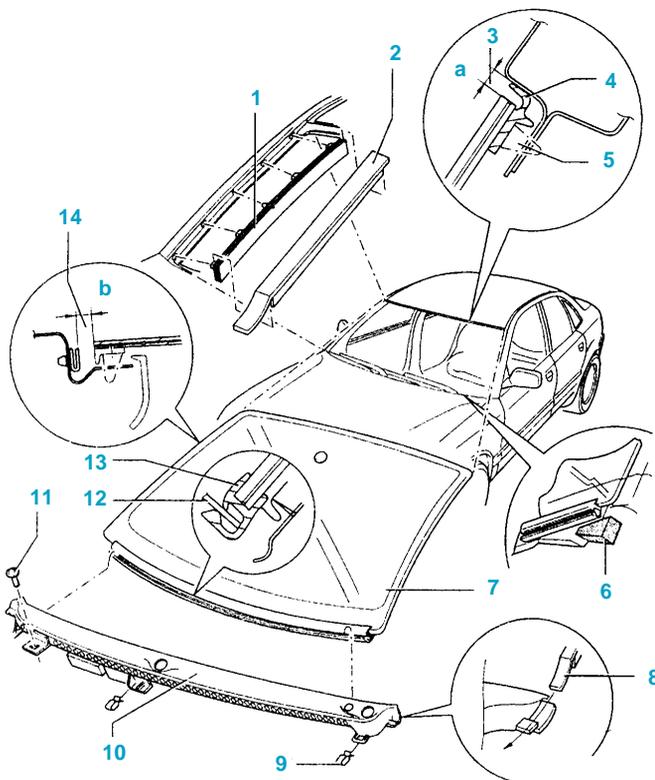


fig. Car. 14

- Mettre en place le fil tranchant dans le flasque de glace à l'aide du petit tube (on peut également utiliser le fil métallique tranchant).
- Lorsque les interstices sont trop étroits, guider le fil tranchant vers l'extérieur et le pousser sous la lèvres avec une cale en matière plastique.
- Insérer le fil tranchant -2- sur le pourtour du pare-brise (on peut également utiliser le fil métallique tranchant).
- Tirer le fil vers l'intérieur du véhicule avec l'alésoir (de V.A.G 1474) en le faisant passer à travers l'enduit d'étanchéité adhésif. Le fil tranchant est pris en double jusqu'à l'axe d'essuie-glace.
- Desserrer la vis -3- de la tringle articulée -4- et fixer le fil tranchant.
- Fixer l'extrémité (intérieure) du fil sur le dispositif d'enroulement (fig. Car. 15).

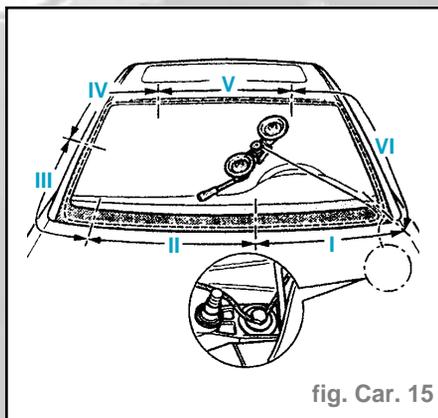


fig. Car. 15

- Mettre le dispositif d'enroulement V.A.G 1654 en "position I".
- Déplacer le dispositif d'enroulement de façon correspondante et trancher pour pouvoir dégager la glace.
- Pendant le découpage, pousser le fil tranchant contre la glace à l'aide d'une cale en matière plastique de manière à obtenir un espace au niveau du flasque de glace et du tableau de bord.

Préparation en vue de la pose d'un pare-brise non brisé (voir ci-après)

Préparation en vue de la pose d'une glace neuve (voir ci-après)

Préparation du flasque de carrosserie en vue de la pose d'une glace (voir ci-après)

Indications concernant la repose (voir ci-après)

Temps d'attente (voir ci-après)

- 1 - **Glacé latérale**
- 2 - **Joint avec profil d'écartement (fait partie de la glace)**
- 3 - **Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR**
 - Section du cordon :
 - Largeur = 7 mm
 - Hauteur = 11 mm (y compris produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)
- 4 - **Goupille d'ajustage**
 - Deux unités
 - Elles servent à fixer la glace latérale entre la porte AR et le capot de coffre/le hayon.

DÉPOSE GLACE LATÉRALE NON BRISÉE (break)

- Déposer le revêtement du compartiment de charge dans la zone supérieure.
- Déposer le revêtement des montants C et D.
- Introduire la cale en matière plastique entre la lèvres d'étanchéité et le flasque de glace.
- Dégager le joint sur tout le pourtour du flasque de glace et vaporiser avec du solvant de nettoyage D 009 401 04 (en remplacement du produit antifriction).
- Tirer le fil tranchant vers l'intérieur du véhicule avec l'alène (de V.A.G 1474) en le faisant passer à travers l'enduit d'étanchéité adhésif.

- A l'aide du petit tube, introduire le fil tranchant entre le joint et le flasque de glace (si le fil tranchant se rompt, il est également possible d'utiliser le fil métallique tranchant).
- Faire passer l'extrémité extérieure du fil à l'intérieur et faire contre-appui à l'aide de la poignée V.A.G 1351/1.
- Dans la zone du montant C, il y a deux goupilles d'arrêt -flèches- sur la glace. Sectionner ces goupilles à l'aide d'un couteau avant de couper le cardon de colle et les retirer de la carrosserie (fig. Car. 16).

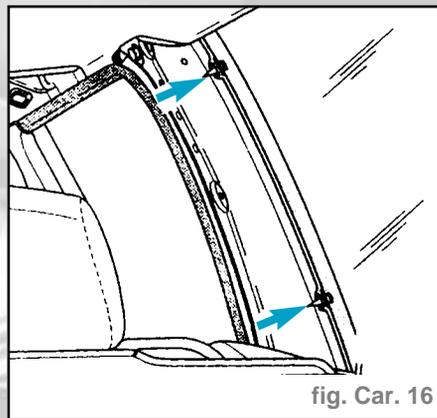


fig. Car. 16

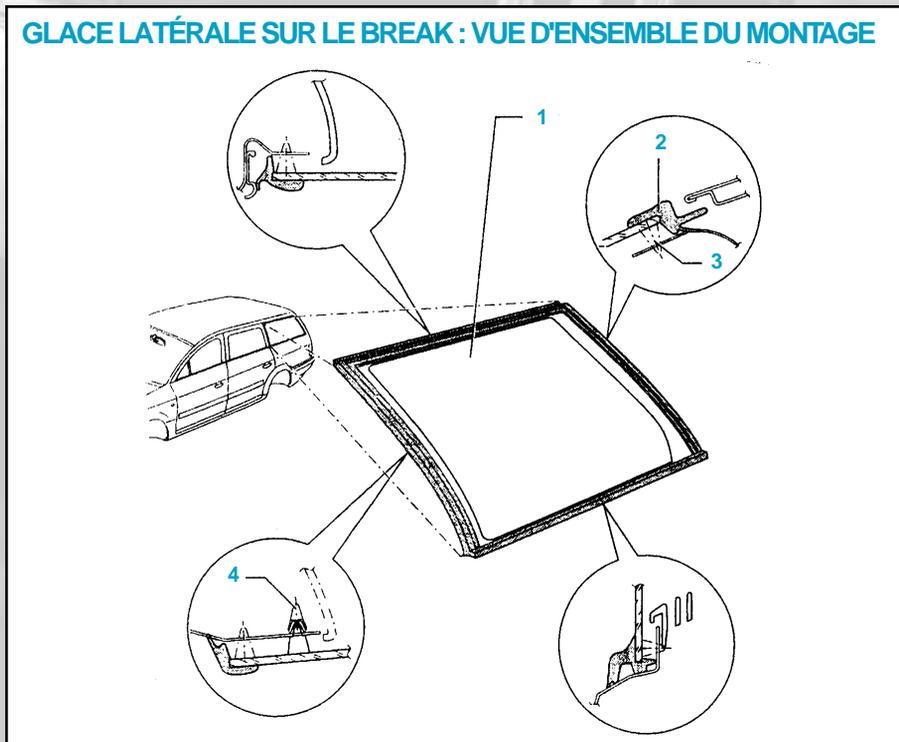
- Fixer une extrémité du fil sur le dispositif d'enroulement V.A.G 16554, en déplaçant le dispositif d'enroulement, dégager la glace en tranchant sur tout le pourtour.
- Pendant le dégagement de la glace, pousser le fil tranchant avec une cale en matière plastique contre la glace de manière à obtenir un passage au niveau du flasque de glace.
- Il est également possible d'utiliser le dispositif d'enroulement V.A.G 1654 à la place du dispositif d'enroulement V.A.G 1654.
- Il est possible de retirer une ventouse du dispositif d'enroulement. Le galet du dispositif d'enroulement peut être ainsi positionné plus près du flasque de glace.

DÉPOSE GLACE LATÉRALE BRISÉE (break)

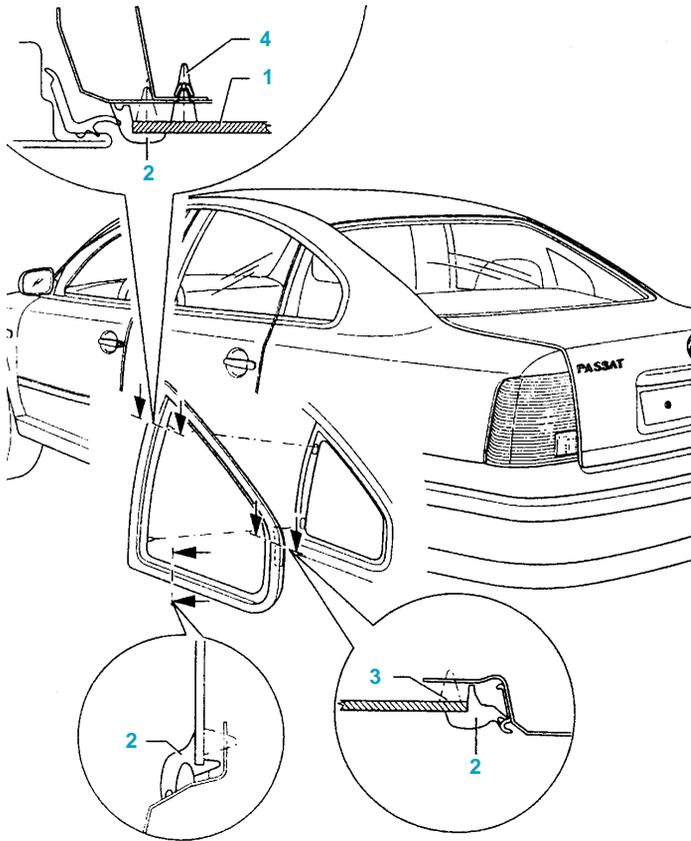
- La dépose de la glace s'effectue de façon analogue à la dépose de la glace arrière brisée (voir ci-après).

- 1 - **Glacé latérale**
- 2 - **Lèvres d'étanchéité (fait partie du préenduit)**
- 3 - **Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR**
 - Section du cordon :
 - Largeur = 7 mm
 - Hauteur = 11 mm (y compris produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)
- 4 - **Goupille d'ajustage**

GLACE LATÉRALE SUR LE BREAK : VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE



**GLACE LATÉRALE SUR LA BERLINE :
VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE**



- Sectionner l'enduit hermétique collant à l'aide du couteau électrique et du couteau **V.A.G 1561/19** (avec galet de butée).
- Dans le coin supérieur **-zone 3-**, il faut éventuellement recouper au couteau.

DÉPOSE GLACE LATÉRALE BRISÉE (berline)

- La dépose de la glace s'effectue de façon analogue à la dépose de la glace arrière brisée (voir ci-après).

REPOSE GLACE LATÉRALE (tous types)

Préparation de la glace non brisée en vue de la pose (voir ci-après)

Préparation en vue de la pose d'une glace neuve (voir ci-après)

Préparation du flasque de carrosserie pour la pose de la glace (voir ci-après)

Indications concernant la repose (voir ci-après)

Temps d'attente (voir ci-après)

- 1 - Glace arrière
- 2 - Enduit céramique
- 3 - Cote a = 4,5 mm
- 4 - Joint caoutchouc
- 5 - Cote b = 150 mm
 - Jointure pour le cordon de colle
- 6 - Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR
 - Section du cordon :
 - Largeur = 7 mm
 - Hauteur = 11 mm (y compris produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)
- 7 - Lèvre d'étanchéité (fait partie du préenduit)

DÉPOSE GLACE LATÉRALE NON BRISÉE (BERLINE)

- Déposer le revêtement des montants C/D.
- Déposer le rembourrage latéral.
- Dévisser la vis à empreinte cruciforme et retirer le guide-sangle de ceinture de sécurité par le haut.
- La longueur de la lame du couteau **V.A.G 1561/19** doit être réglée comme suit, en fonction des zones de découpe représentées sur la figure (fig. Car. 17).
- 1 - Zone de découpe = 20 mm
- 2 - Zone de découpe = 27 mm
- 3 - Zone de découpe = 35 mm

Nota : Le non-respect des longueurs indiquées pour les lames entraîne inévitablement la destruction de la lèvre d'étanchéité (la glace est brisée) et l'endommagement de la peinture et de la bague de retenue des gouttes d'eau.

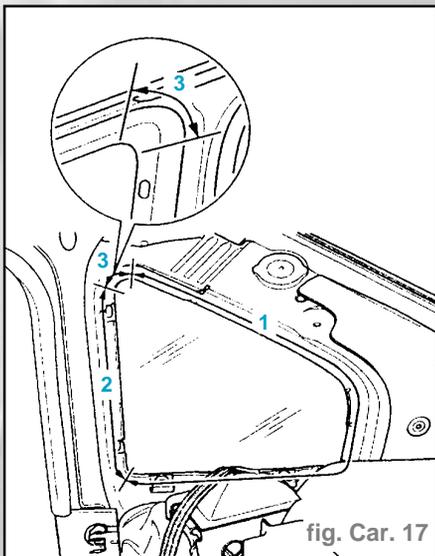
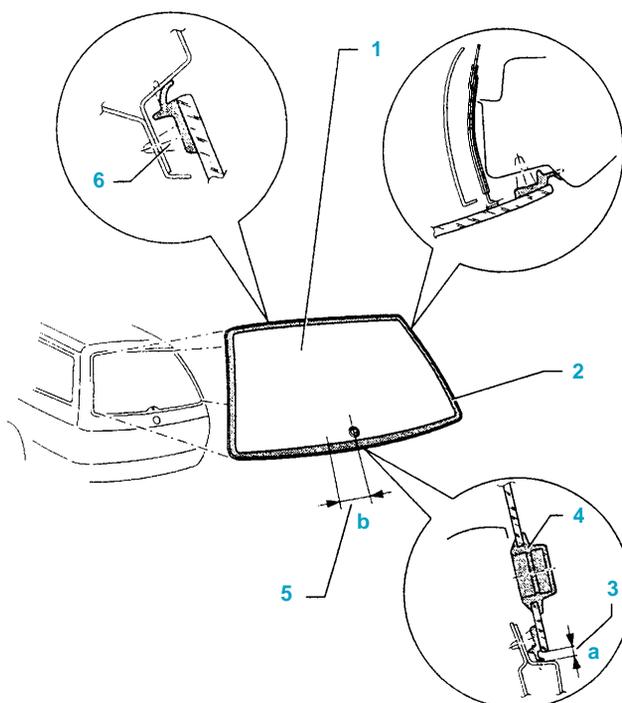


fig. Car. 17

GLACE ARRIÈRE SUR LE BREAK : VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

DÉPOSE GLACE ARRIÈRE NON BRISÉE (break)

- Déposer le revêtement de capot arrière/de hayon.
- Dévisser le bras d'essuie-glace (écrous à 6 pans **M8 = 15 N.m**).
- Débrancher la fiche du moteur d'essuie-glace.
- Débrancher le flexible relié au gicleur de lavage.
- Dévisser complètement les écrous six pans -**flèches**- et déposer le moteur d'essuie-glace.
- Dévisser la vis à empreinte cruciforme, débrancher le connecteur et retirer le feu stop..
- Débrancher les connexions du dégivrage de glace arrière et plaquer les languettes contre la glace.
- Décoller la lèvres d'étanchéité du flasque de glace sur tout le pourtour à l'aide d'une cale en matière plastique et vaporiser du solvant de nettoyage **D 009 401 04** (en remplacement du produit antifriction).
- Masquer le flasque de glace avec du ruban adhésif renforcé.
- Introduire l'aiguille de cordonnier à l'aide de la poignée sous la lèvres d'étanchéité et l'enfoncer à travers le cordon de colle (utiliser les zones latérales, porter des gants).
- L'aiguille de cordonnier doit être guidée le plus près possible de la glace (ne pas endommager les fils chauffants).
- Dévisser la poignée et enfiler le fil tranchant dans le trou de l'aiguille.
- Tirer une extrémité du fil tranchant vers l'intérieur (utiliser une pince et des gants)
- A l'aide du petit tube, introduire le fil tranchant entre la lèvres et le flasque de glace (si le fil tranchant se rompt, il est également possible d'utiliser le fil métallique tranchant).
- Lorsque les interstices sont trop étroits, guider le fil tranchant vers l'extérieur et le pousser sous la lèvres avec une cale en matière plastique.
- Poser le fil tranchant sur le pourtour de la glace arrière.

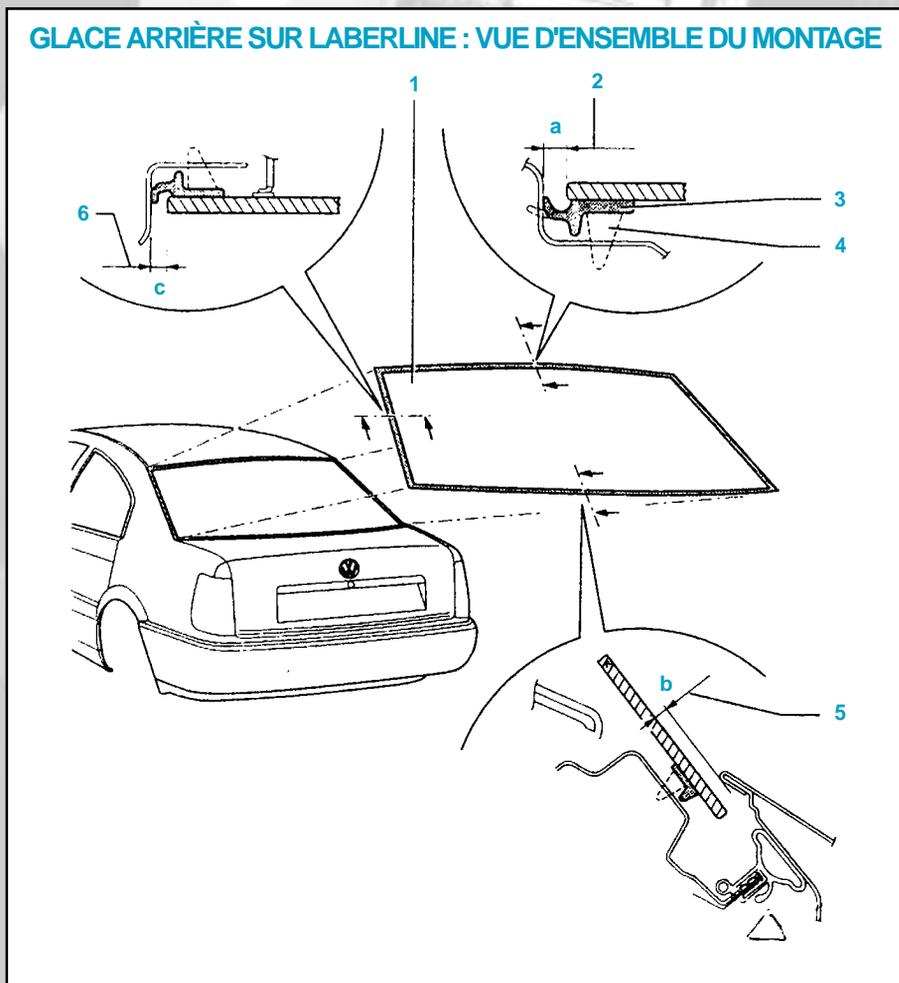
Nota : Enfoncer suffisamment le fil tranchant pour éviter tout endommagement de la lèvres et de la moulure d'écartement.

- Faire passer l'extrémité extérieure du fil à l'intérieur et faire contre-appui à l'aide de la poignée **V.A.G 1351/1**.
- Fixer l'extrémité intérieure du fil sur le dispositif d'enroulement.
- Mettre le dispositif d'enroulement **V.A.G 1654**.
- Déplacer le dispositif d'enroulement de façon correspondante et trancher pour pouvoir dégager la glace.
- Pendant le dégagement de la glace, pousser le fil tranchant contre la glace à l'aide d'une cale en matière plastique contre la glace de manière à obtenir un passage au niveau du flasque de glace.
- Il est également possible d'utiliser le dispositif d'enroulement **V.A.G 1654** à la place du dispositif d'enroulement **V.A.G 1654**.

- Il est possible de retirer une ventouse du dispositif d'enroulement. Le galet du dispositif d'enroulement peut être ainsi positionné plus près du flasque de glace.

- Tirer le fil tranchant vers l'intérieur du véhicule avec l'alène (de **V.A.G 1474**) en le faisant passer à travers l'enduit d'étanchéité adhésif.

GLACE ARRIÈRE SUR LABERLINE : VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE



- 1 - **Glacé arrière**
- 2 - **Cote a = 4 mm**
- 3 - **Lèvre d'étanchéité (fait partie du préenduit)**
- 4 - **Enduit d'étanchéité adhésif à base de PUR**
 - Section du cordon :
 - Largeur = **7 mm**
 - Hauteur = **11 mm** (y compris produits restant sur la glace et sur le flasque de glace)
- 5 - **Cote b = 6,5 mm**
- 6 - **Cote c = 4,5 mm**

DÉPOSE GLACE ARRIÈRE NON BRISÉE (berline)

- Débrancher les connexions du dégivrage de glace arrière et plaquer les languettes contre la glace.
- Déposer le 3e feu stop.
- Déposer le revêtement supérieur des montants C/D.
- A l'aide d'une cale en matière plastique, détacher la lèvres d'étanchéité du flasque de glace et vaporiser du solvant de nettoyage **D 009 401 04** (en remplacement du produit antifriction).
- Mettre en place le fil tranchant dans le flasque de glace à l'aide du petit tube (on peut également utiliser le fil métallique tranchant).

- Faire passer l'extrémité extérieure du fil à l'intérieur et faire contre-appui à l'aide de la poignée **V.A.G 1351/1**.
- Fixer l'extrémité (intérieure) du fil sur le dispositif d'enroulement.
- Mettre le dispositif d'enroulement **V.A.G 1654**.
- Insérer la feuille de protection (**V.A.G 1474/14**) entre la glace et le ciel de pavillon.
- Déplacer le dispositif d'enroulement de façon correspondante et trancher pour pouvoir dégager la glace.
- Pendant le dégagement de la glace, pousser le fil tranchant contre la glace à l'aide d'une cale en matière plastique contre la glace de manière à obtenir un passage au niveau du flasque de glace.

DÉPOSE GLACE ARRIÈRE BRISÉE (berline)

- La dépose de la glace s'effectue de façon analogue à la dépose de la glace arrière brisée (voir ci-après).

DÉPOSE GLACE ARRIÈRE BRISÉE (tous types)

- Protéger la carrosserie et l'habitacle contre les éclats de verre.
- Enlever les morceaux de verre jusqu'au niveau de l'enduit d'étanchéité adhésif.
- Débrancher les connexions du dégivrage arrière de glace arrière et de l'antenne.
- Masquer le pourtour du flasque avec du ruban adhésif renforcé.
- Dans la découpe de glace, sectionner l'enduit d'étanchéité adhésif (avec les restes de verre) au moyen du couteau électrique et de la lame **V.A.G 1561/10** (avec galet de butée).

Attention : Il est indispensable de porter des lunettes de protection et des gants de cuir.

REPOSE GLACE ARRIÈRE (tous types)

Préparation en vue de la pose de la glace non brisée (voir ci-après)

Préparation en vue de la pose d'une glace neuve (voir ci-après)

Préparation du flasque de carrosserie pour la pose de la glace (voir ci-après)

Indications concernant la repose (voir ci-après)

Temps d'attente (voir ci-après)

PRÉPARATION EN VUE DE LA POSE DE LA GLACE NON BRISÉE (tous types)

Nota : En cas de réutilisation d'une glace, non endommagée, couper les restes d'enduit d'étanchéité adhésif, juste avant de recoller la glace, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que **1 à 2 mm**, en veillant à n'endommager ni la couche de primer ni l'enduit céramique. Les restes d'enduit servent d'apprêt à l'enduit d'étanchéité adhésif neuf qui doit être appliqué.

Attention : Ne pas appliquer de primer sur la surface de collage et ne pas la traiter avec un solvant de nettoyage. Veiller à ce qu'il n'y ait ni poussière, ni graisse sur la surface de collage.

Exception : si le collage n'a pas lieu immédiatement après la découpe des restes d'enduit, il faut réactiver l'enduit restant avec l'activer **AMV 181 800 02**.

PRÉPARATION D'UNE GLACE NEUVE EN VUE DE LA POSE (tous types)

Préparation en vue de la pose d'un pare-brise neuf/d'une glace arrière neuve

- Les glaces neuves sont livrées avec un préenduit au PUR.
- Il se compose des positions **1, 2 et 3** (fig. Car. 18).

- 1 -Lèvre d'étanchéité
- 2 -Profil d'écartement

- 3 -Zone d'application du cordon de colle
 - 4 -Glace
- Frotter le préenduit avec un chiffon propre non pelucheux.

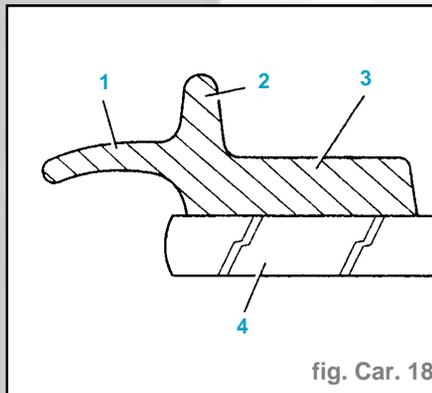


fig. Car. 18

Attention : Ne pas appliquer de primer ou de solvant de nettoyage sur le préenduit.

- A l'aide de l'applicateur **D 009 500 25** (fil métallique avec boule de feutre), appliquer une mince couche d'activer **AMV 181 800 02** uniquement sur le préenduit de la glace.
- Laisser sécher l'activer 10 minutes minimum.

Nota : L'activer ne doit pas entrer en contact avec la peinture - sinon endommagement de cette dernière.

Préparation en vue de la pose d'une glace latérale neuve

- Nettoyer avec du solvant de nettoyage **D 009 401 04** le bord de la glace sur tout son pourtour et sur une largeur de 30 mm ; l'essuyer avec un chiffon non pelucheux.

Attention : L'enduit céramique ne peut pas être utilisé en tant que primer sur les glaces. Avant toute application d'enduit d'étanchéité adhésif, il est impératif d'appliquer du primer ! Utiliser uniquement le primer **D 009 200 02** !

- Appliquer le primer de manière uniforme et d'un seul trait au moyen de l'applicateur **D 009 500 25 -3-**.
- Temps de séchage : environ 10 minutes.

PRÉPARATION DU FLASQUE DE CARROSSERIE À LA POSE DE LA GLACE

- Lisser les restes de produit adhérent au flasque à l'aide de la lame-racloir **V.A.G 1561/8** mais en aucun cas ne les enlever complètement.

Remarque : Les restes de produit servent de base d'accrochage à l'enduit d'étanchéité adhésif qui doit être appliqué. Les surfaces de collage doivent être propres et exemptes de graisse.

Attention : L'activer ne doit pas entrer en contact avec la peinture - sinon endommagement de cette dernière.

Exception : si le collage n'a pas lieu immédiatement après de découpage

des cordons restants, il faut réactiver ces derniers.

- Si le flasque de carrosserie a été traité ou partiellement renouvelé, la zone correspondante doit être de nouveau nettoyée et enduite de primer après l'application de peinture.

INDICATIONS POUR LA REPOSE

Nota : La colle à 1 composant **DH 009 100** doit être chauffée pendant 20 minutes dans l'appareil de chauffage pour cartouche **V.A.G 1939**.

- Sur tout le pourtour, appliquer la colle sur le préenduit perpendiculairement à la glace.

Attention : Il faut poser la glace en l'espace de 10 minutes, sinon la colle pour glace perd de son adhérence.

- A l'aide de deux poignées à double ventouse (**V.A.G 1344**), mettre la glace en place dans la baie, la centrer et l'enfoncer jusqu'à ce que le ressort d'arrêt s'encliquette.
- Respecter les cotes des interstices du pare-brise.
- Pendant le temps de durcissements, immobiliser le pare-brise à l'aide des cales de réglage des glaces (**443 845 631 A**).
- Si des autocollants ont été apposés sur la glace (p. ex. pour le sac gonflable), les recoller.
- Pour la repose, présenter le rétroviseur décalé de **60 à 90°** par rapport à la position de montage et le tourner jusqu'à ce que le ressort d'arrêt s'encliquette.
- Respecter les cotes des interstices de la glace arrière.
- Cotes des interstices de la glace arrière du break : **4,5 mm** sur le pourtour.
- Pendant le temps de durcissement, immobiliser la glace arrière avec du ruban adhésif.
- Si le cordon de colle appliqué est trop épais et que la colle se dilate jusque dans la zone du dégivrage de glace, il faut éliminer la colle.
- Commencer par mettre en place la glace latérale du break avec les goupilles d'arrêt.
- Si la glace déposée est réutilisée :
- Mettre en place la glace dans le flasque de carrosserie et l'ajuster par rapport au montant **C -flèche-** et au montant **D -flèche-** (fig. Car. 19).

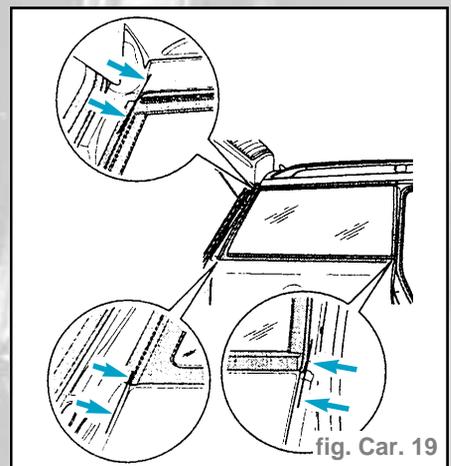


fig. Car. 19

- Pendant le temps de durcissement, immobiliser la glace latérale avec du ruban adhésif.

TEMPS D'ATTENTE

- Temps d'attente : temps s'écoulant depuis le collage de la glace jusqu'à l'utilisation du véhicule.
- Le véhicule doit être immobilisé sur ses roues sur une surface plane à température ambiante (> 15°).

Type de glace	Colle pour glace	Attente
Pare-brise	DH 009 100	16 heures
	D 004 300 05	4 heures
Glaces latérales	DH 009 100	4 heures
	D 004 300 05	1 heure
Glace arrière	DH 009 100	4 heures

Attention : Le véhicule ne peut être mis en marche qu'à l'issue du temps d'attente.

Revêtements de portes

Revêtement de porte avant, côté conducteur

Attention : Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique.

DÉPOSE

- Remarques :** - Avant de déconnecter la batterie, il faut demander le code antivol de l'autoradio.
- Étant donné que l'interstice de séparation est très étroit, il faut utiliser un tournevis pointu pour ne pas endommager l'écran et la coquille de poignée.
 - Lors de l'extraction de la coquille de poignée, ne pas mettre la main dans la cavité de la poignée en raison du tirant fixé sur le revêtement de porte qui se trouve en dessous.
 - Introduire un petit tournevis dans l'interstice de séparation inférieur entre l'écran et la coquille de poignée et extraire l'écran avec précaution en direction du revêtement de porte.
 - Déclipser la coquille de poignée et la retirer du revêtement de porte par le haut.
 - Tirer le verrouillage (1) dans le sens de la flèche et débrancher le connecteur (2) (fig. Car 20).

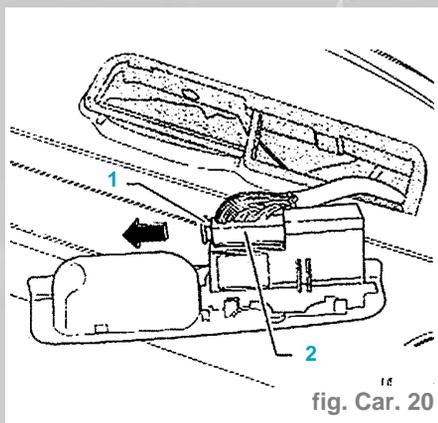


fig. Car. 20

- Dévisser les trois vis à empreinte cruciforme.
- Dévisser les vis (flèches) (fig. Car 21).

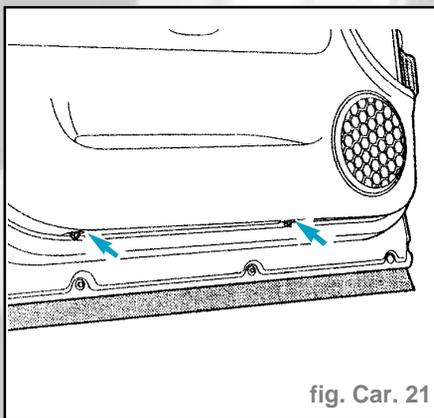


fig. Car. 21

- Déclipser le revêtement de porte (1) sur les côtés à l'aide de la pince de démontage 3392 (fig. Car 22).
- Dégager le revêtement de porte (1) du pertuis de glace en le soulevant.
- Extraire le câble du guide et le décrocher.
- Débrancher les connecteurs.

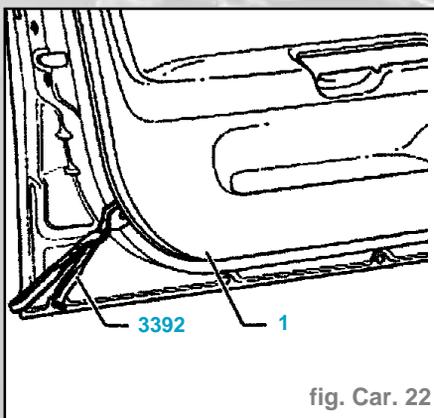


fig. Car. 22

REPOSE

- Détacher l'étanchement de pertuis de glace du revêtement de porte et le mettre en place dans le pertuis de glace.
- Remarques :** - Avant de reposer le revêtement de porte, contrôler /es clips, les remplacer si nécessaire, et les mettre en place dans /es logements du revêtement de porte.
- Après avoir reconnecté la batterie, veiller à contrôler l'équipement du véhicule (autoradio, montre, lève-glaces électrique)

Revêtement de porte avant, côté passager

Attention : Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique.

DÉPOSE

- Remarques :** - Avant de déconnecter la batterie, il faut demander le code antivol de l'autoradio.
- Pour éviter d'endommager le revêtement de porte intercaler une spatule

en plastique ou un objet similaire entre /é tournevis et le revêtement de porte.

- Introduire un tournevis d'un largeur de 5 mm maxi dans l'ouverture placée au bas de la poignée intérieure de porte, le tourner et retirer l'écran en faisant levier.
- Dévisser les vis(1) et (2) (fig. Car. 23).

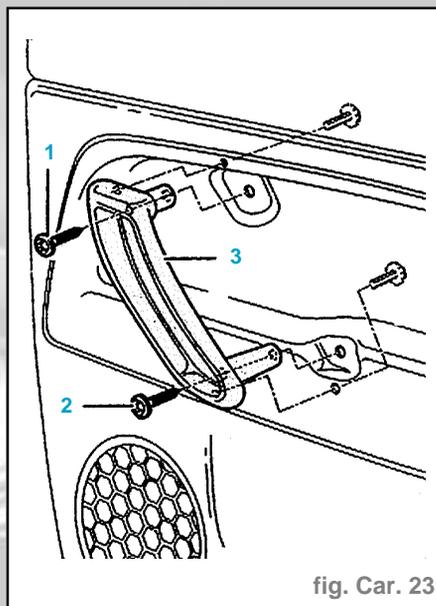


fig. Car. 23

Nota : La poignée intérieure de porte (3) est vissée sur le revêtement de porte et ne peut être dévissée que lorsque le revêtement de porte est déposé.

- dévissé les (flèches) (fig. Car. 24).

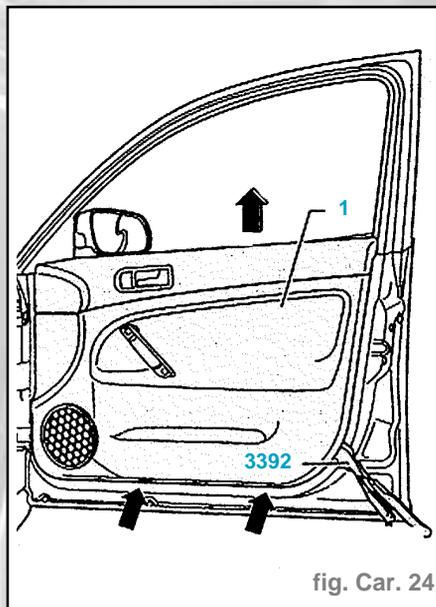


fig. Car. 24

- Déclipser le revêtement de porte (1) sur les côtés à l'aide de la pince de démontage 3392.
- Dégager le revêtement de porte du pertuis de glace en le soulevant.
- Extraire le câble du guide et le décrocher.
- Débrancher le connecteur.

REPOSE

- Détacher l'étanchement de pertuis de glace du revêtement de porte et le mettre en place dans le pertuis de glace.

Remarques : - Avant de reposer /e revêtement de porte, contrôler les clips les remplacer si nécessaire, et les mettre en place dans les logements du revêtement de porte.

- Après avoir reconnecté la batterie, veiller à contrôler l'équipement du véhicule (autoradio, montre, lève-glaces électriques).

8 - Boîtier de barillet

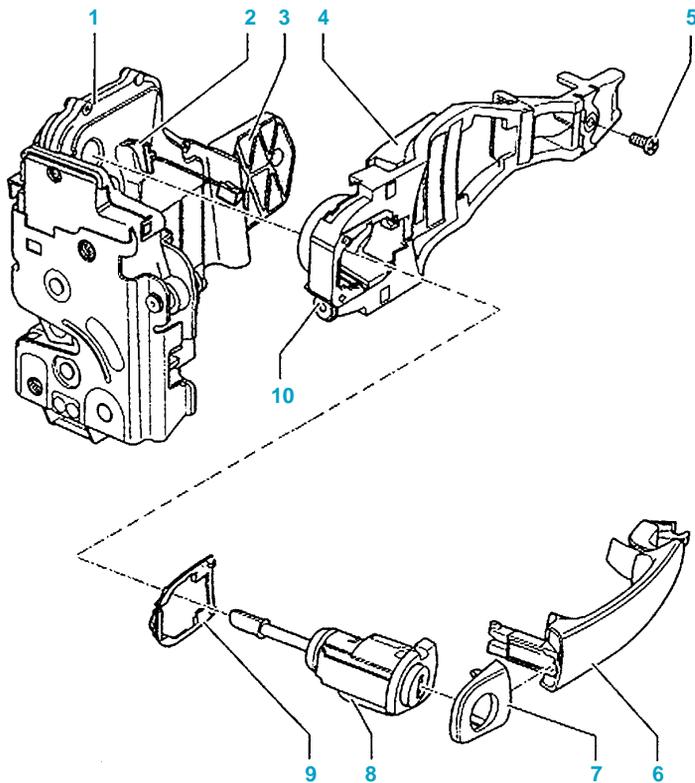
• Le barillet n'est pas proposé comme pièce de rechange individuelle

9 - Embase

10 - Vis à multipans creux

• Taille N4, outil **V183** de Matra
 • Le desserrage de cette vis permet de déverrouiller l'arrêtoir du boîtier de barillet (8), celui-ci pouvant alors être extrait de l'étrier de fixation (4)
 • La vis (10) ne doit pas être vissée si le boîtier de barillet n'est pas posé. L'arrêtoir cylindrique risque de tomber dans la porte.

**POIGNÉE ET SERRURE DE PORTE :
 VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE**



1 - Serrure de porte

• La serrure de porte peut seulement être déposée en liaison avec la platine

2 - Câble

• Déverrouillage de la serrure

3 - Équerre de retenue vissée et rivetée sur la serrure de porte

• N'est pas comprise dans l'ensemble de livraison de la serrure de porte

4 - Étrier de fixation

• Déposer la poignée de porte, le boîtier de barillet et la platine sont déposés
 • Dévisser la vis à empreinte cruciforme -5-, pousser l'étrier de fixation: légèrement en arrière et le retirer de la porte.

5 - Vis à empreinte cruciforme

6 - Poignée de porte avec embase

7 - Capuchon

Serrure de porte

- La platine sert à fixer le lève-glace, la serrure de porte et le haut-parleur.

- La serrure de porte peut seulement être déposée en liaison avec la platine.

- La platine peut seulement être déposée quand la glace de porte est dévissée des mâchoires de calage du lève-glace. A cet effet, il faut abaisser la glace de porte jusqu'à hauteur des trous de montage aménagés dans la platine et desserrer les mâchoires de calage.

- S'il n'est pas possible d'abaisser la glace de porte sur un véhicule équipé de lève-glaces électriques, il faut commencer par déterminer l'origine exacte du défaut.

- À cet effet, il faut interroger la mémoire de défauts du système confort (adresse 46) au moyen du lecteur de défauts **V.A.G 1551**.

DÉPOSE

Tous les véhicules

- Déposer le revêtement de la porte avant.
- Déposer le boîtier de barillet.
- Déclipser le clip de la poignée de porte.
- Retirer les capuchons en faisant levier (1) (fig. Car. 25).

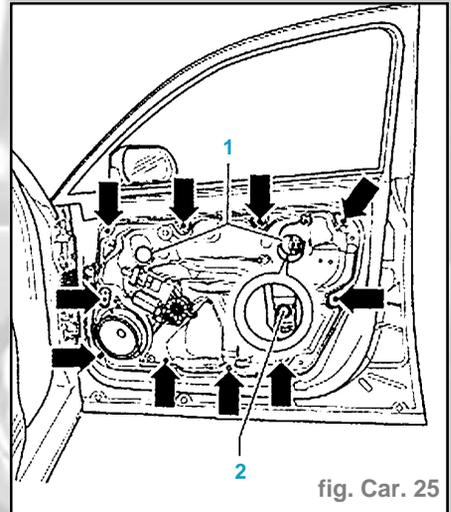


fig. Car. 25

Véhicules équipés de lève-glaces électriques

- Dévisser les quatre vis (fig. Car. 26).
- Extraire le boîtier (2) du moteur de lève-glace.

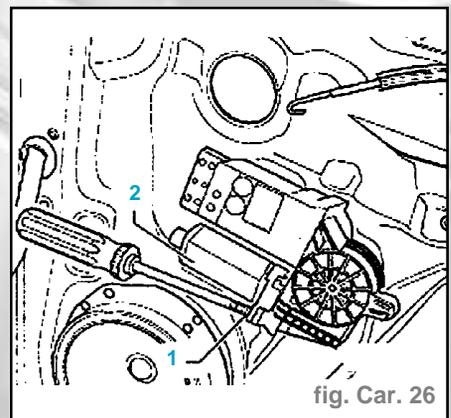


fig. Car. 26

Moteur de lève-glace de la Société Bosch

- Extraire (flèche) l'induit (1) du moteur de lève-glace (fig. Car. 27).

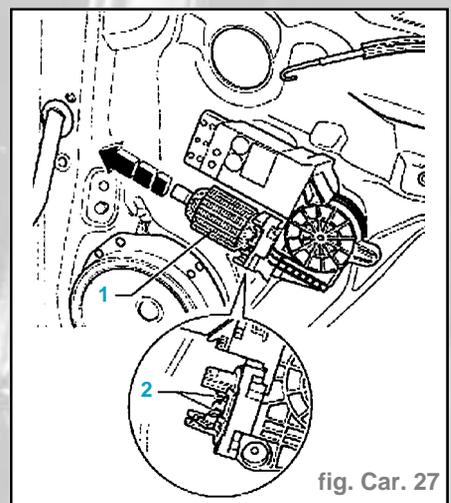


fig. Car. 27

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- La glace de porte peut alors être enfoncée jusqu'à la hauteur des trous de montage aménagés dans la platine.

Nota : Le moteur ne doit pas être réutilisé.

Moteur de lève-glace de la Société Siemens

- Dévisser les quatre vis (1) (fig. Car. 28).

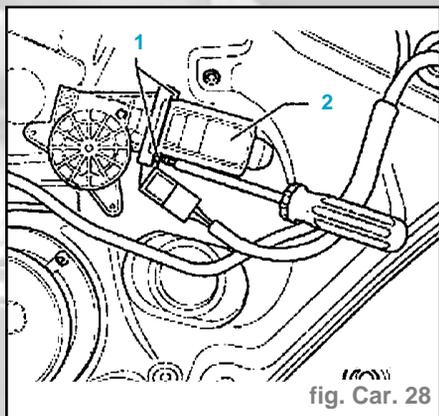


fig. Car. 28

- Extraire le boîtier (2) du moteur de lève-glace.

Nota : Le moteur ne doit pas être réutilisé.

- Il est possible d'abaisser la glace de porte jusqu'à la hauteur du trou de montage en tournant l'induit.

Tous les véhicules

- Abaisser la glace de porte jusqu'à ce que les vis de fixation de la glace de porte soient accessibles.
- Desserrer les vis (2) et écarter les mâchoires de calage (fig. Car. 25).
- Repousser la glace de porte vers le haut et la fixer (p. ex. avec du ruban adhésif).
- Débrancher tous les connecteurs.
- Retirer le capuchon -4- en faisant levier (fig. Car. 29).

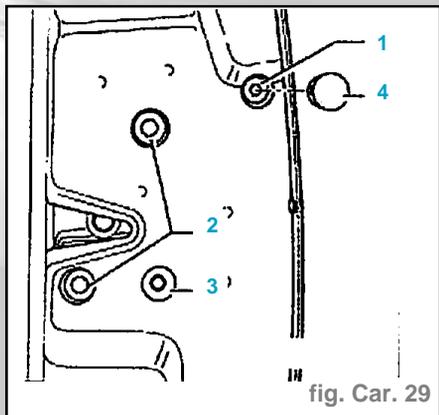


fig. Car. 29

- Dévisser les vis (2). Couple de serrage 2 daN.m.
- La position 3 centre la serrure lors du montage.
- Dévisser les vis (flèches). Décoller le haut de la platine de la porte, soulever la platine et l'extraire de la porte en direction des charnières de porte (fig. Car. 25).
- Retourner la platine et débrancher le connecteur de la serrure de porte.

- Déclipser ensuite les clips des câbles électriques au dos de la platine.
- Expulser les clips à l'aide d'un chasse-goupilles.
- Déclipser le câble (2) du clip (1) (fig. Car. 30).
- Retirer la serrure de porte avec l'aide de montage de la platine en faisant levier avec un tournevis (3).

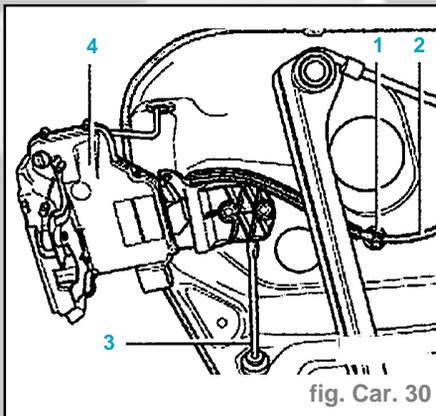


fig. Car. 30

Nota : L'équerre de retenue n'est pas comprise dans l'ensemble de pièces de la serrure de porte. Elle est fixée sur la serrure de porte par une vis et un rivet aveugle.

- Déclipser la tringle de sûreté (1). À cet effet, tourner la serrure de porte dans le sens de la flèche (fig. Car. 31).
- Déclipser le câble (2).

- Tourner le raccord du câble de 90° et l'extraire de l'œillet.

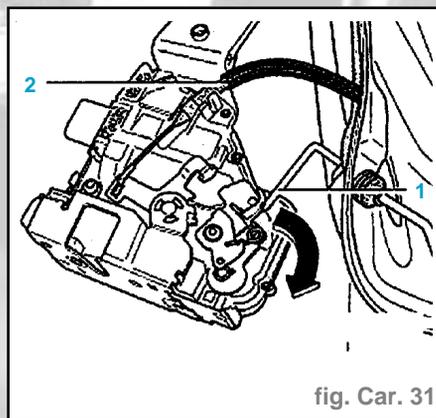
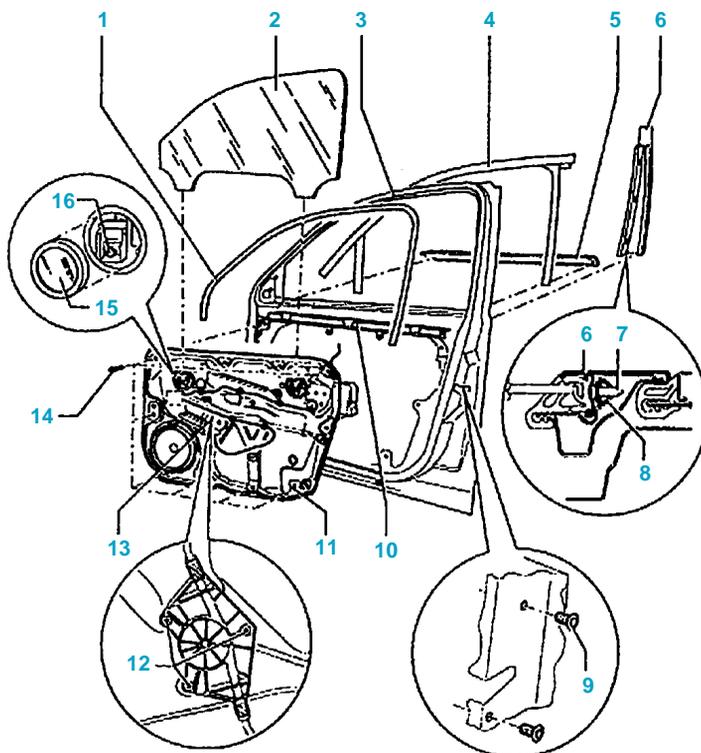


fig. Car. 31

REPOSE

- Mettre en place la platine dans la porte.
- Positionner les vis et les serrer dans l'ordre prescrit. Couple de serrage 0,8 daN.m (fig. Car. 32).
- Desserrer les mâchoires de calage, enfoncer la glace de porte (1) dans le guide-glace (flèche) et serrer les mâchoires de calage avec les vis (2) (1 daN.m).
- La suite de la repose s'effectue dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Il faut ensuite effectuer un contrôle du fonctionnement.

GLACE DE PORTE AVANT : VUE D'ENSEMBLE DU MONTAGE



- 1 : Guide-glace - • Emboîté sur le flasque - 2 : Glace de porte - 3 : Porte - 4 : Guide-glace extérieur - • Emboîté sur le flasque - 5 : Étanchement de pertuis de glace - • Emboîté sur le flasque - 6 : Écran - 7 : Vis à empreinte cruciforme - 8 : Écrou plastique - 9 : Vis - • 2 daN.m - 10 : Étanchement de pertuis de glace - • Emboîté sur le flasque - 11 : Platine - • Le lève-glace fait partie intégrante de la platine - 12 : Vis - • 0,8 daN.m - 13 : Moteur de lève-glace - • Est vissé par l'arrière sur la platine avec la vis (12) - 14 : Vis - • 0,8 daN.m - 15 : Capuchon - 16 : Vis - • 0,8 daN.m

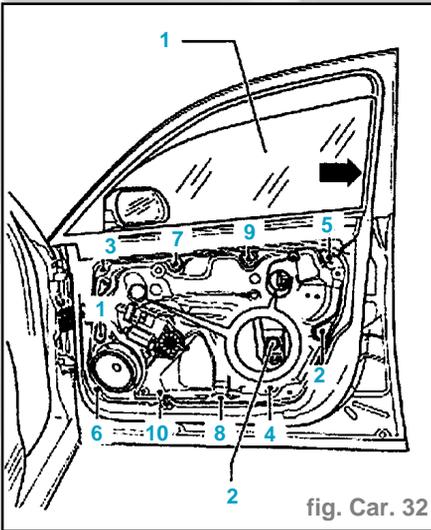


fig. Car. 32

Glace de porte avant

DÉPOSE-REPOSE

- Déposer le revêtement de la porte avant
- Retirer les capuchons (1) en faisant levier (fig. Car. 25).
- Abaisser la glace de porte jusqu'à ce que les vis de fixation sur les mâchoires de serrage soient accessibles.
- Desserrer les vis (2) et écarter les mâchoires de calage.
- Soulever l'arrière de la glace de porte et l'extraire de la porte en la faisant basculer en avant.

RÉGLAGE

- Les mâchoires de serrage de la glace de porte doivent se trouver dans les ouvertures de montage.
- Desserrer les mâchoires de serrage, enfoncer la glace de porte dans le guide-glace (flèche) et serrer les mâchoires de serrage avec les vis (2) (1 daN.m) (fig. Car. 32).

Platine de porte avant

DÉPOSE ET REPOSE

- La platine sert à fixer le lève-glace, la serrure de porte et le haut-parleur.
- Le lève-glace est compris dans l'ensemble de livraison de la platine.
- La platine peut seulement être déposée quand la glace de porte est dévissée des mâchoires de calage du lève-glace. À cet effet, il faut abaisser la glace de porte jusqu'à hauteur des trous de montage aménagés dans la platine et desserrer les mâchoires de calage.
- S'il n'est pas possible d'abaisser la glace de porte sur un véhicule équipé de lève-glaces électriques, il faut commencer par déterminer l'origine exacte du défaut.
- À cet effet, il faut interroger la mémoire de défauts du système confort (adresse 46) au moyen du lecteur de défauts V.A.G 1551.
- Déposer le revêtement de la porte avant.
- Déposer le boîtier de barillet.
- Retirer les capuchons en faisant levier (1) (fig. Car. 25).

- Abaisser la glace de porte jusqu'à ce que les vis de fixation de la glace de porte soient accessibles.
- Desserrer les vis (2) et écarter les mâchoires de calage.
- Repousser la glace de porte vers le haut et la fixer (p. ex. avec du ruban adhésif).
- Débrancher tous les connecteurs.
- Dévisser les vis (2). Couple de serrage 2 daN.m (fig. Car. 29).
- La position 3 centre la serrure lors du montage.
- Dévisser les vis (flèches). Décoller le haut de la platine de la porte, soulever la platine et l'extraire de la porte en direction des charnières de porte (fig. Car. 25).
- Retourner la platine et débrancher le connecteur de la serrure de porte.
- Déclipser ensuite les clips des câbles électriques au dos de la platine.
- Mettre en place la platine dans la porte.
- Positionner les vis et les serrer dans l'ordre prescrit. Couple de serrage 0,8 daN.m (fig. Car. 32).
- Desserrer les mâchoires de serrage, enfoncer la glace de porte (1) dans le guide-glace (flèche) et serrer les mâchoires de serrage avec les vis (2) (1 daN.m).
- La suite de la repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Planche de bord

Attention : Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique.

DÉPOSE

- **Nota :** Avant de déconnecter la batterie, il faut demander le code antivol de l'autoradio.
- Déposer la console centrale.
- Déposer le module de sac gonflable côté conducteur.
- Dévisser la vis six pans (2) (60 Nm - doit être remplacée) (fig. Car. 33)

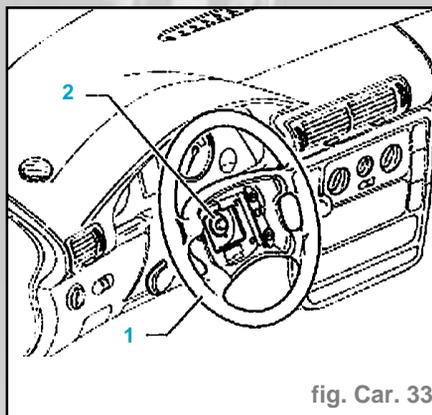


fig. Car. 33

- Amener le volant de direction (1) en position médiane (roues en ligne droite).
- Retirer le volant (1) de la colonne de direction.
- Dévisser les deux vis à empreinte cruciforme et retirer le revêtement supérieur du commodo.

- Dévisser les quatre vis à empreinte cruciforme (flèches). (fig. Car. 34)

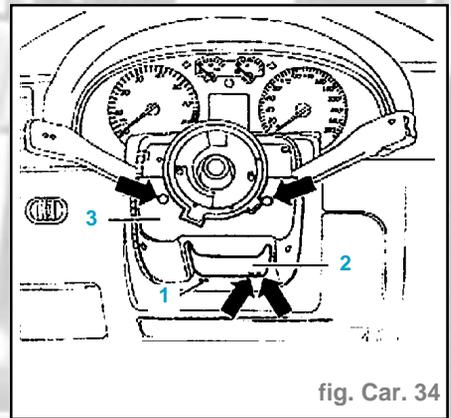


fig. Car. 34

- Dévisser la vis à six pans creux (1).
- Desserrer le dispositif de réglage en hauteur (2) du volant.
- Retirer le revêtement inférieur du commodo (3).
- Desserrer la vis à six pans creux et débrancher les connexions à fiche du commodo.
- Enlever le commodo
- Enlever le capuchon (1) en faisant levier. (fig. Car. 35)

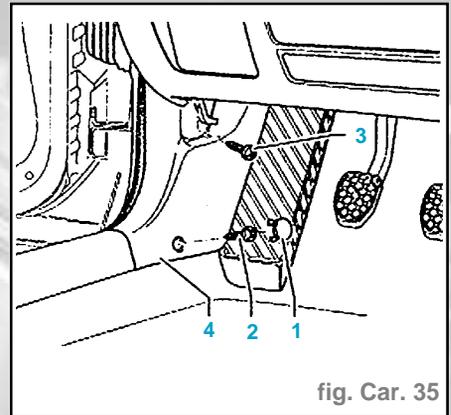


fig. Car. 35

- Dévisser les vis (2) et (3).
- Déclipser le revêtement inférieur du montant A côté conducteur (4) de l'enjoliveur de seuil de porte et le retirer.
- Déclipser le cache (1) (fig. Car. 36)

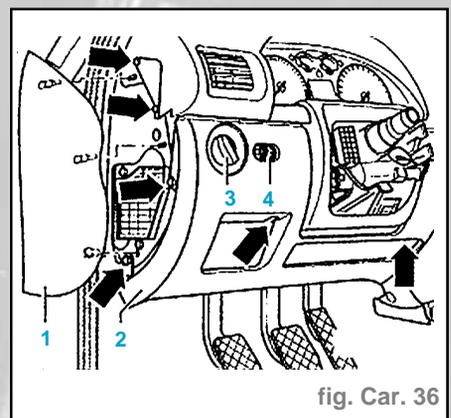


fig. Car. 36

- Dévisser la vis (flèches).
- Retirer le vide-poches côté conducteur (2).
- Débrancher les connecteurs de la commande d'éclairage (3) et de la molette de réglage du site des phares (4).

- Pousser le cache (1) vers le haut et le caler à l'aide d'un ustensile (2) (p. ex. avec la poignée d'un tournevis) (fig. Car. 37).

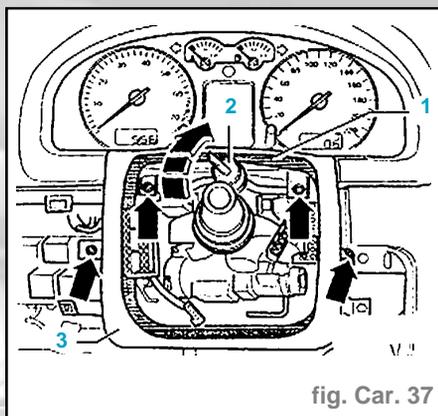


fig. Car. 37

- Dévisser les quatre vis (flèches).
- Retirer le cache (3)
- Dévisser les deux vis (flèches) (fig. Car. 38).

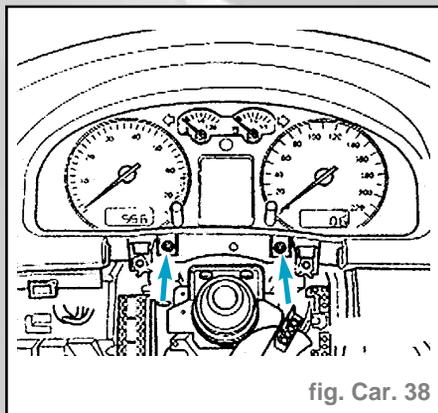


fig. Car. 38

- Enlever le porte-instruments.
- Débrancher les connexions à fiche.
- Dévisser les deux vis (flèches) (fig. Car. 39).

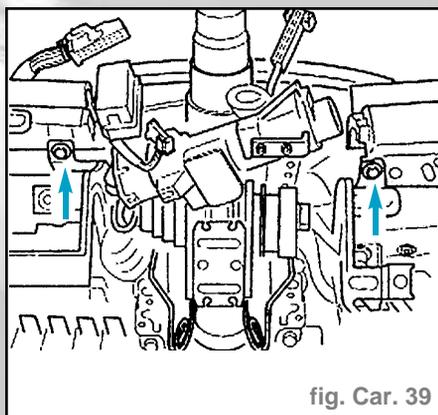


fig. Car. 39

- Pour déposer l'autoradio, il est nécessaire d'utiliser l'extracteur pour autoradio 3316.
- L'extracteur 3316 se compose de deux pièces identiques.
- Engager l'extracteur pour autoradio 3316 dans les fentes de déverrouillage jusqu'à ce qu'il s'encliquette.
- A l'aide des anneaux de l'extracteur, extraire l'autoradio hors du tableau de bord.

Nota : L'extracteur 3316 ne doit pas être serré sur le côté ou enfoncé de biais. Pour extraire l'extracteur, les ergots de fixation latéraux de l'autoradio doivent être serrés vers l'intérieur.

- Débrancher les connecteurs.
- Déclipser l'écran de commande chauffage.
- Dévisser les huit vis (flèches) (fig. Car. 40).

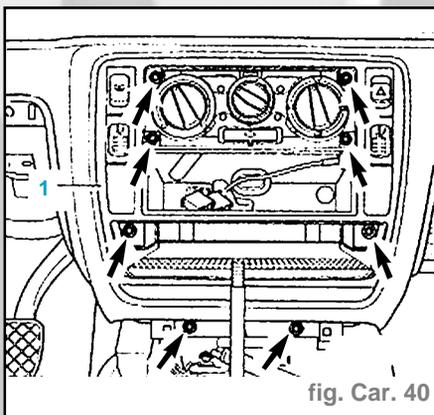


fig. Car. 40

- Retirer le cache central du tableau de bord (1) et débrancher les connecteurs.
- Dévisser les cinq vis (flèches) (fig. Car. 41).

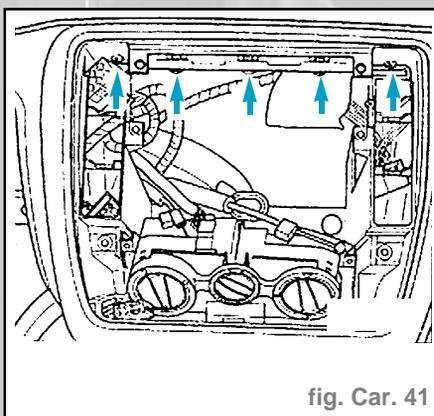


fig. Car. 41

- Dévisser la vis (flèches) (fig. Car. 42).

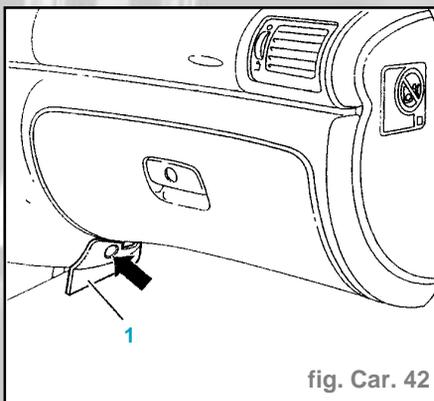


fig. Car. 42

- Retirer l'écran (1).
- Enlever le capuchon (1) en faisant levier (fig. Car. 43).
- Dévisser les vis (2) et (3).
- Déclipser de l'enjoliveur de seuil de porte le revêtement inférieur du montant A côté passager avant (4) et le retirer.
- Dévisser les vis (flèches) (fig. Car. 44).
- Ouvrir le vide-poches (1) côté passager avant.

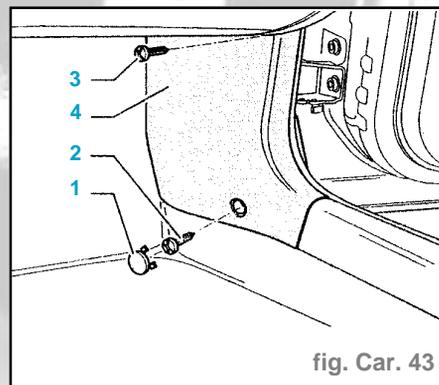


fig. Car. 43

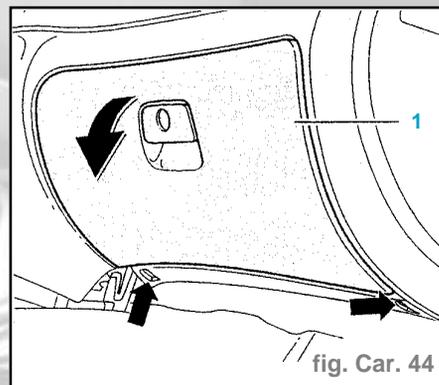


fig. Car. 44

- Dévisser les vis (flèches) (fig. Car. 45).

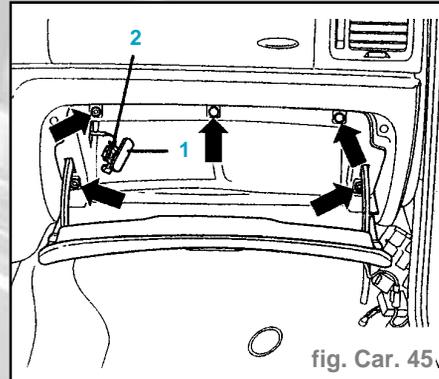


fig. Car. 45

- Retirer avec précaution l'éclaireur du vide-poches côté passager avant (1) en faisant levier à l'aide d'un tournevis, en commençant par le haut, et débrancher le connecteur (2).
- Extraire le vide-poches du tableau de bord côté passager avant.
- Extraire le cache latéral en faisant levier.
- Dévisser les vis à six pans (flèches) (fig. Car. 46).
- Débrancher le connecteur (1).
- Extraire le tableau de bord en le soulevant.

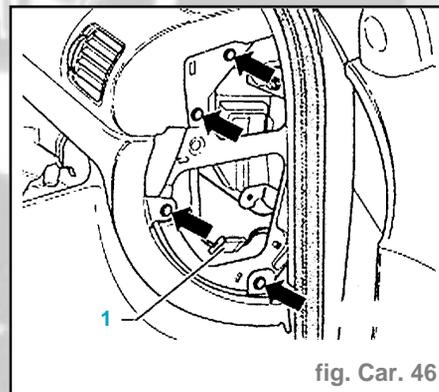


fig. Car. 46

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REPOSE

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse.

Remarques : - Après avoir reconnecté la batterie, veiller à contrôler l'équipement du véhicule (autoradio, montre, lève-glaces électriques)

- Si le témoin de sac gonflable (**K 75**) signale un défaut après le montage, il faut effacer et réinterroger la mémoire de défauts avec le lecteur de défauts **V.A.G 1551**.

Chauffage

ÉCLATÉ SYSTÈME DE CHAUFFAGE

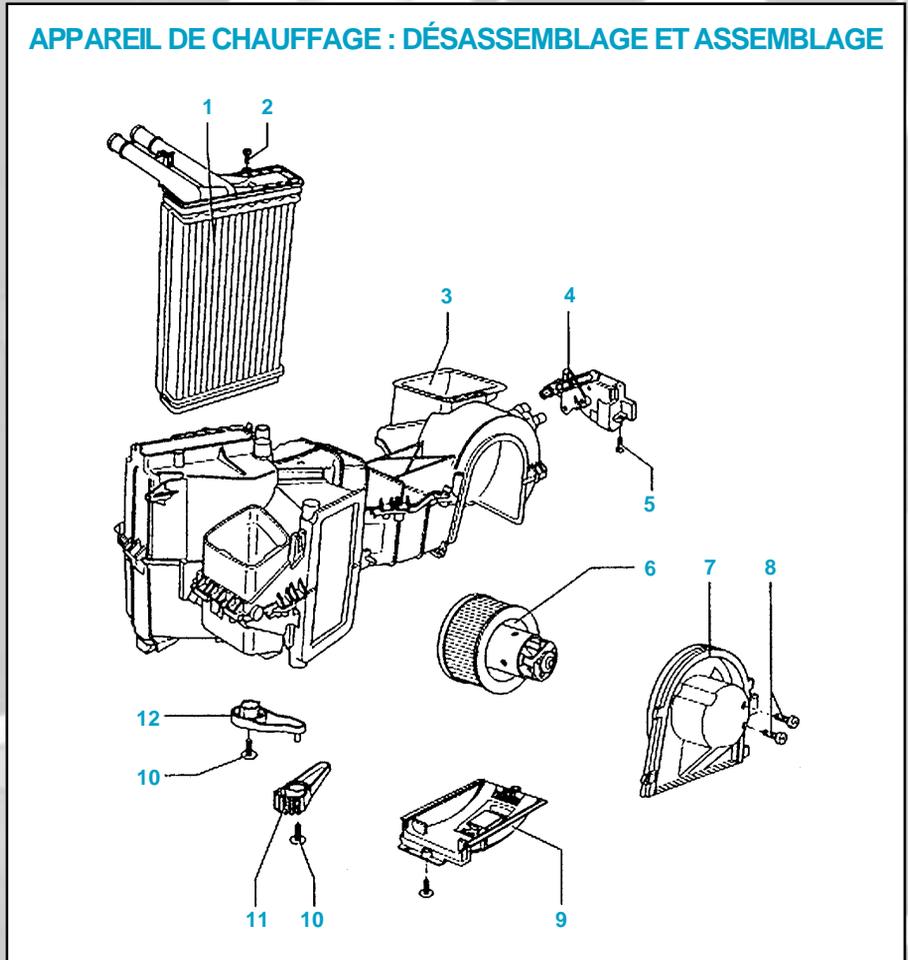
Attention : Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique

Nota : - Avant de débrancher la batterie, demander le code de l'antivol de l'autoradio

- Une fois la batterie rebranchée, penser à contrôler les équipements du véhicule (autoradio, montre, lève-glaces électriques)

- 1 - Agrafe
 - Soulever à l'aide d'un tournevis
- 2 - Filtre à poussière et à pollen
- 3 - Ajustage d'admission
- 4 - Buse de dégivrage
- 5 - Diffuseur de glace latérale
- 6 - Diffuseur
- 7 - Traverse du tableau de bord
- 8 - Pièce intermédiaire pour dégivrage

APPAREIL DE CHAUFFAGE : DÉSASSEMBLAGE ET ASSEMBLAGE



9 - Appareil de chauffage

- Déposer et reposer le tableau de bord
- Déposer la traverse du tableau de bord
- Obturer l'échangeur de chaleur pour éviter que le liquide de refroidissement ne s'échappe
- Déposer l'appareil de chauffage

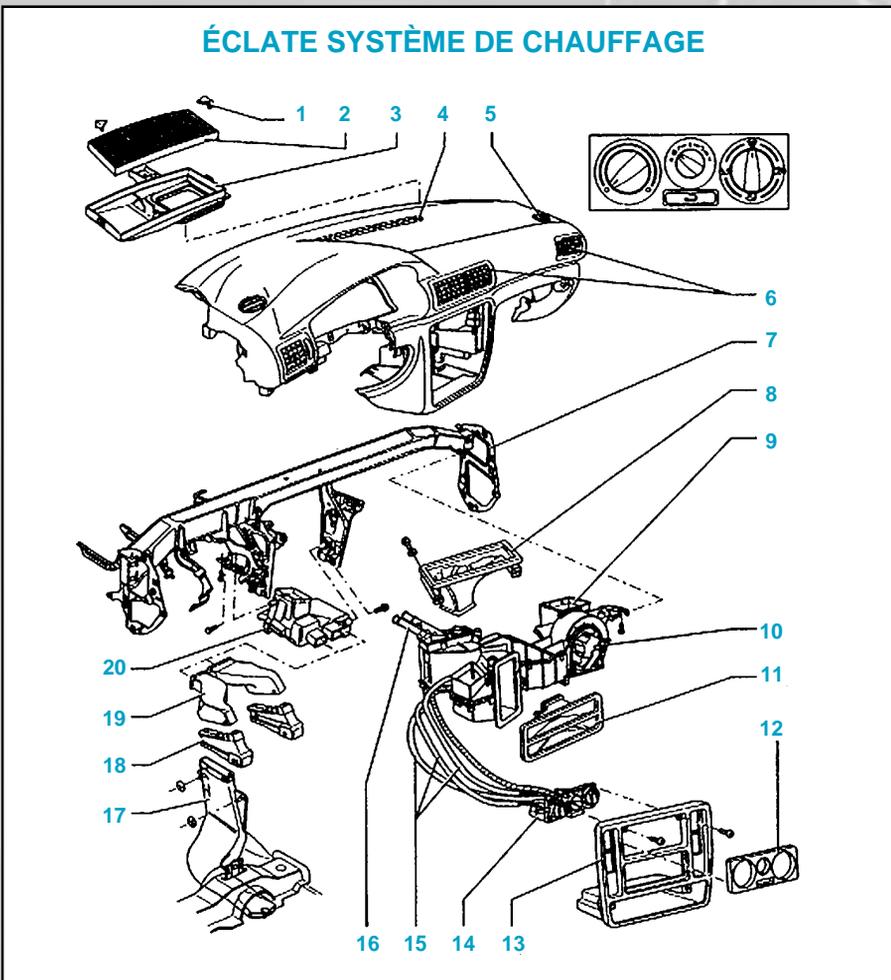
10 - Soufflante d'air (V12)

- 11 - Élément intermédiaire**
- 12 - Écran de la régulation**
- 13 - Écran central**
- 14 - Régulation d'air chaud et d'air frais**
- 15 - Câbles.**
- 16 - Échangeur de chaleur**
 - Remplacer : commencer par déposer le tableau de bord, puis desserrer la traverse du tableau de bord pour déposer le chauffage
 - Après la dépose, vidanger le liquide de refroidissement en entier

17 - Canal arrière gauche

- 18 - Élément de liaison inférieur**
- 19 - Élément de liaison supérieur**
- 20 - Diffuseur au plancher**

ÉCLATE SYSTÈME DE CHAUFFAGE



APPAREIL DE CHAUFFAGE : DÉSASSEMBLAGE ET ASSEMBLAGE

- 1 - Échangeur de chaleur
- 2 - Vis à tôle à tête bombée
 - Utiliser si les ergots de fixation sont cassés
- 3 - Boîtier répartiteur d'air
 - Ne pas poursuivre le désassemblage
- 4 - Servomoteur de volet d'air frais/recyclé (V154)

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- 5 - Vis à tôle à tête bombée
- 6 - Soufflante d'air frais (V2)
- 7 - Boîtier de soufflante d'air frais
- 8 - Vis à tôle à tête bombée
- 9 - Prérésistance (N24)
- 10 - Vis à tôle à tête bombée
- 11 - Levier du volet central
- 12 - Levier du volet de température

Climatisation

Attention : Déconnecter la tresse de masse de la batterie avant d'effectuer des travaux sur l'équipement électrique.

Nota : - Lors du rebranchement de la batterie, penser à contrôler les équipements du véhicule (autoradio, montre, lève-glaces électriques)

- Une plaquette signalétique apposée sur le porte-serrure dans le compartiment-moteur renseigne sur le réfrigérant utilisé et la quantité de remplissage.

Mesures de sécurité à prendre lors de travaux à effectuer sur les véhicules équipés d'un climatiseur et pour la manipulation du réfrigérant R134a

- Pour ce réfrigérant, il convient de se conformer aux mesures de sécurité suivantes (auxquelles peuvent s'ajouter des prescriptions supplémentaires dans les différents pays) :

- **S'il est nécessaire de vidanger le circuit de réfrigérant pour effectuer des travaux de réparation, le véhicule doit être confié à un atelier spécialisé compétent pour les climatiseurs.**

Nota : - Il est recommandé d'avoir toujours près de soi un flacon rempli de produit de rinçage pour les yeux. En cas de projection de réfrigérant liquide dans les yeux, rincer soigneusement ces derniers à l'eau pendant environ 15 minutes.

- Mettre ensuite des gouttes dans les yeux et consulter immédiatement un médecin, même si les yeux ne font pas mal. Il faut indiquer au médecin que les gelures ont été provoquées par du réfrigérant **R134a**.

- Si, en dépit des mesures de sécurité, le réfrigérant entre en contact avec d'autres parties du corps, il faut également aussitôt les rincer soigneusement pendant au moins 15 minutes à l'eau froide.

- **Il ne faut travailler sur le circuit de réfrigérant que dans des locaux bien aérés. Le réfrigérant ne doit pas être stocké dans des fosses ni être entreposé dans des fenêtres de cave.**

Motif : Le réfrigérant est incolore et inodore. De surcroît, il est plus lourd que l'air et chasse donc l'oxygène. Si, en dépit de toutes les mesures de sécurité, du réfrigérant venait à s'échapper, il existe un réel danger d'asphyxie, imperceptible à l'avance, dans les locaux pouvant être difficilement aérés ou dans les fosses de montage.

Remède : En cas de travaux sur le circuit de réfrigérant, s'assurer qu'il n'y a pas de fosses, de puits ou d'entrées de cave dans un rayon de 5 mètres. Les installations d'aspiration/d'extraction correspondantes doivent être mises en marche.

- **Il est interdit d'effectuer une soudure, une brasure ou étamage sur les pièces du climatiseur lorsque celui-ci est rempli.**

- Cette interdiction s'applique également aux travaux de soudage et de brasage sur le véhicule lorsque les pièces du climatiseur risquent de s'échauffer. Dans le cas d'une réparation incluant des travaux de peinture, les éléments du climatiseur ne doivent pas être exposés à des températures sur objet supérieures à **80°C** dans l'étuve ou dans la zone de préchauffage de celle-ci.

Motif : La montée en température provoque une forte suppression à l'intérieur du climatiseur ; cette suppression risque d'entraîner l'ouverture du clapet de décharge. Le soudage électrique émet des rayons ultraviolets invisibles qui irradient les flexibles de réfrigérant et entraînent la décomposition chimique de celui-ci.

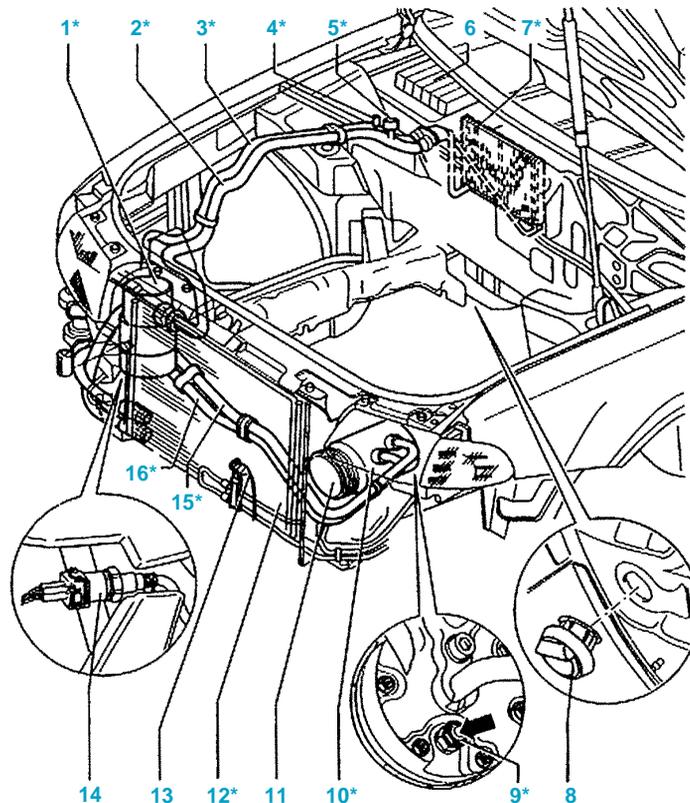
Remède : Il est interdit de remettre en état des pièces endommagées ou non étanches du climatiseur par soudage ou par brasage. Remplacer systématiquement ces pièces après avoir extrait du circuit de réfrigérant la totalité du réfrigérant à l'aide de la station d'aspiration.

Nota : - Les pièces repérées par * ne peuvent être remises en état que dans un atelier, car le réfrigérant doit être préalablement aspiré au moyen de la station d'aspiration **V.A.G 1770** ou **V.A.G 1771**.

- La figure ci-contre représente le véhicule avec lettres-repères moteur ACK

- 1 - Bac-récepteur*
- 2 - Conduite de réfrigérant*
 - Entre l'évaporateur et le bac-récepteur
- 3 - Flexible de réfrigérant*
 - Entre l'évaporateur et le condenseur
- 4 - Clapet d'aspiration et de remplissage*
 - Côté B.P.
- 5 - Clapet d'aspiration et de remplissage*
 - Côté H.P.
- 6 - Filtre à poussière et à pollen
- 7 - Évaporateur*
 - Dans l'habitacle
- 8 - Clapet d'écoulement d'eau
- 9 - Clapet de décharge*
- 10 - Compresseur*
- 11 - Coupleur électromagnétique (N25)
- 12 - Condenseur*
- 13 - Contacteur de température extérieure (F38)
 - Met le coupleur électromagnétique (N25) hors circuit lorsque la température extérieure est trop basse (arrêt à **-1°C**, enclenchement à **7°C**)
- 14 - Contacteur de pression du climatiseur (F129)
 - Couple de serrage : **8 Nm**
 - Remplacer le joint torique (tenir compte du numéro de pièce)

EMPLACEMENT CLIMATISEUR ET CHAUFFAGE DANS LE COMPARTIMENT-MOTEUR



Fonctions :

- Commute le ventilateur de liquide de refroidissement (V7) à la vitesse supérieur en cas d'augmentation de la pression dans le circuit de réfrigérant .
- Arrête le climatiseur en cas de pression trop élevée (p. ex. en cas de refroidissement insuffisante du moteur)
- Arrête le climatiseur en cas de pression insuffisante (p. ex. en cas de perte de réfrigérant)

15- Flexible de réfrigérant*

- Entre le compresseur et le condenseur

16- Flexible de réfrigérant*

- Entre le compresseur et le bac-récepteur

Sécurité

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES RÉTRACTEURS DE CEINTURE

- Les travaux de contrôle, de montage et de remise en état ne doivent être effectués que par du personnel qui a reçu la formation appropriée.
- Les composants des rétracteurs de ceinture ne doivent être ni ouverts ni réparés ; utiliser systématiquement des pièces neuves (risque de blessures).
- Les modules de rétracteurs de ceinture qui ont été exposés à de fortes secousses ou sont tombés à terre ne doivent plus être montés sur les véhicules.
- Remplacer systématiquement les modules de rétracteurs de ceinture ayant subi des dommages mécaniques (bosses, fissures).
- Le stockage et le transport sont soumis à loi concernant les matériaux explosifs.
- L'élimination des pièces usagées non mises à feu est prise en charge par les Centres de Distribution ou les Importateurs.
- Le montage du module de rétracteur de ceinture doit être effectué immédiatement après qu'il a été prélevé de l'emballage de transport.
- Il n'est pas permis d'utiliser des tournevis à frapper pour déposer les rétracteurs de ceinture.
- En cas d'interruption du travail, il faut reposer le module de rétracteur de ceinture dans l'emballage de transport.
- Il n'est pas autorisé de laisser le module de rétracteur de ceinture sans surveillance.
- Le module de rétracteur de ceinture ne doit pas être traité à la graisse, aux nettoyeurs ou produits similaires ni être exposé, même brièvement, à des températures supérieures à **100°C**.
- La charge propulsive pyrotechnique n'a pas de date d'expiration, c'est-à-dire qu'elle peut être conservée de façon illimitée et ne nécessite aucun entretien.

MESURES DE SÉCURITÉ A RESPECTER LORS DES TRAVAUX SUR LE SAC GONFLABLE

- Les travaux de contrôle, de montage et de remise en état ne doivent être effectués que par du personnel qui a

reçu la formation appropriée.

- Lors des travaux sur le système de sac gonflable, la tresse de masse de la batterie doit être débranchée.
- Aucun temps d'attente ne doit être respecté une fois la batterie débranchée.
- Lors du branchement du système de sac gonflable sur une source de tension, aucune personne ne doit se trouver à l'intérieur du véhicule.
- Avant d'entrer en contact (toucher) avec le module de sac gonflable, le mécanicien doit se décharger de son électricité statique. Cette décharge électrostatique est obtenue en touchant des pièces de métal mises à terre, p. ex. des conduites d'eau, des tuyaux de chauffage ou des supports métalliques.
- Le montage du module de sac gonflable doit être effectué immédiatement après qu'il a été sorti de son emballage de transport.
- En cas d'interruption de travail, il faut replacer le module de sac gonflable dans l'emballage de transport. Il n'est pas autorisé de laisser le module de sac gonflable sans surveillance.
- Lorsqu'ils sont déposés, les modules de sac gonflable doivent être stockés de telle manière que le côté rembourré soit dirigé vers le haut.
- Les modules de sac gonflable qui sont tombés sur un support dur ou qui présentent des endommagements ne doivent plus être montés.
- Les modules de sac gonflable qui n'ont pas été déclenchés doivent être repérés et renvoyés pour élimination au fabricant (utiliser à cet effet l'emballage

de transport prévu pour les modules de sac gonflable)

REPLACEMENT DES MODULES DE SAC GONFLABLE APRÈS ACCIDENT

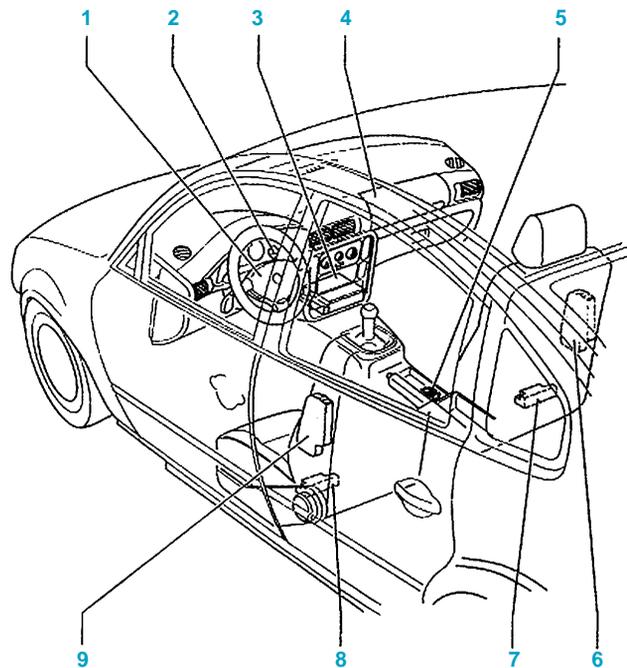
Accident avec déclenchement de sac gonflable

- Il faut systématiquement :
 - Tous les modules de sac gonflable déclenchés ainsi que les appareils de commande et de capteurs.
 - Les appuis du module du passager avant
 - L'anneau de rappel avec bague collectrice
 - Toutes les ceintures de sécurités dont les rétracteurs ont été déclenchés.
 - En cas de besoin (contrôle visuel), il faut remplacer en plus : tous les composants défectueux.

Accident sans déclenchement de sac gonflable

- Si aucun défaut n'est signalé par le témoin du sac gonflable (K 75), aucun composant ne doit être remplacé. Les ceintures de sécurités doivent être contrôlées séparément.
- Après le remplacement des modules de sac gonflable ou de l'appareil de commande, coller les étiquettes (uniquement les bandes détachables) sur le formulaire d'enregistrement et envoyer celui-ci au centre de diffusion régional ou l'importateur qui se chargeront de l'enregistrement.
- Le formulaire d'enregistrement **000 010227 C** doit être commandé séparément.

VUE D'ENSEMBLE DES EMPLACEMENTS DE MONTAGE DU SYSTÈME AIRBAG



- 1 :** Module de sac gonflable côté conducteur - **2 :** Témoin du sac gonflable (K 75) - **3 :** Appareil de commande du sac gonflable (J 234) - **4 :** Module de sac gonflable côté passager - **5 :** Fiche de diagnostic - **6 :** Sac gonflable latéral côté passager avant - **7 :** Capteur (sac gonflable latéral côté passager avant) - **8 :** Capteur (sac gonflable latéral côté conducteur) - **9 :** Sac gonflable latéral côté conducteur

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Remplacement passage de roue avant (Comprend : remplacement du longeron et du renfort de passage de roue)

- Découper le renfort de passage de roue.
- Découper le longeron

Zones de découpage

- Dégrafer l'accostage d'origine (a) et (b) (fig. Car. 47)
- Enlever les morceaux de tôle restants.

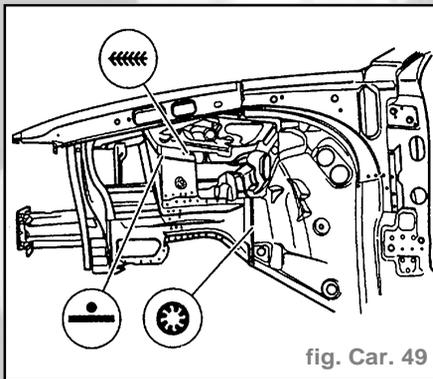


fig. Car. 49

- Souder le reste de l'accostage à la pointeuse électrique.
- Souder la pièce neuve en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 50).
- Souder le reste de l'accostage à la pointeuse électrique.
- Souder le renfort de passage de roue.

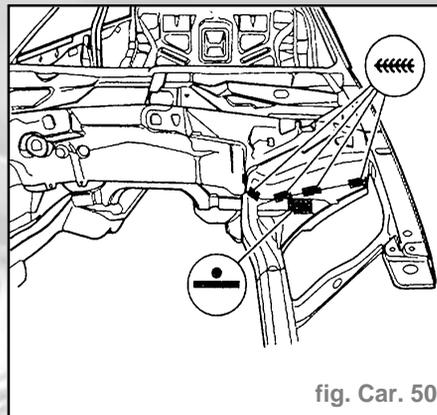


fig. Car. 50

Remplacement longeron avant

Zones de découpage

- Percer les points de soudure pour le soudage ultérieur par bouchonnage (fig. Car. 51).
- Découper le longeron à l'intérieur.

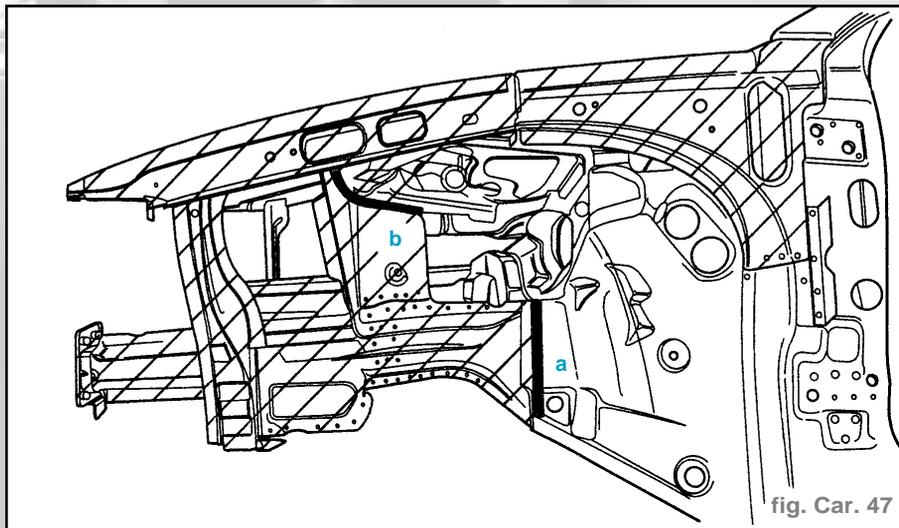


fig. Car. 47

Pièces de rechange

- Passage de roue
- Renfort
- Longeron
- Logement d'amortisseur de choc

Préparation des pièces neuves

- Reporter les lignes de coupe sur les pièces neuves et découper la zone hachurée (fig. Car. 48).
- Percer des trous de $\varnothing 7 \text{ mm}$ pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection.

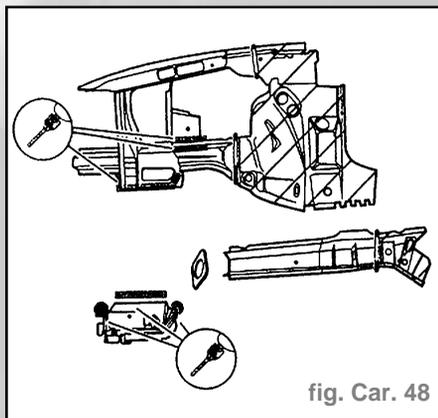


fig. Car. 48

Soudage

- Fixer la pièce neuve sur le marbre.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 49).

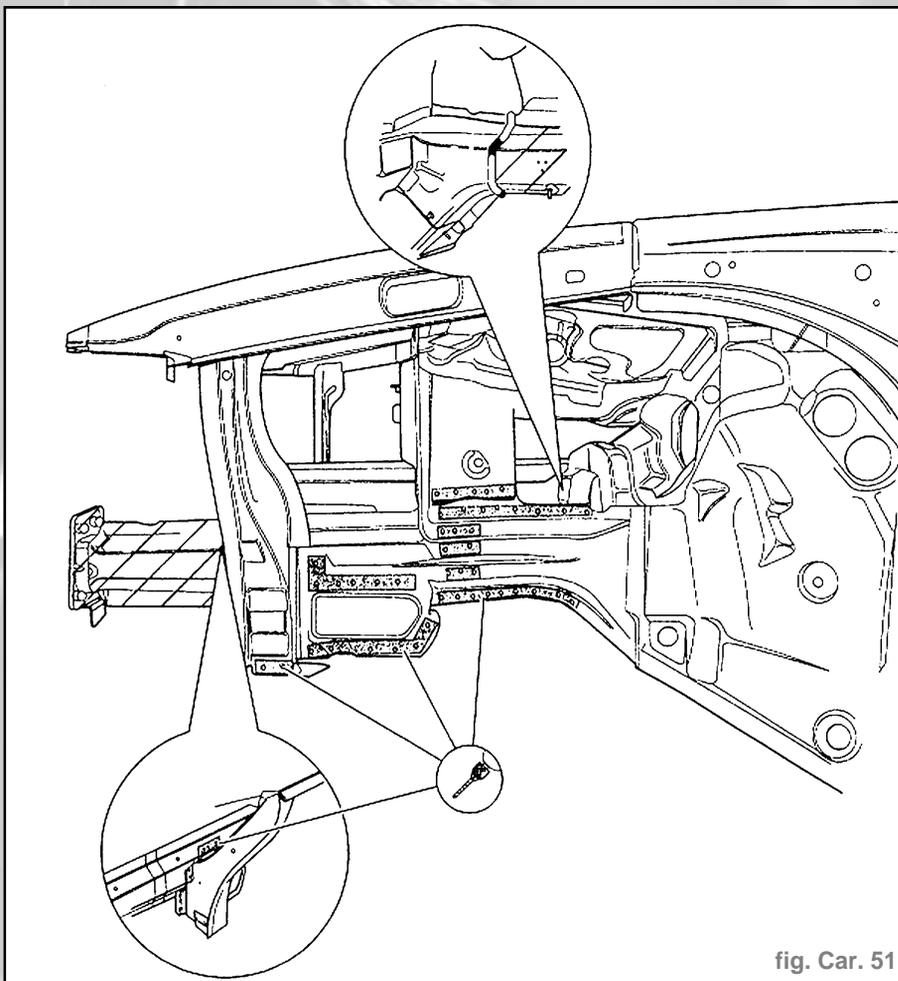


fig. Car. 51

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Nota :** - Tenir compte des renforts masqués
- Les alésages servent aux soudures supplémentaires.

Pièces de rechange

- Longeron
- Tôle de fermeture du longeron
- Logement d'amortisseur de choc
- Renfort du longeron

Préparation des pièces neuves

- Reporter la ligne de coupe sur la pièce neuve et découper la zone hachurée (fig. Car. 52).

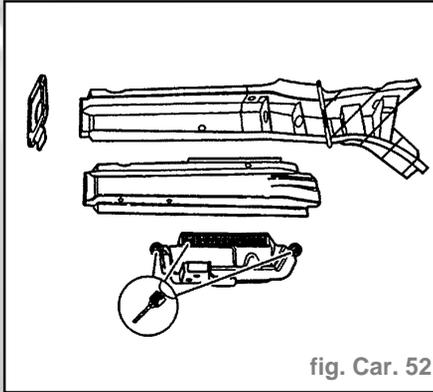


fig. Car. 52

- Nota :** La tôle de fermeture ne doit être remplacée qu'au complet.

- Percer des trous de $\varnothing 7 \text{ mm}$ pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection.
- Percer le double de trous dans le flasque long.

Soudage

- Ajuster les pièces neuves et les fixer sur le marbre.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 53)

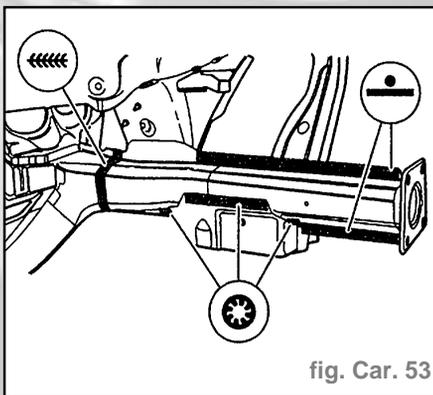


fig. Car. 53

- Souder le renfort de longeron par bouchonnage sous gaz de protection
- Souder le reste de l'accostage à la pointeuse électrique.
- Souder le logement d'amortisseur de choc en cordon continu sous gaz de protection (fig. Car. 54).
- Recouvrement de **20 mm** mini de l'extérieur par rapport à l'intérieur (a).
- Souder en plus le renfort de longeron en cordon continu sous gaz de protection.
- Souder les pièces neuves à la pointeuse électrique entre les alésages.

- Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection.

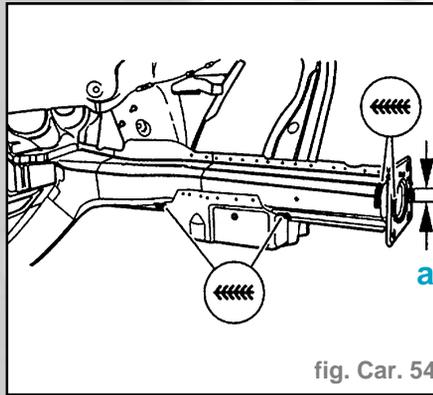


fig. Car. 54

Remplacement partie avant de longeron avant

Zones de découpe

- Cote **a = 95 mm** (fig. Car. 55).
- Découper le longeron.

- Nota :** Effectuer la découpe en ligne droite.

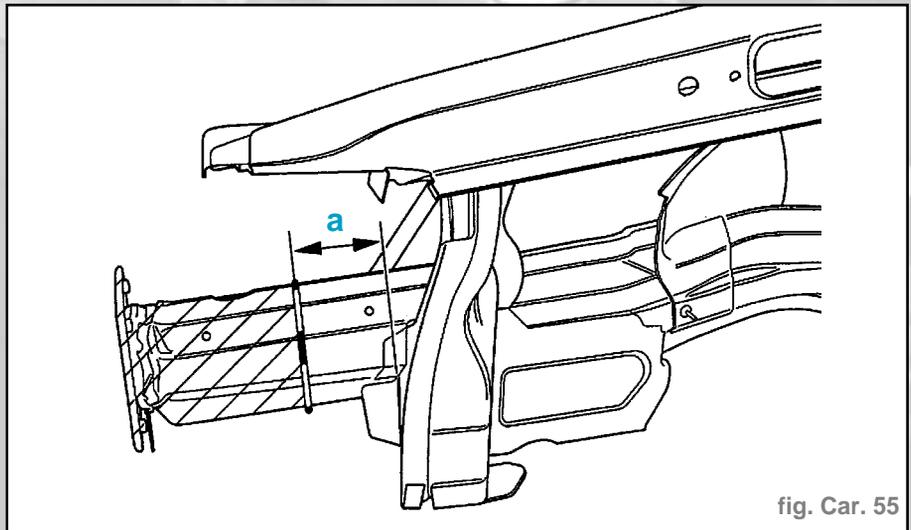


fig. Car. 55

Pièce de rechange

- Section - longeron

Soudage

- Cote **b = 240 mm** (fig. Car. 56).
- Si nécessaire, ajuster la longueur du côté de la carrosserie.

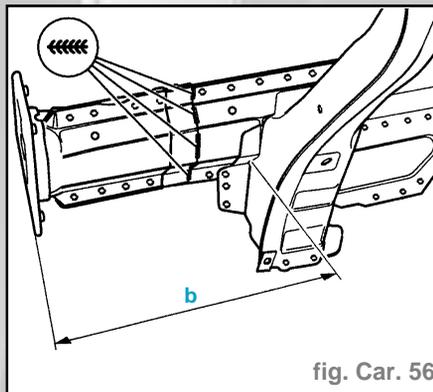


fig. Car. 56

- Nota :** Ajuster le longeron avec le porteserrure, la traverse et le phare par rapport au pare-chocs.

- Souder le longeron AV en cordon continu sous gaz de protection, **8 x 15 mm**.
- Étancher le cordon.

Remplacement montant A (pied avant) (Comprend : renfort de passage de roue)

- Attention :** - Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.

- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.

- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage (fig. Car. 57).

Zone de découpe

- Découper le renfort de passage de roue.

- Tracer la ligne de coupe (a) en fonction de la zone endommagée (fig. Car. 58).

- Procéder à la découpe (b) suivant la ligne représentée sur la figure. Ne pas endommager le renfort intérieur.

- Dégrafer l'accostage d'origine.
- A l'aide du pulseur d'air chaud **V.A.G 1416**, chauffer l'assemblage collé.

- Nota :** Respecter la découpe de la pièce de rechange.

Remplacement partiel

- En raison de renforts intérieurs, la ligne de coupe (c) n'est autorisée qu'à cet endroit.

- Les renforts sont palpables à travers l'ajourage rond.

- Souder la zone d'accostage en bord à bord, en cordon continu sous gaz de protection.

- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièces de rechange

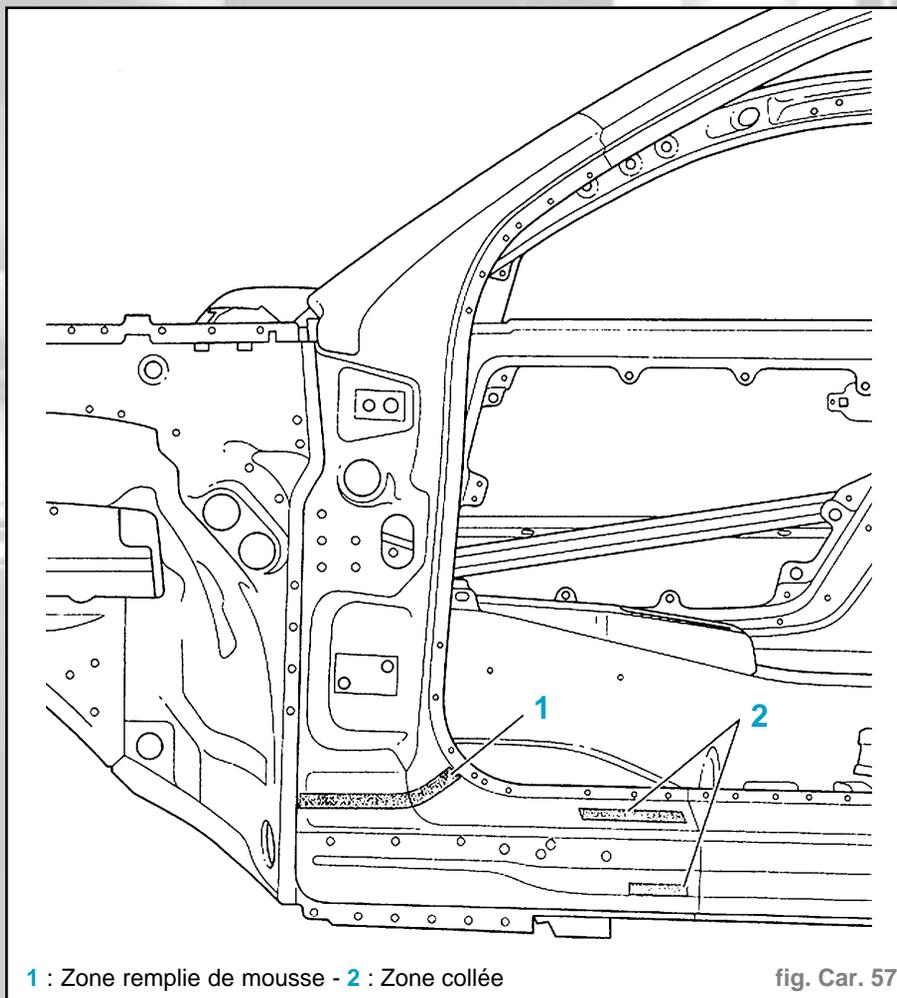
- Section de montant **A** avec bas de caisse
- Insonorisant
- Colle : **DA 001 730 A1**
- Renfort de montant **A** supérieur
- Renfort de montant **A** inférieur

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



1 : Zone remplie de mousse - 2 : Zone collée

fig. Car. 57

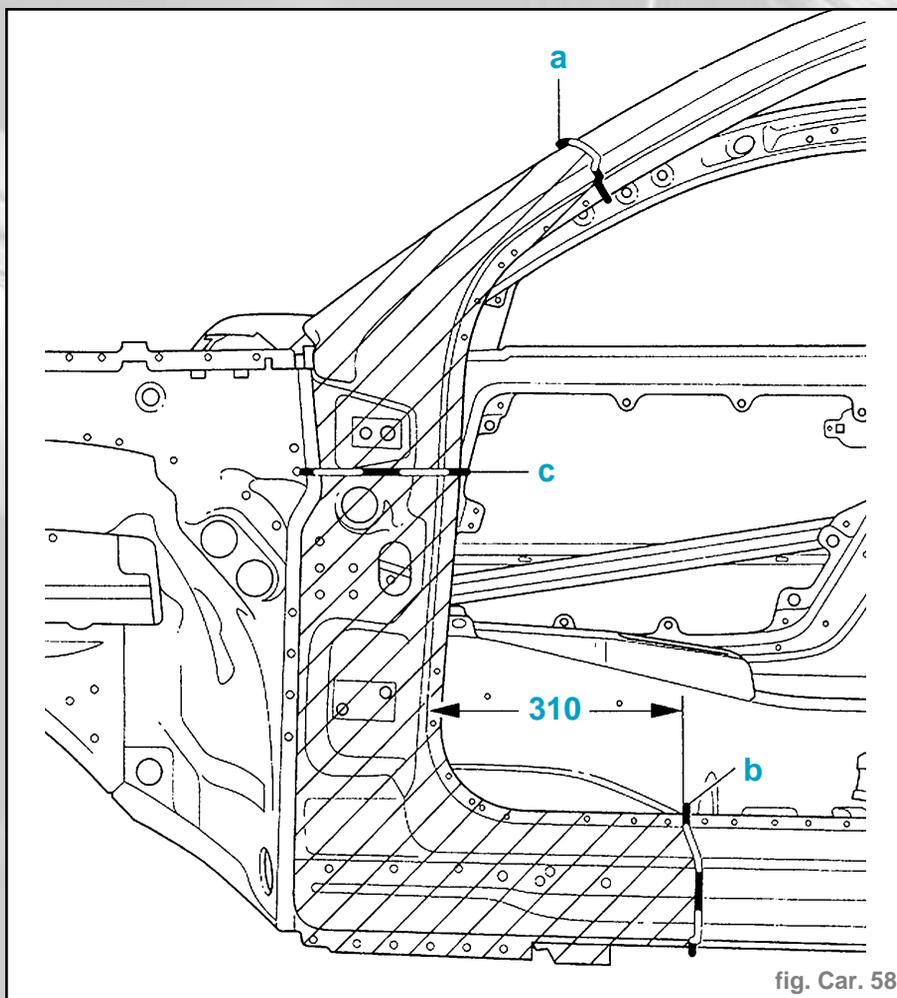


fig. Car. 58

Préparation des pièces neuves

- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et procéder au découpage.
- Percer des trous de $\varnothing 7 \text{ mm}$ pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection.
- Appliquer de la colle dans la zone de l'alésage de la charnière de porte.
- Mettre en place les renforts dans le montant **A**.
- Ajuster les pièces neuves à l'aide de l'alésage de la charnière de porte.
- Souder les renforts à la pointeuse électrique.

Soudage

- Appliquer de la colle avant de procéder au soudage (fig. Car. 59).

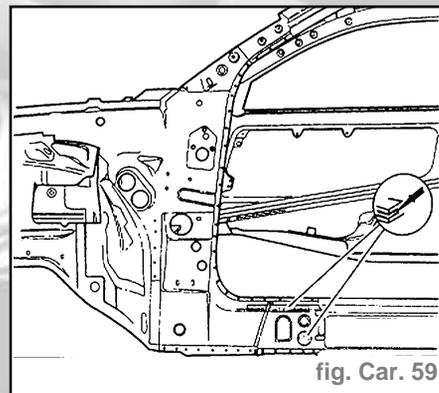


fig. Car. 59

Attention : La pièce neuve doit être soudée dans les 30 minutes, sinon la colle perd de son adhérence.

- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer.
- Souder le montant **A** à la pointeuse électrique.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection.
- Souder le montant **A** par bouchonnage sous gaz de protection.

Remplacement pavillon (Berline)

Zones de découpe

- Découper grossièrement le pavillon

Nota : En vue de la remise en état du pavillon, un paquet spécial de flexibles avec diamètre de buse réduit est nécessaire pour utiliser le poste de soudage sous gaz de protection.

• **VAS 5023**

- Éliminer le mastic d'étanchéité du canal d'étanchéité.
- Araser le cordon de soudure laser, puis redresser les morceaux de tôle restants au burin et les enlever en faisant lever.

Nota : N'araser que le cordon de soudure laser. Ne pas tronçonner le pavillon. Si le cadre de pavillon est endommagé, il doit être remplacé en même temps que le pavillon.

- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièce de rechange

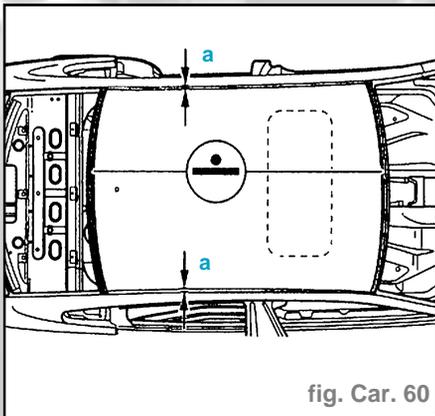
- Pavillon
- Cordon hermétique collant au butyle **AKL 450 005 05**.

Préparation de la pièce neuve

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection. Espacer les trous de **25 à 30 mm** sur 500 mm à l'avant. Espacer les trous restants de **45 à 50 mm**.

Soudage

- Avant le soudage du pavillon, appliquer sur le raidisseur de pavillon un cordon hermétique collant au butyle (fig. Car. 60).



Attention : Contrôler l'ajustage avec le pare-brise et la glace arrière. Il est impératif de respecter la cote (a) = **12 + 1 mm** pour la moulure décorative de pavillon.

- Souder le pavillon à la pointeuse électrique.
- Souder le pavillon par bouchonnage sous gaz de protection.
- Araser les points de soudure réalisés sous gaz de protection.
- Étancher le canal de pavillon en appliquant une mince couche de produit.

Nota : - L'étanchement doit être régulier et peu épais.
- Les aspérités apparaissent à travers la moulure décorative de pavillon (ondulations).

Remplacement pavillon (break)

Zones de découpe

- Découper grossièrement le pavillon.

Nota : En vue de la remise en état du pavillon, un paquet spécial de flexibles avec diamètre de buse réduit est nécessaire pour utiliser le poste de soudage sous gaz de protection.

• **VAS 5023**

- Éliminer le mastic d'étanchéité du canal d'étanchéité.
- Araser le cordon de soudure laser, puis redresser les morceaux de tôle restants au burin et les enlever en faisant levier.

Nota : N'araser que le cordon de sou-dure laser. Ne pas tronçonner le pavillon. Si le cadre de pavillon est endommagé, il doit être remplacé en même temps que le pavillon.

- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièces de rechange

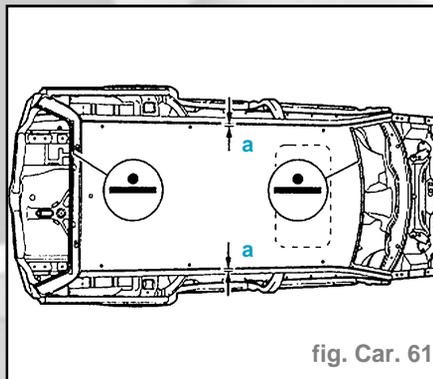
- Pavillon
- Cordon hermétique collant au butyle **AKL 450 005 05**

Préparation de la pièce neuve

- Percer des trous pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection. Espacer les trous de **25 à 30 mm** sur 500 mm à l'avant. Espacer les trous restants de **45 à 50 mm**.

Soudage

- Avant le soudage du pavillon, appliquer sur le raidisseur de pavillon un cordon hermétique collant au butyle (fig. Car. 61).



Attention : Contrôler l'ajustage avec le pare-brise et la glace arrière. Il est impératif de respecter la cote (a) = **12 + 1 mm** pour la moulure décorative de pavillon.

- Souder le pavillon à la pointeuse électrique.
- Souder le pavillon par bouchonnage sous gaz de protection.
- Souder le reste de l'accostage en cordon discontinu sous gaz de protection.
- Araser les points de soudure réalisés sous gaz de protection.
- Étancher le canal de pavillon en appliquant une mince couche de produit.

Nota : - L'étanchement doit être régulier et peu épais.

- Les aspérités apparaissent à travers la moulure décorative de pavillon (ondulations).

Remplacement montant B (piéd milieu)

Attention : - Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.

- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.

Nota : Ne procéder aux découpes qu'avec la scie de carrossier **V.A.G 1523** ou le marteau pneumatique **V.A.G 1577**.

- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage (fig. Car. 62).

Zone de découpe

Ligne de coupe supérieure

- Procéder à la découpe suivant la ligne représentée. Ne pas endommager le renfort intérieur. (fig. Car. 63).
- Cote **a = 50 mm**

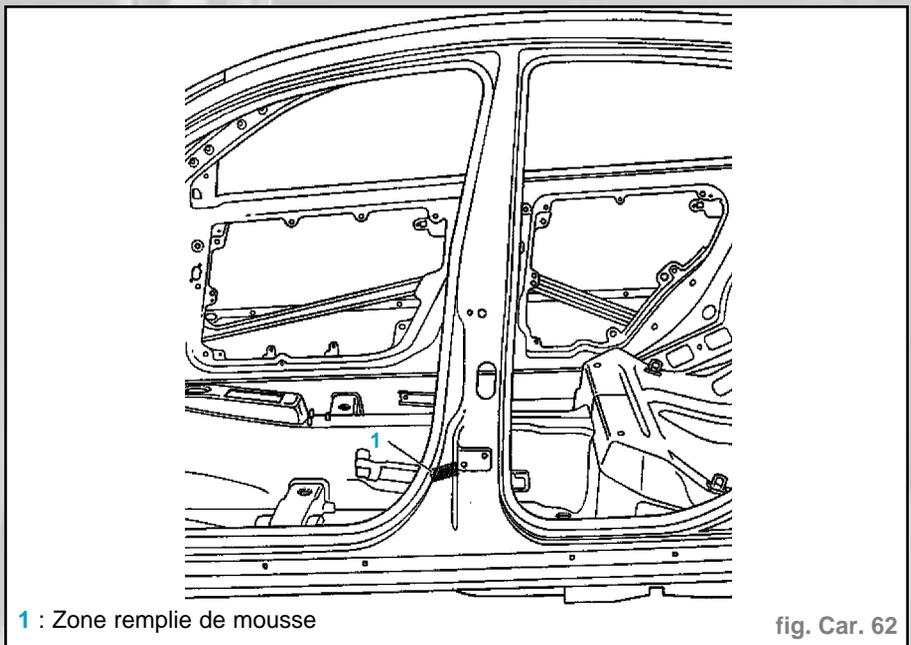
Ligne de coupe inférieure

- Découper le montant **B** au-dessous de la charnière de porte.
- A l'aide du pulseur d'air chaud **V.A.G 1416**, chauffer l'assemblage collé (2).

Nota : - Respecter la découpe de la pièce de rechange.

- Si l'étendue du dommage permet, les lignes de coupe peuvent également être tracées à la verticale (1).
- Souder la zone d'accostage en bord à bord, en cordon continu sous gaz de protection.

- Enlever les morceaux de tôle restants.



1 : Zone remplie de mousse

fig. Car. 62

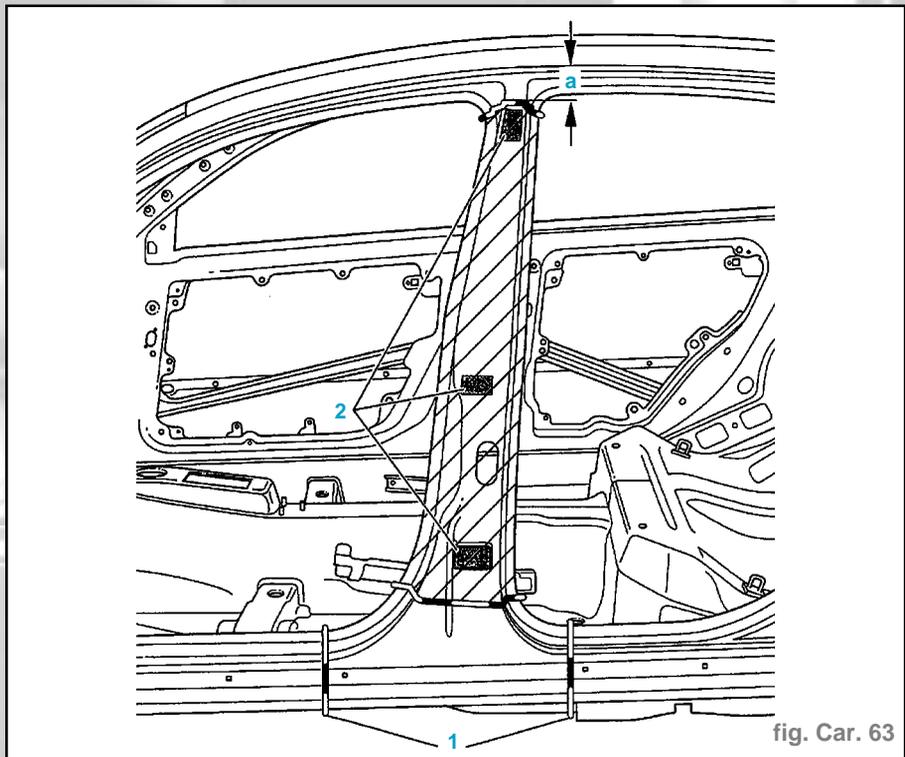


fig. Car. 63

Pièces de rechange

- Insonorisant
- Montant **B**
- Colle : **DA 001 730 A1**

Préparation de la pièce neuve

- Reporter la ligne de coupe sur la pièce neuve et découper la zone non utilisée.

Soudage

- Appliquer de la colle avant de procéder au soudage (fig. Car. 64).

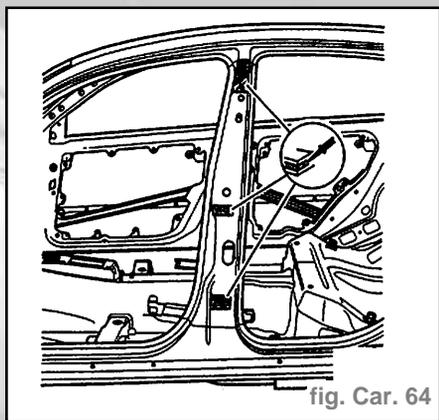


fig. Car. 64

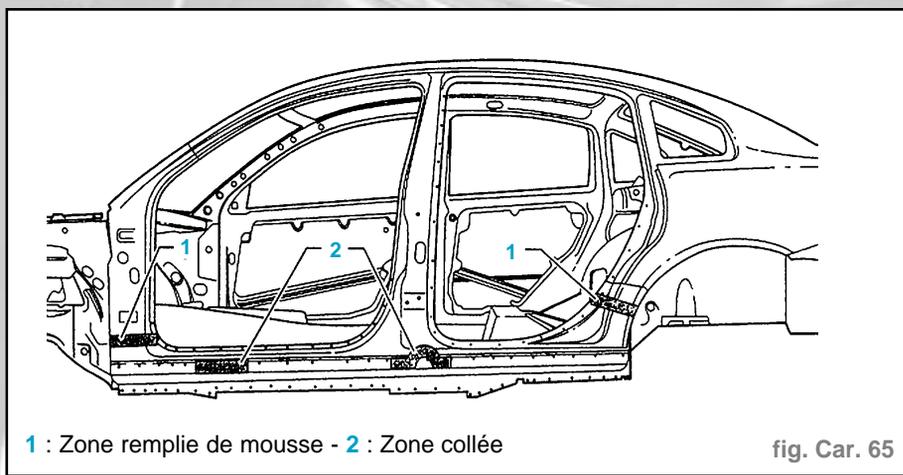
Nota : Ne pas appliquer de colle sur une zone de **15 mm** au-dessous de la ligne de coupe.

Attention : La pièce neuve doit être soudée dans les 30 minutes, sinon la colle perd de son adhérence.

- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer.
- Effectuer la soudure du montant **B** à la pointeuse électrique.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection.

Remplacement bas de caisse extérieur

Attention : - Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il



1 : Zone remplie de mousse - 2 : Zone collée

fig. Car. 65

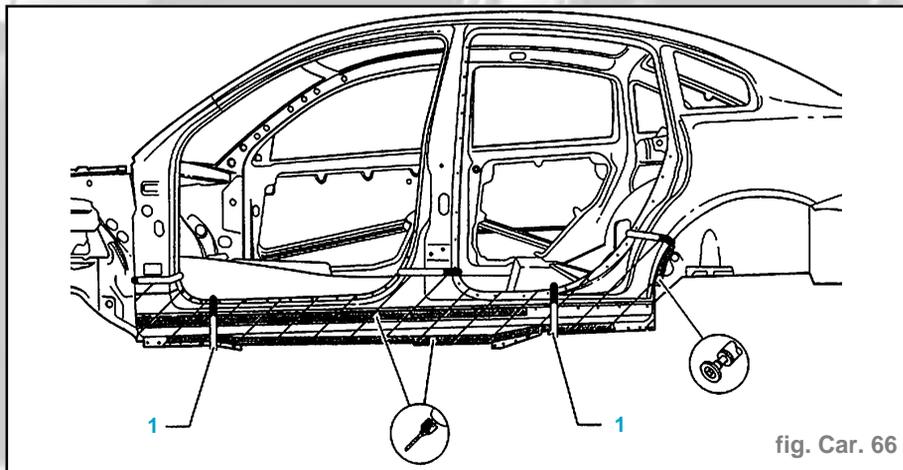


fig. Car. 66

faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.

- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.

Nota : Ne procéder aux découpes qu'avec la scie de carrossier **V.A.G 1523** ou le marteau pneumatique **V.A.G 1577**.

- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage (fig. Car. 65).

Zone de découpe

- Découper les montants **A + B** au-dessous de la charnière de porte.
- Veiller à ne pas endommager les renforts intérieurs lors du découpage.
- Tracer la ligne de coupe sur le montant **C** en fonction de la zone endommagée.

Nota : Pour la ligne de coupe arrière du bas de caisse, tenir compte de la découpe de la pièce de rechange.

- Tronçonner l'arête extérieure sur le passage de roue.
- Percer les points de soudure
- Percer l'accostage d'origine avec la tôle de plancher
- Dégraffer l'accostage d'origine.
- A l'aide du pulseur d'air chaud **V.A.G 1416**, chauffer l'assemblage collé.

Remplacement partiel

- Si l'étendue du dommage permet, il est également possible de tracer une ligne de coupe verticale (1) (fig. Car. 66)
- Souder la zone d'accostage en bord à bord, en cordon continu sous gaz de protection.
- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièces de rechange

- Section de bas de caisse
- Colle : **DA 001 730 A1**
- Insonorisant

Préparation de la pièce neuve

- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et procéder au découpage.
- Percer des trous de **Ø 7 mm** pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection.

1- Reporter sur la pièce neuve la position des alésages des reliefs situés sur les renforts de bas de caisse (fig. Car. 67).

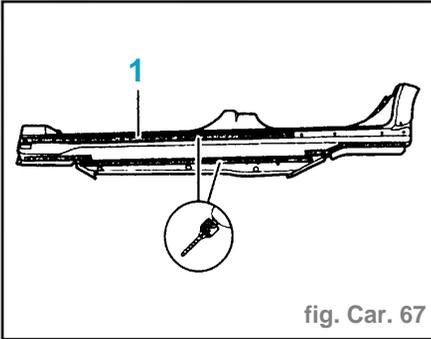


fig. Car. 67

Soudage

- Appliquer de la colle avant de procéder au soudage (fig. Car. 68).

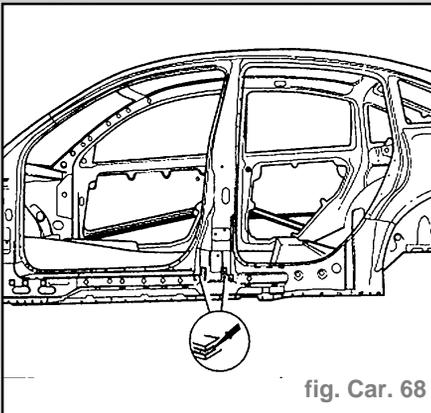


fig. Car. 68

Nota : Ne pas appliquer de colle sur une zone de **15 mm** au-dessous de la ligne de coupe.

Attention : La pièce neuve doit être soudée dans les 30 minutes, sinon la colle perd de son adhérence.

- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer.
- Souder le bas de caisse à la pointeuse électrique.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection.
- Souder le bas de caisse de l'intérieur par bouchonnage sous gaz de protection.
- Sertir le flasque de passage de roue.

Remplacement panneau latéral (berline)

Attention : - Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.

- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.

Nota : Ne procéder aux découpes qu'avec la scie de carrossier **V.A.G 1523** ou le marteau pneumatique **V.A.G 1577**.

- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage (fig. Car. 69).

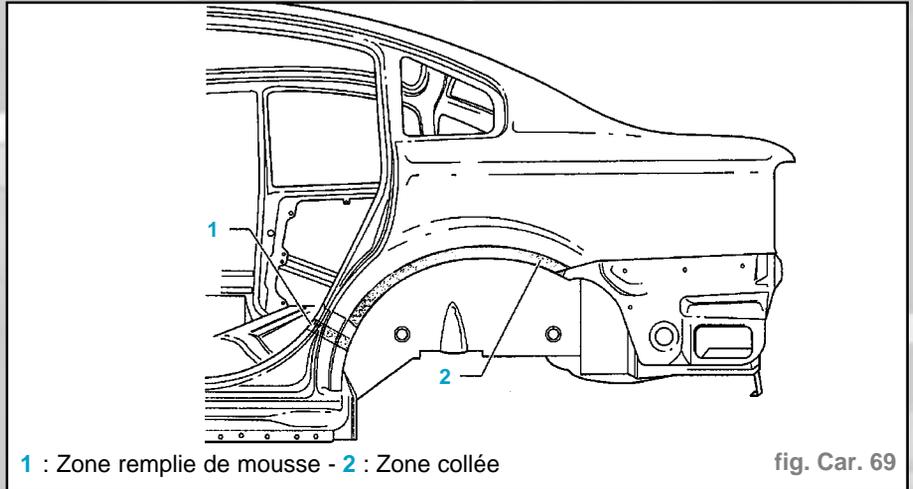
- Doubler la zone d'accostage avec des restes de tôle prélevé sur la pièce neuve et réaliser une soudure par point sur point sous gaz de protection.
- Tracer la ligne de coupe (1) du côté droit, derrière l'ouverture du réservoir.
- Enlever les morceaux de tôle restants.
- Éliminer entièrement les restes de colle et poncer à nu la surface de collage.

Pièces de rechange

- Section de panneau latéral
- Colle : **DA 001 730 A1**
- Insonorisant

Préparation de la pièce neuve

- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et découper la zone hachurée (fig. Car. 71).
- Percer des trous de **Ø 7 mm** pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection.



1 : Zone remplie de mousse - 2 : Zone collée

fig. Car. 69

Zone de découpe

- Tracer les lignes de coupe sur les montants **C** et **D** en fonction de la zone endommagée.

Nota : Respecter la découpe de la pièce de rechange.

- Tronçonner l'arête extérieure sur le passage de roue.
- Dégrafer l'accostage d'origine.

Remplacement partiel

- Un remplacement partiel est possible avec la ligne de coupe indiquée (1) (fig. Car. 70).

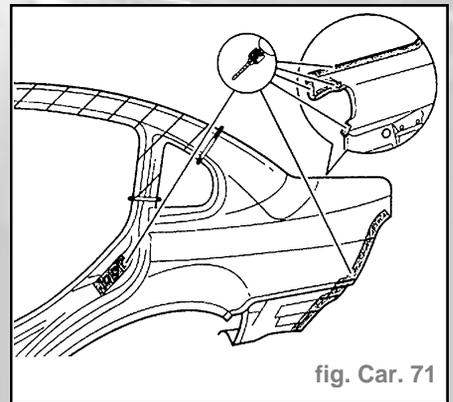


fig. Car. 71

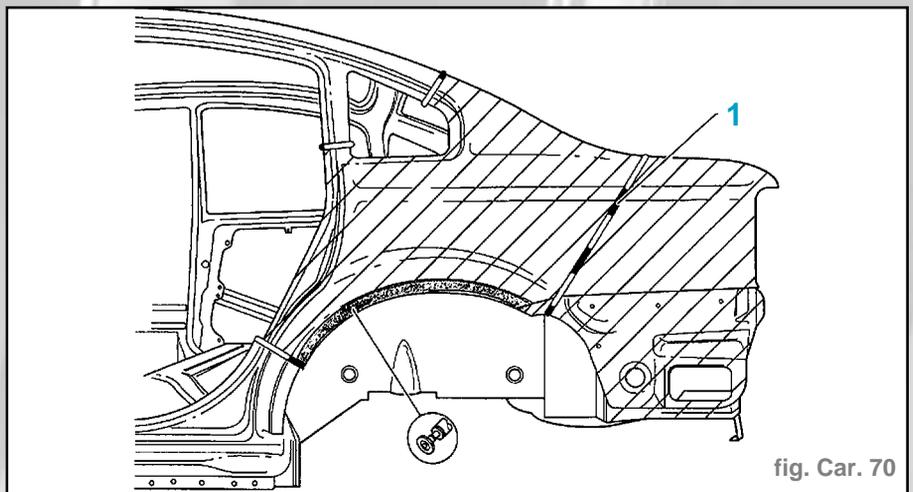


fig. Car. 70

- Débarrasser la zone de sertissage de la poussière et de la graisse.
- Appliquer de la colle dans la zone de sertissage. Réaliser 2 cordons de **3,5 mm** de diamètre.

Attention : La pièce neuve doit être soudée dans les 30 minutes, sinon la colle perd de son adhérence.

Soudage

- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer.
- Contrôler les jeux avec les pièces rapportées.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection.
- Souder le panneau latéral à la pointeuse électrique.
- Souder le panneau latéral par bouchonnage sous gaz de protection.
- Sertir le flasque de passage de roue.
- Essuyer la colle qui s'est échappée et étancher.

Remplacement panneau latéral (break)

Attention : - Étant donné que des gaz nocifs pour l'homme et l'environnement se dégagent lors de travaux de soudage, de découpe avec des appareils/outils provoquant des étincelles ou d'étamage dans les zones garnies de mousse, il faut dans tous les cas renoncer à ces procédés.

- Utiliser du mastic à 2 composants pour égaliser les aspérités.

Nota : Ne procéder aux découpes qu'avec la scie de carrossier **V.A.G 1523** ou le marteau pneumatique **V.A.G 1577**.

- Les restes de mousse doivent être autant que possible éliminés par grattage avant les travaux de meulage (fig. Car. 72).

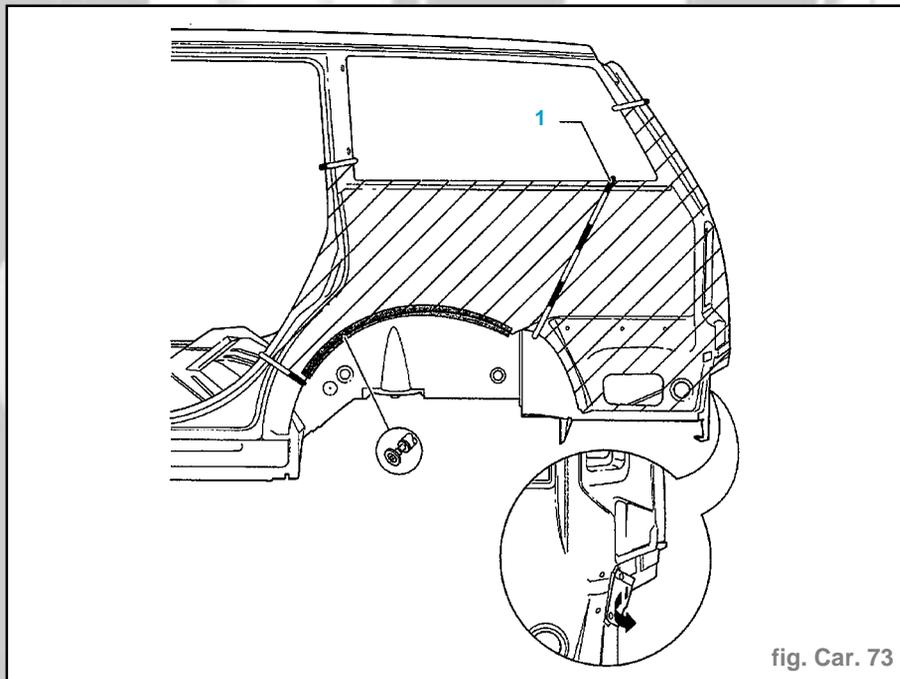


fig. Car. 73

Nota : Respecter la découpe de la pièce de rechange.

- Tronçonner l'arête extérieure sur le passage de roue.
- Dégraffer l'accostage d'origine.

Remplacement partiel

- Un remplacement partiel est possible avec la ligne de coupe indiquée (1)
- Doubler la zone d'accostage avec des restes de tôle prélevé sur la pièce neuve et réaliser une soudure par point sur point sous gaz de protection.
- Tracer la ligne de coupe (1) du côté droit, derrière l'ouverture du réservoir.
- Enlever les morceaux de tôle restants.
- Éliminer entièrement les restes de colle et poncer à nu la surface de collage.

Pièces de rechange

- Section de panneau latéral
- Colle : **DA 001 730 A1**
- Insonorisant

- Débarrasser la zone de sertissage de la poussière et de la graisse.
- Appliquer de la colle dans la zone de sertissage. Réaliser 2 cordons de **3,5 mm** de diamètre.

Attention : La pièce neuve doit être soudée dans les 30 minutes, sinon la colle perd de son adhérence.

Soudage

- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer.
- Contrôler les jeux avec les pièces rapportées.
- Effectuer la soudure en bord à bord des zones d'accostage en cordon continu sous gaz de protection.
- Souder le panneau latéral à la pointeuse électrique.
- Souder le panneau latéral par bouchonnage sous gaz de protection.
- Replier le porte-serrure dans sa position initiale et le soude par bouchonnage sous gaz de protection.
- Sertir le flasque de passage de roue.
- Essuyer la colle découpée et étancher.

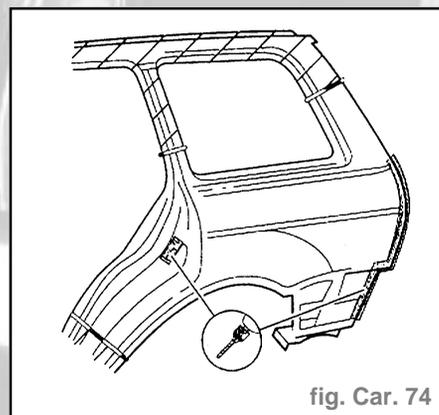
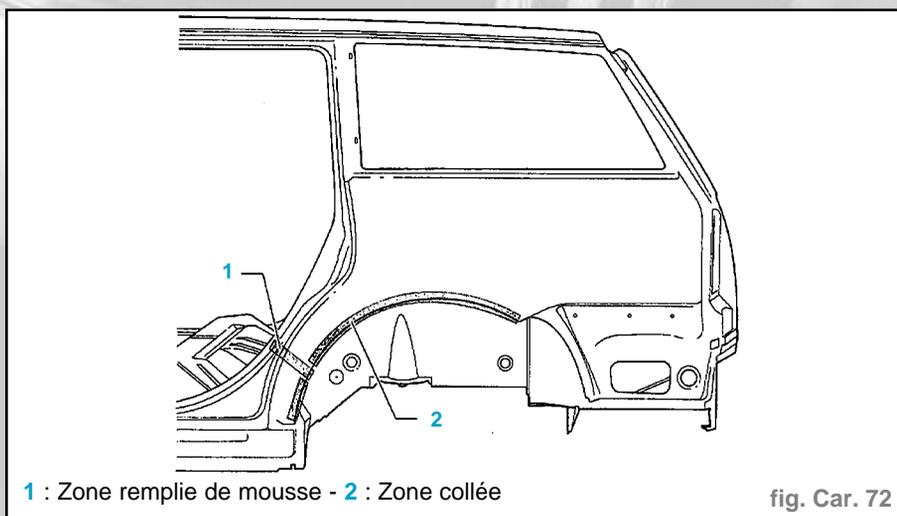


fig. Car. 74



1 : Zone remplie de mousse - 2 : Zone collée

fig. Car. 72

Zone de découpe

- Percer l'accostage d'origine du porte-serrure et replier vers l'arrière la zone de recouvrement (flèche) (fig. Car. 73)
- Tracer les lignes de coupe sur les montants **C** et **D** en fonction de la zone endommagée.

Préparation de la pièce neuve

- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et découper la zone hachurée (fig. Car. 74).
- Percer des trous de **Ø 7 mm** pour le soudage par bouchonnage sous gaz de protection.

Remplacement jupe arrière (berline)

- Porte-serrure déjà découpé

Zones de découpe

- Dégrafer l'accostage d'origine.
- Percer l'accostage d'origine avec le logement de feu arrière et avec le panneau latéral.

Remplacement partiel

- Un remplacement partiel est possible avec les lignes de coupe indiquées (fig. Car. 75).

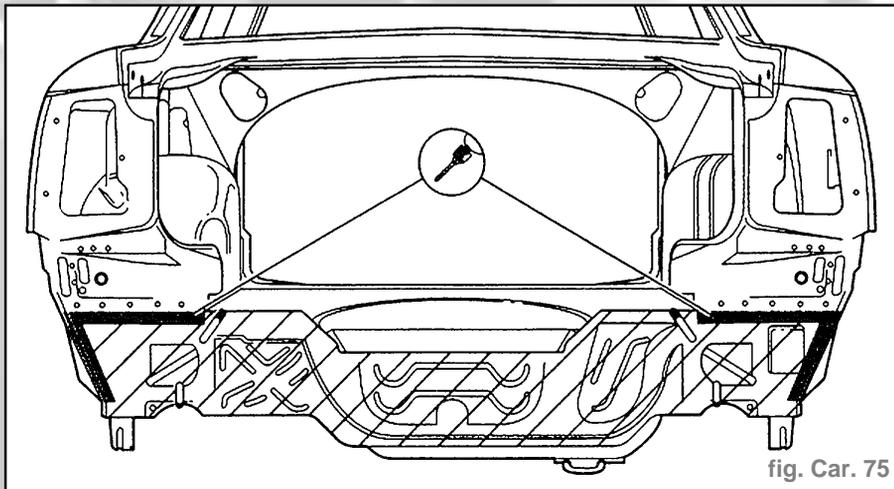


fig. Car. 75

- Souder la jupe arrière à la pointeuse électrique.
- Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection.
- Souder le porte-serrure

Remplacement Cuvelage de roue de secours (plancher AR)

- La jupe est déjà découpée

Zones de découpe

- Percer l'accostage d'origine avec la tôle de plancher avant.

- Découper le cuvelage de roue de secours.

Nota : Découper en même temps la traverse (1) sous le cuvelage de roue de secours (fig. Car. 77).

- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièce de rechange

- Tôle de plancher
- Traverse pour cuvelage de roue de secours

Préparation des pièces neuves

- Percer les pièces neuves dans la zone d'accostage extérieure.
- Ajuster le cuvelage de roue de secours avec la traverse dans le véhicule.
- Fixer la traverse sur le cuvelage de roue de secours.
- Retirer le cuvelage de roue de secours avec la traverse.
- Souder la traverse à la pointeuse électrique.

Soudage

- Le véhicule se tenant sur ses roues ou étant fixé sur le marbre, ajuster la pièce neuve et l'agrafer.
- Contrôler les jeux avec les pièces rapportées.
- Souder le cuvelage de roue de secours par bouchonnage sous gaz de protection.
- Souder la traverse par bouchonnage sous gaz de protection.
- Souder la jupe.

- Souder la zone d'accostage en bord à bord, en cordon continu sous gaz de protection.

- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièce de rechange

- Renfort de jupe

Soudage

- Ajuster la jupe.
- Souder la jupe arrière à la pointeuse électrique.
- Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection.
- Souder le porte-serrure

Remplacement jupe arrière (break)

- Porte-serrure déjà découpé

Zones de découpe

- Dégrafer l'accostage d'origine.
- Percer l'accostage d'origine avec le logement de feu arrière et avec le panneau latéral.

Remplacement partiel

- Un remplacement partiel est possible avec les lignes de coupe indiquées (fig. Car. 76).

- Souder la zone d'accostage en bord à bord, en cordon continu sous gaz de protection.

- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièce de rechange

- Renfort de jupe.

Soudage

- Ajuster la jupe.

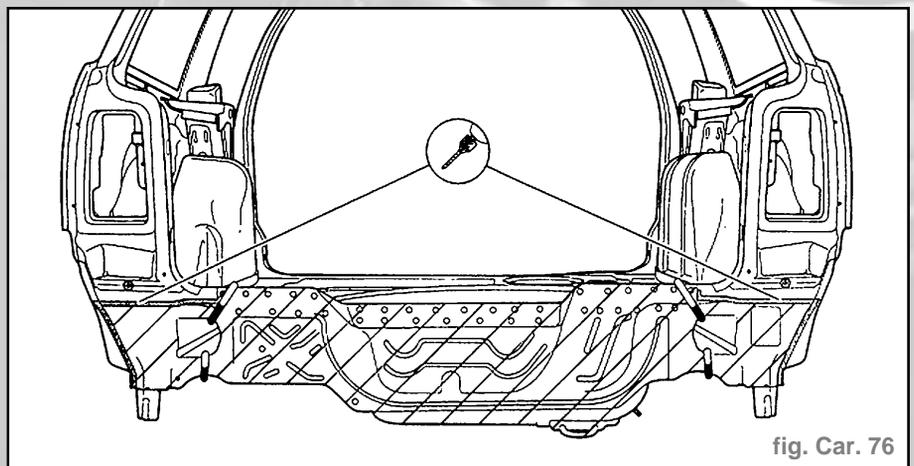


fig. Car. 76

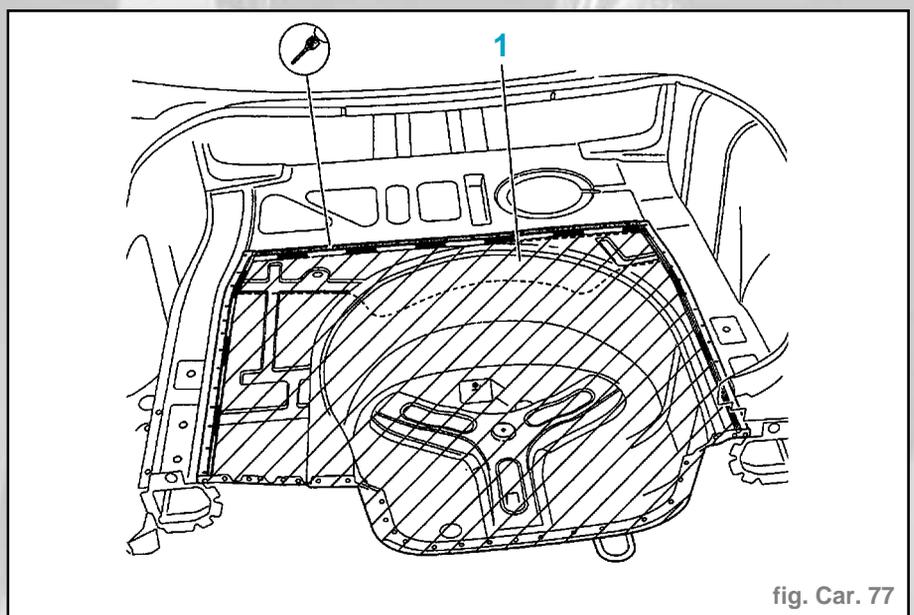


fig. Car. 77

Remplacement longeron arrière

- La jupe est déjà découpée
- Le cuvelage de roue de secours est déjà découpé

Zones de découpe

- Découper le longeron (fig. Car. 78)

Nota : - Découper en même temps la tôle de plancher extérieure.

- Percer l'accostage d'origine à partir du passage de roue.
- Enlever les morceaux de tôle restants.

Pièces de rechange

- Longeron arrière
- Tôle de plancher extérieure

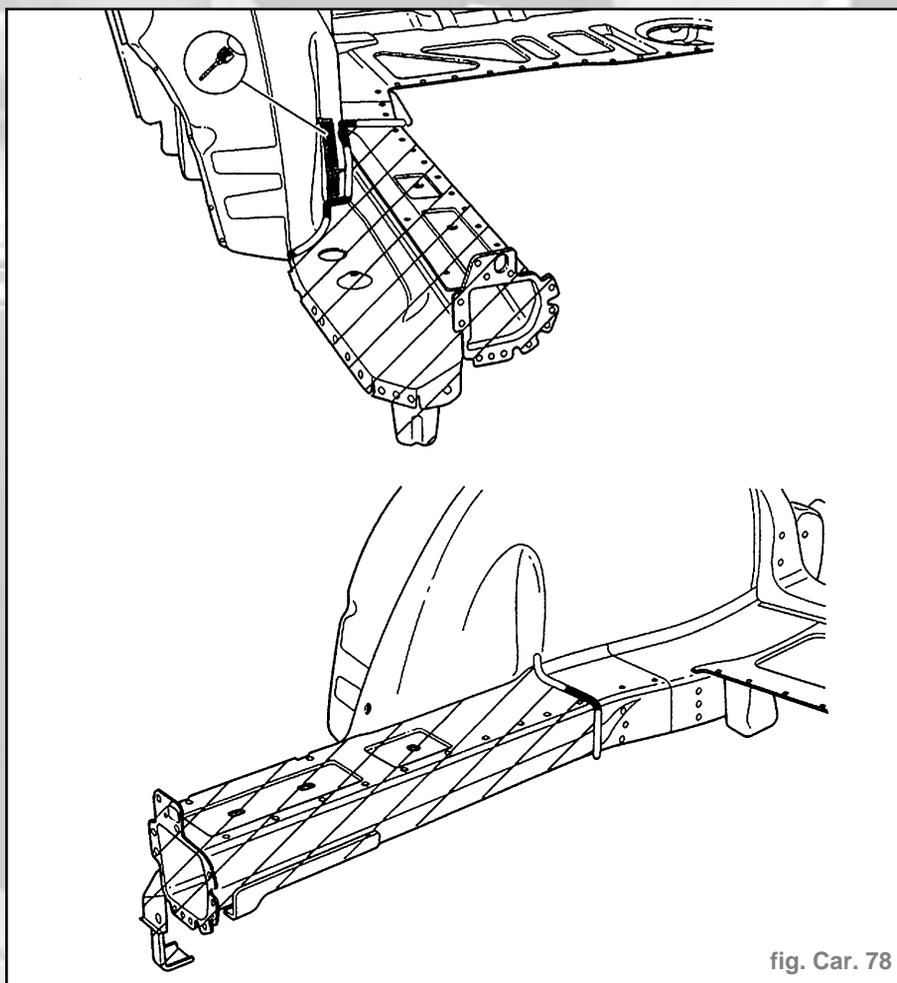


fig. Car. 78

- Équerre de fixation

Préparation des pièces neuves

- Reporter les lignes de coupe sur la pièce neuve et découper la zone hachurée (fig. Car. 79).

Soudage

- Présenter la section de longeron sur l'équerre de redressage.
- Souder le longeron en bord à bord, en cordon continu sous gaz de protection.
- Fixer la tôle de plancher et contrôler les jeux par rapport aux pièces rapportées.
- Souder la tôle de plancher à la pinceuse électrique.
- Ajuster l'équerre de fixation avec le pare-chocs monté et la souder à la pinceuse électrique.
- Souder le reste de l'accostage par bouchonnage sous gaz de protection.
- Souder le cuvelage de roue de secours

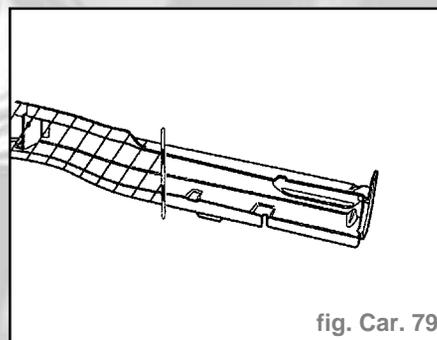
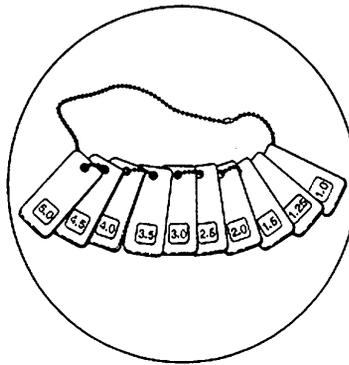
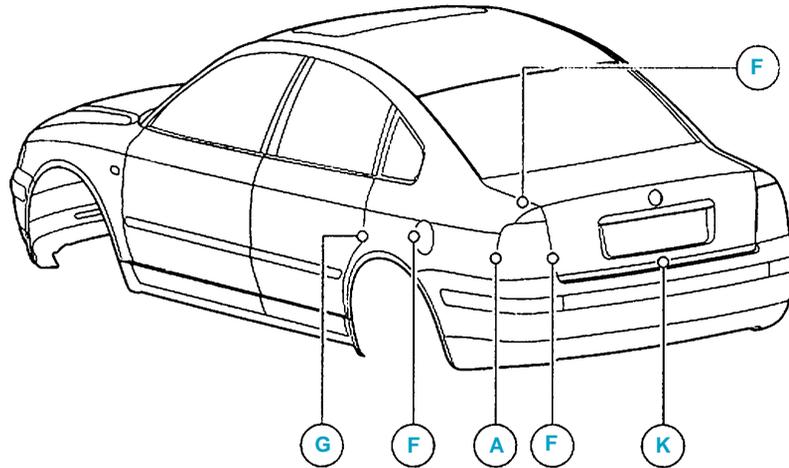


fig. Car. 79

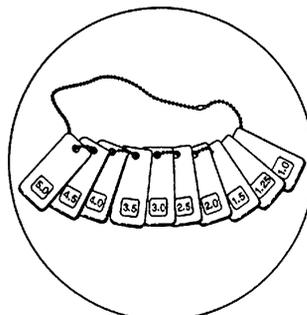
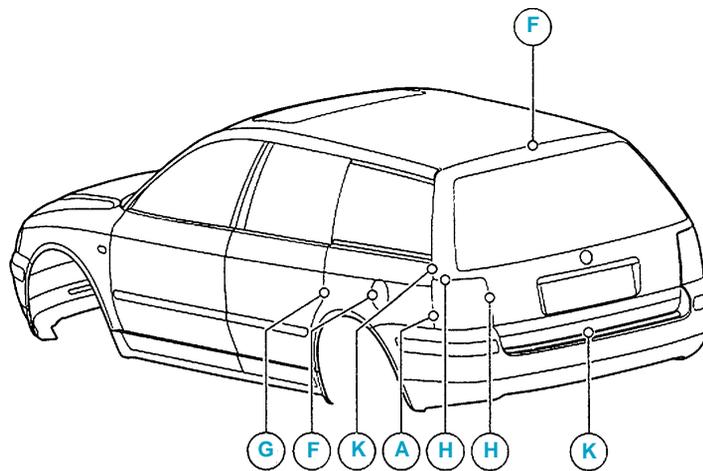
MESURES DE CARROSSERIE

ARRIÈRE DE CARROSSERIE



Carrosserie tricorps

- A - 1,0 mm
- F - 3,0 mm
- G - 3,5 mm
- K - 5,0 mm



Break

- A - 1,0 mm
- F - 3,0 mm
- G - 3,5 mm
- H - 4,0 mm
- K - 5,0 mm

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Cotés de carrosserie

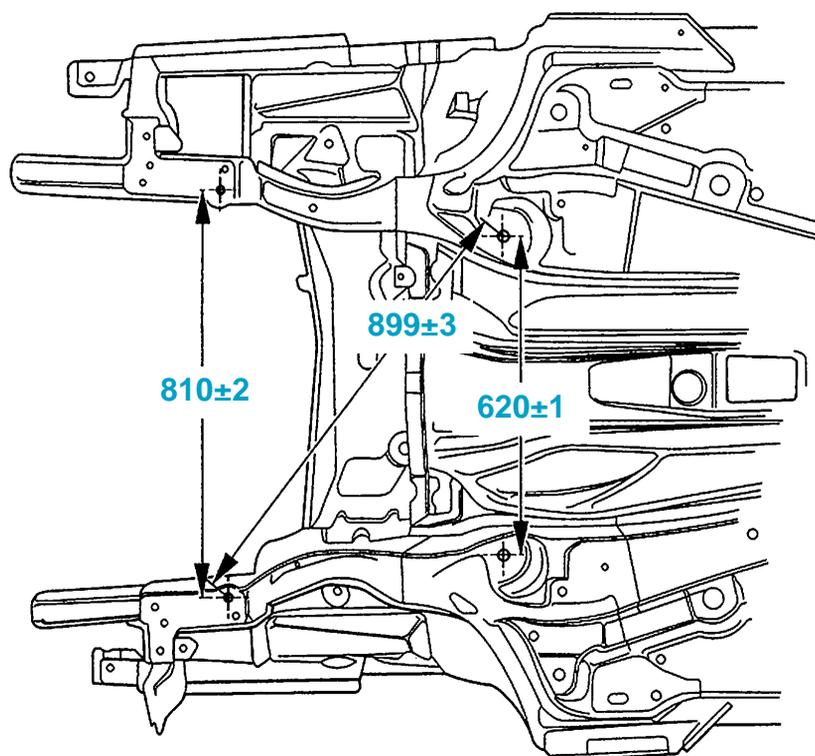
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

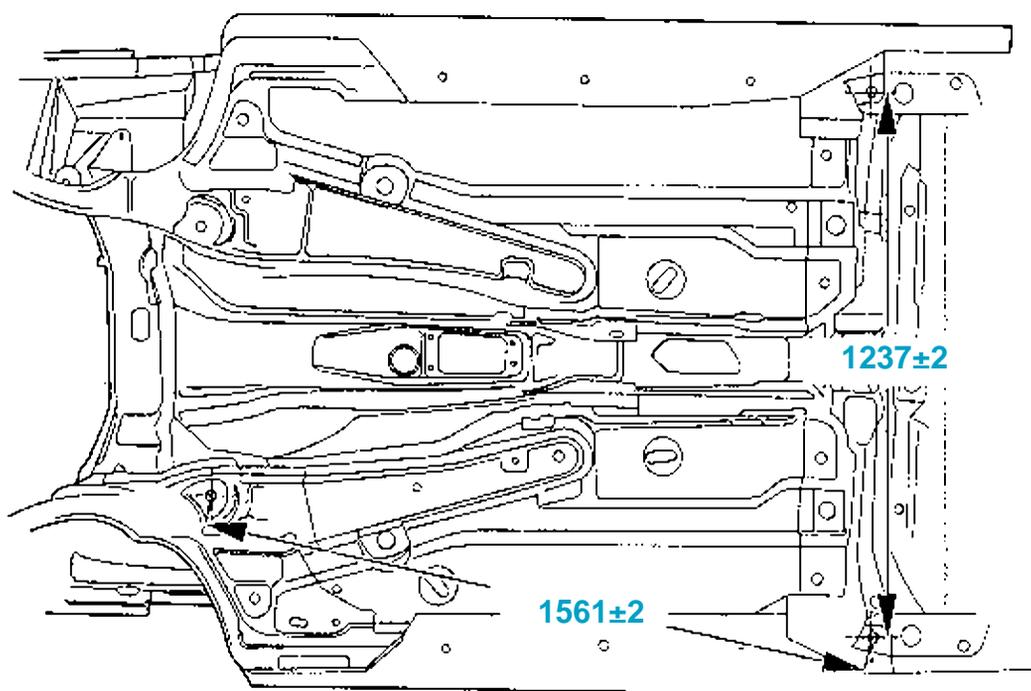
CARROSSERIE

CADRE-PLANCHER AVANT



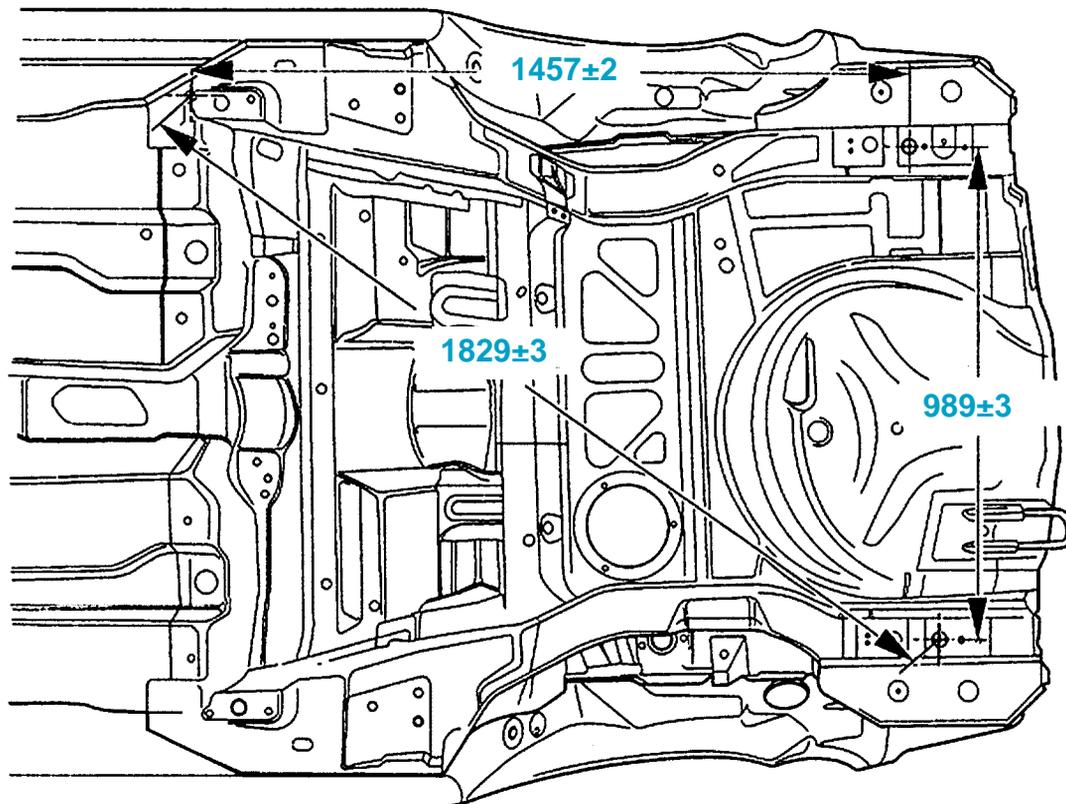
Attention : Les cotes indiquées servent seulement au contrôle. C'est le jeu de têtes qui est déterminant.

CADRE-PLANCHER CENTRAL



Attention : Les cotes indiquées servent seulement au contrôle. C'est le jeu de têtes qui est déterminant déterminant.

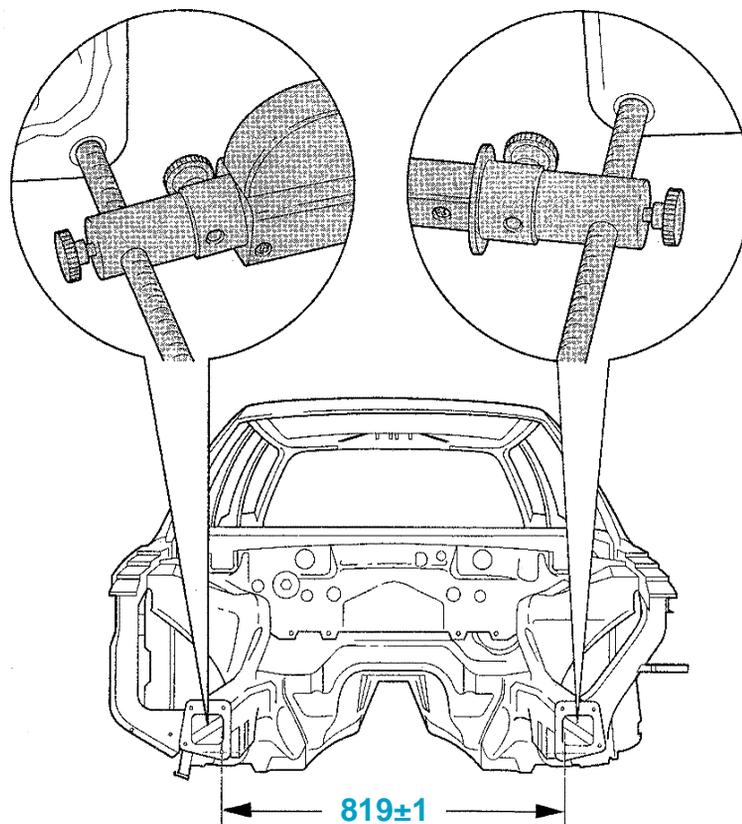
CADRE-PLANCHER ARRIÈRE



Attention : Les cotes indiquées servent seulement au contrôle. C'est le jeu de têtes qui est déterminant.

Avant de carrosserie

DISTANCE ENTRE LES LONGERONS AVANT



Attention : Les cotes indiquées servent seulement au contrôle. C'est le jeu de têtes qui est déterminant.

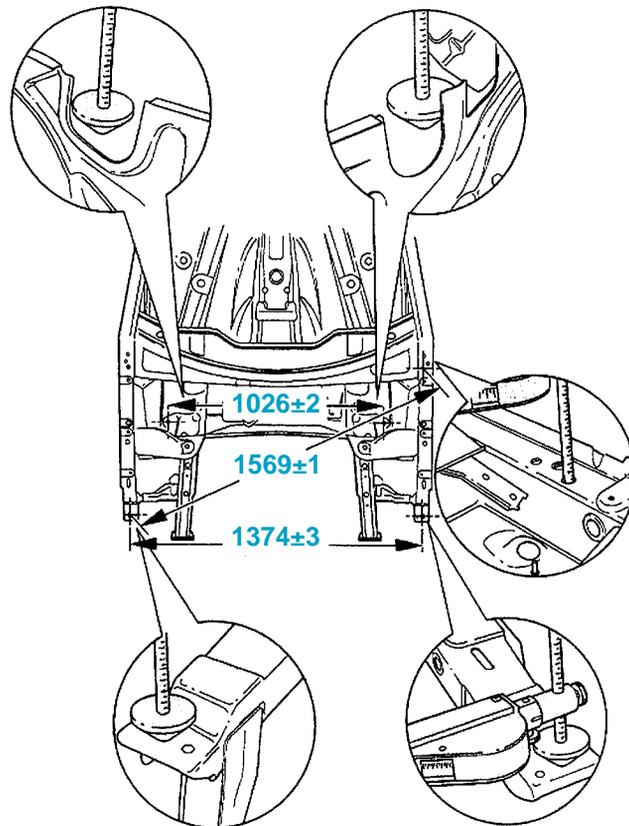
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

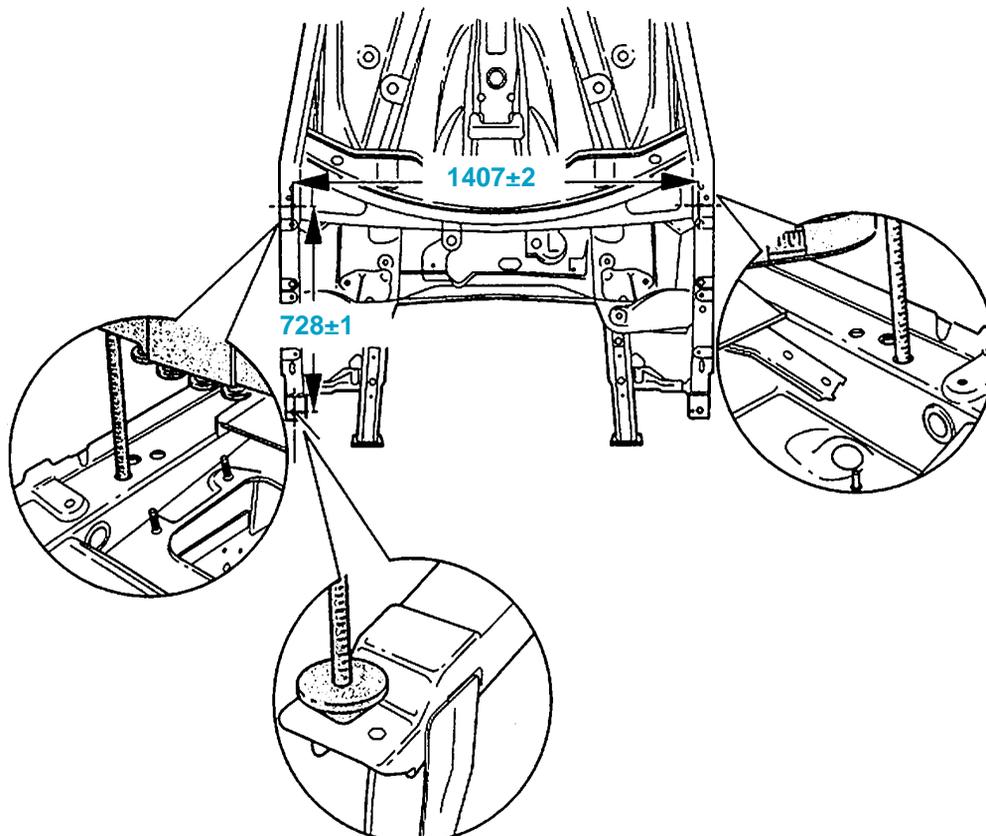
DISTANCE ENTRE LES LONGERONS DE JAMBE DE FORCE



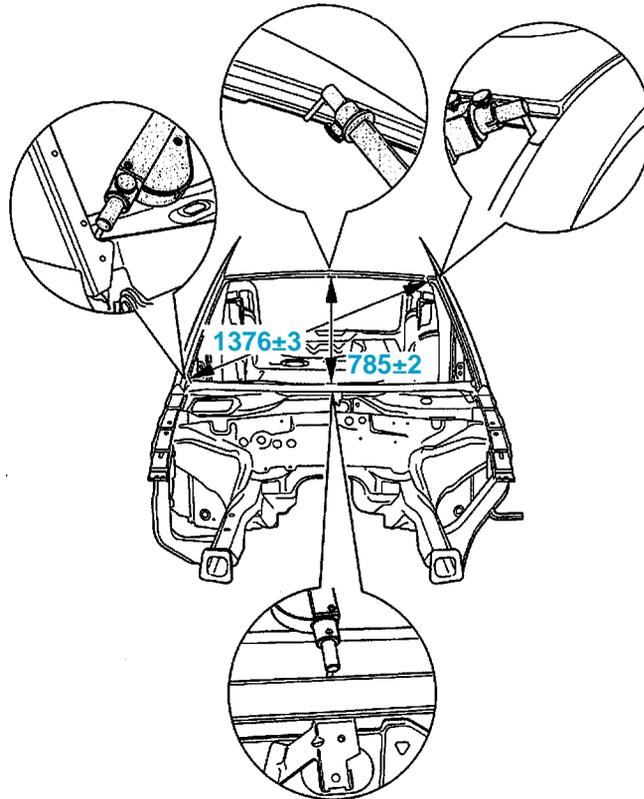
- Cote de diagonale fixation de charnière de capot - extrémité de passage de roue
- Distance entre les extrémités de passage de roue.

Attention : Les cotes indiquées servent seulement au contrôle. C'est le jeu de têtes qui est déterminant.

DISTANCE ENTRE LES FIXATIONS AVANT DE CHARNIÈRES DE CAPOT
DISTANCE ENTRE LA FIXATION DE CHARNIÈRES DE CAPOT ET L'EXTRÉMITÉ DE PASSAGE DE ROUE



COTE DE DIAGONALE DE LA BAIE DE PARE-BRISE
DISTANCE ENTRE LE FLASQUE DU CAISSON D'EAU ET LE FLASQUE DE PAVILLON

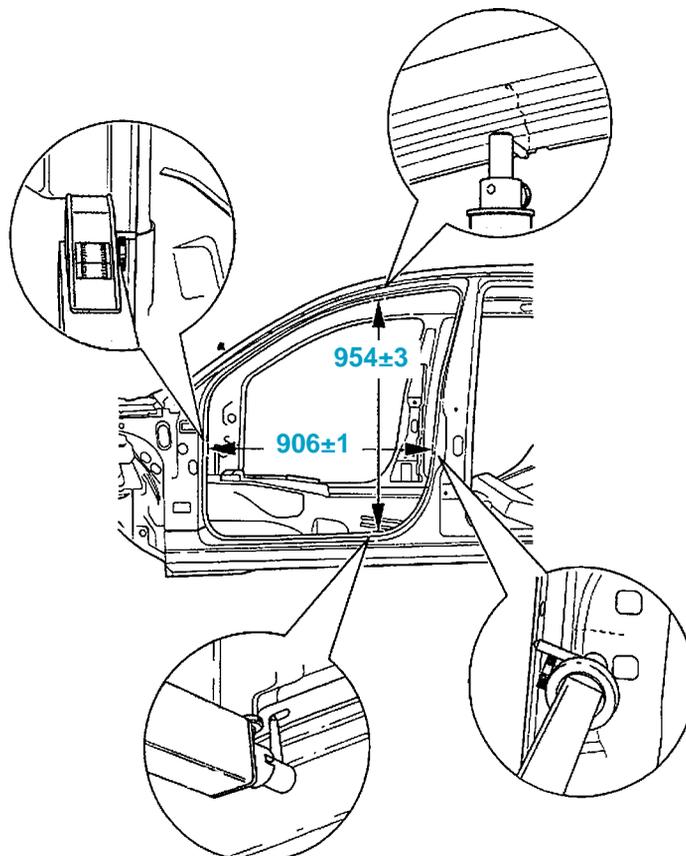


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

Milieu de carrosserie

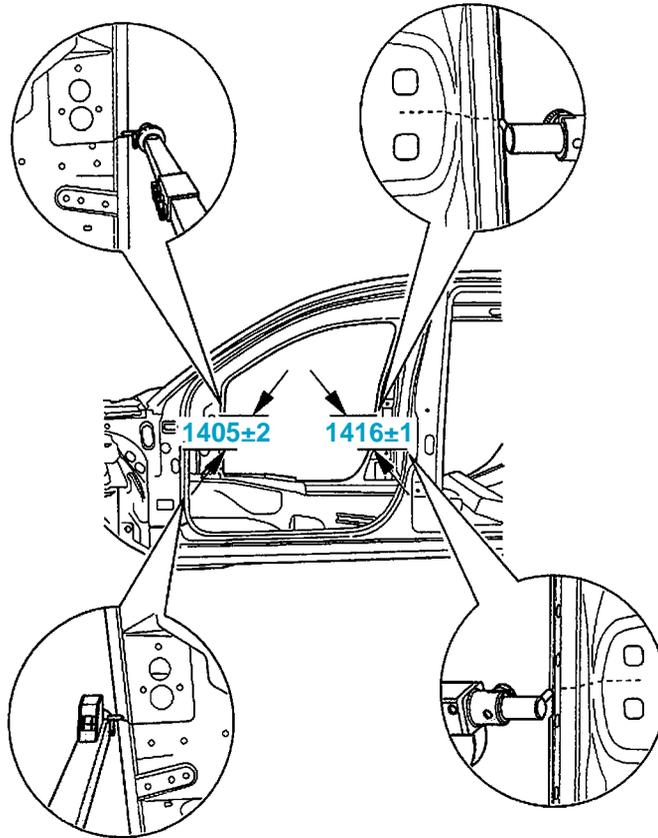
BAIE DE PORTE AVANT



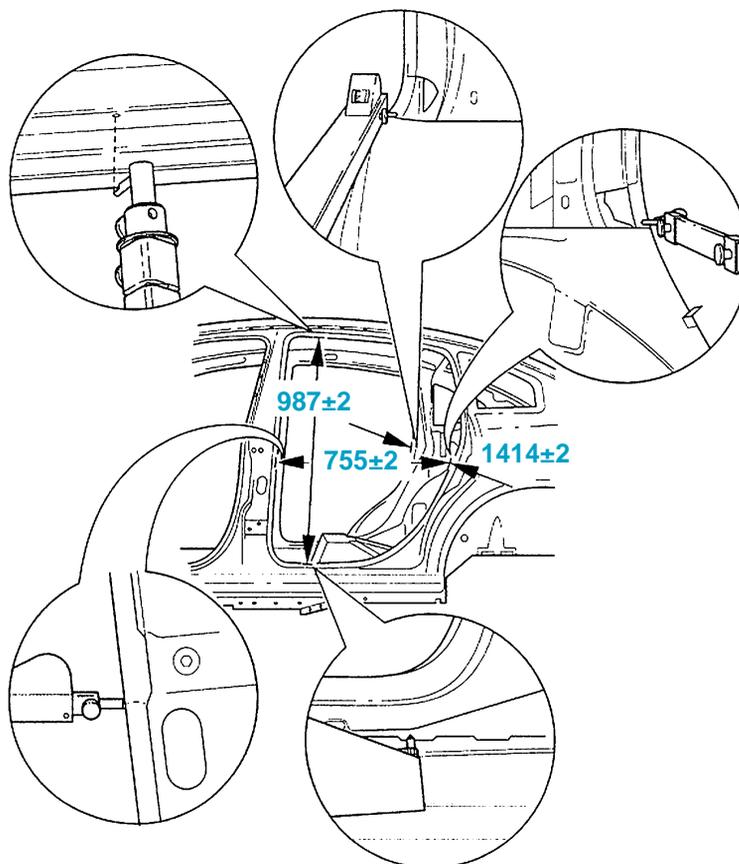
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

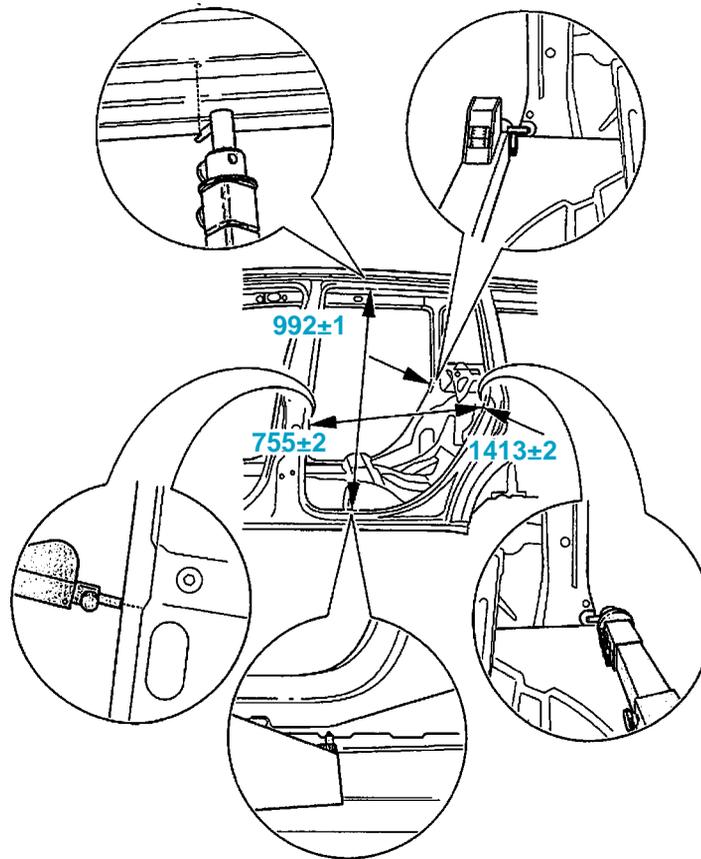
DISTANCE ENTRE LES MONTANTS A
DISTANCE ENTRE LES MONTANTS B



BAIE DE PORTE ARRIÈRE
DISTANCE ENTRE LES MONTANTS C



BAIE DE PORTE ARRIÈRE (BREAK) DISTANCE ENTRE LES MONTANTS C

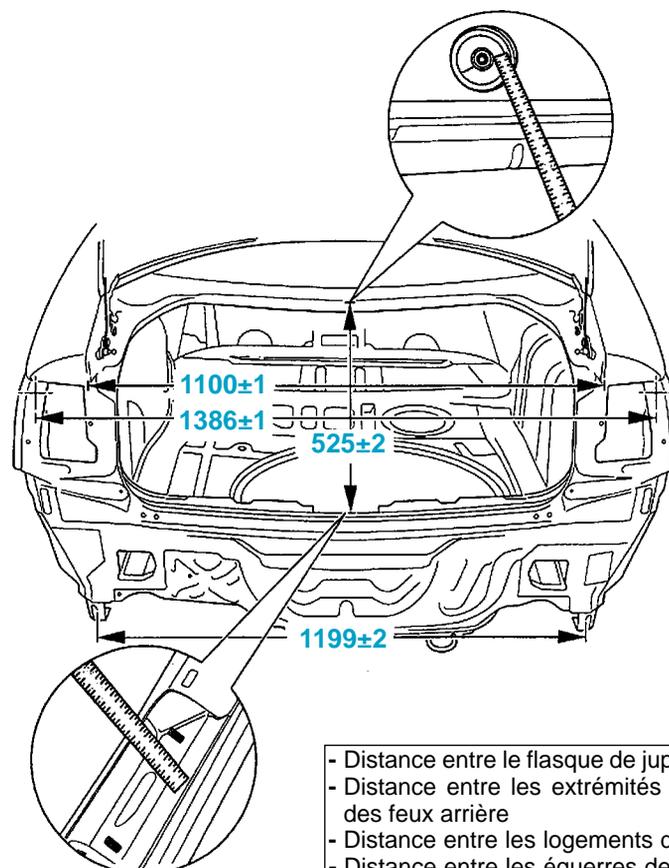


GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

Arrière de carrosserie

CARROSSERIE TRICORPS

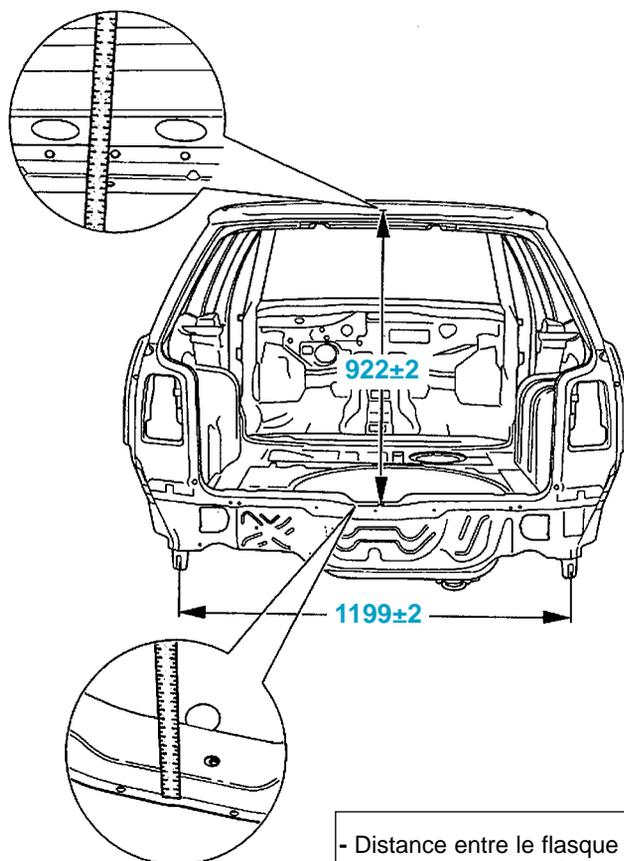


- Distance entre le flasque de jupe et le flasque de traverse de glace
- Distance entre les extrémités des panneaux latéraux au-dessus des feux arrière
- Distance entre les logements de feux arrière
- Distance entre les équerres de retenue

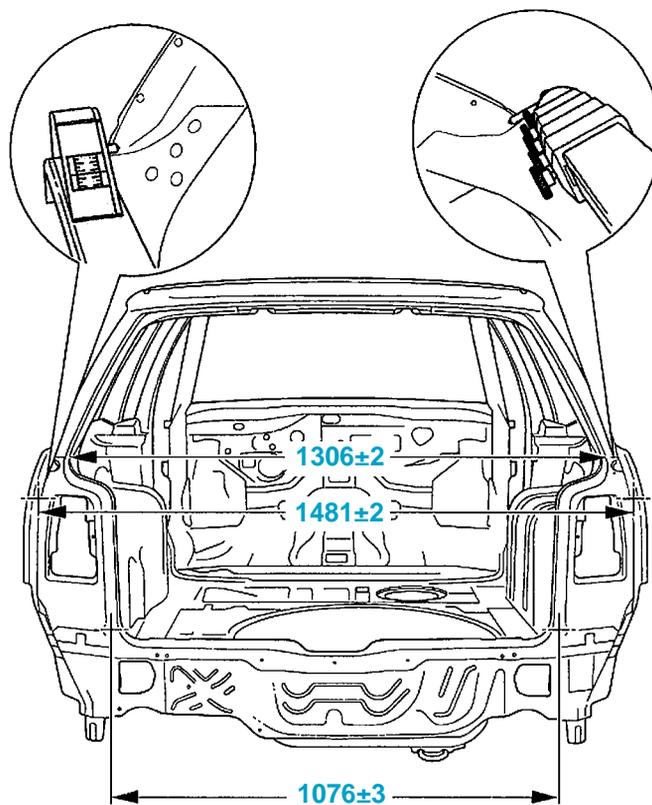
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BREAK



- Distance entre le flasque de jupe et le flasque de pavillon
- Distance entre les équerres de retenue



- Distance entre les montants D
- Distance entre les logements de feux arrière
- Distance entre les alésages prévus pour le cache de pare-chocs

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CAISSE AU MARBRE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

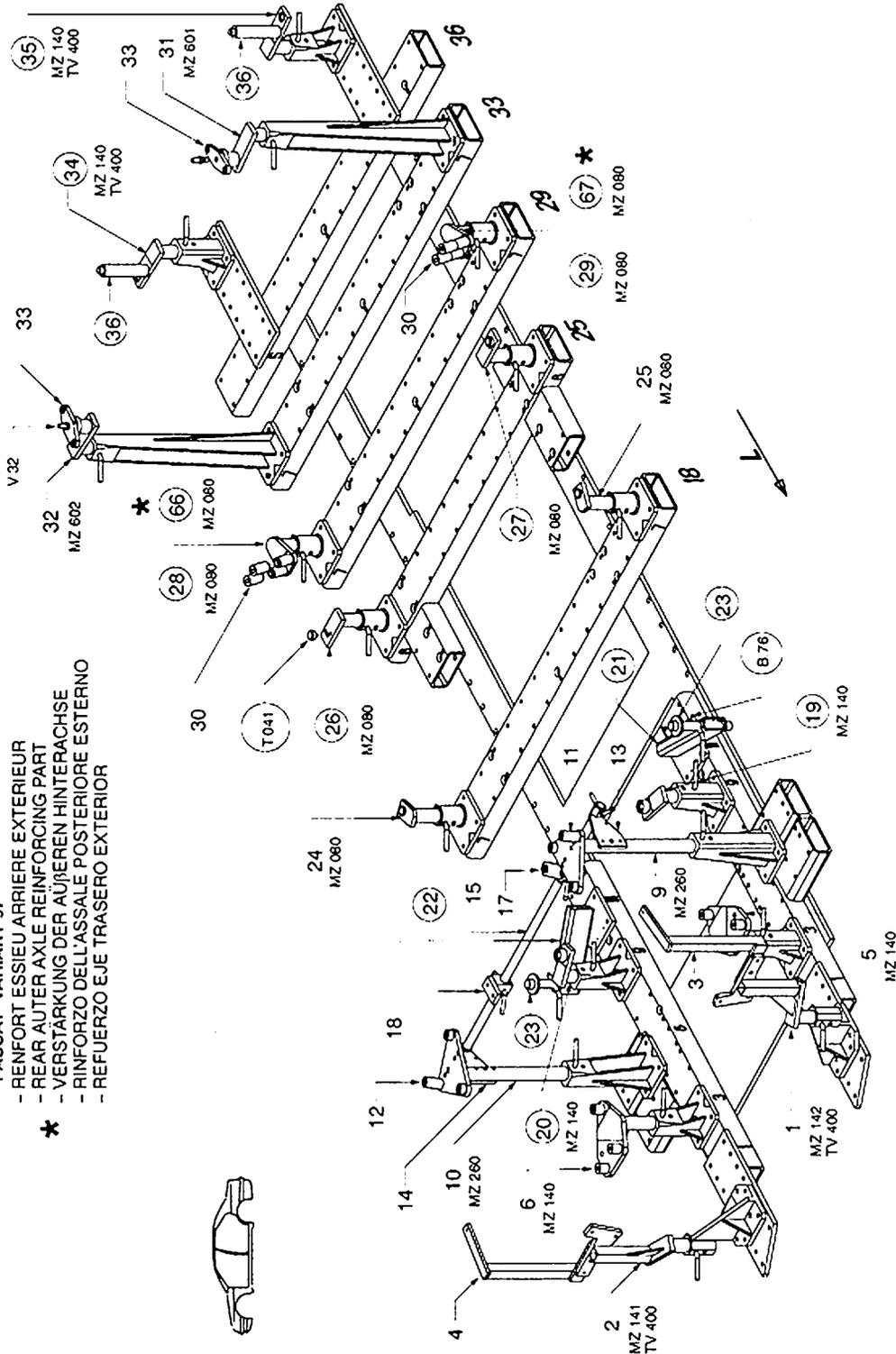


PASSAT 97 → / PASSAT VARIANT 97 →

PASSAT VARIANT 97

- RENFORT ESSIEU ARRIERE EXTERIEUR
- REAR AXLE REINFORCING PART
- VERSTÄRKUNG DER AUSSEREN HINTERACHSE
- RINFORZO DELL'ASSALE POSTERIORE ESTERNO
- REFUERZO EJE TRASERO EXTERIOR

*



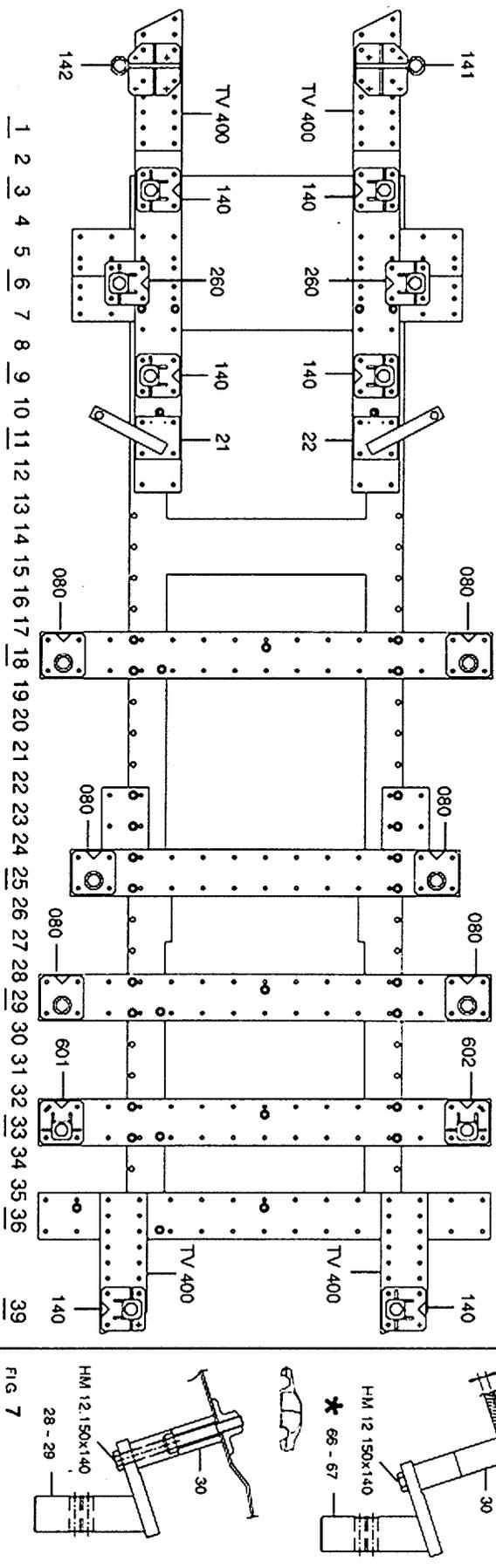
○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

VAS 5022

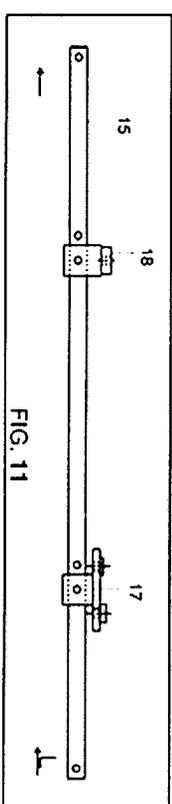
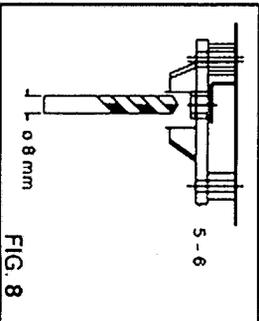
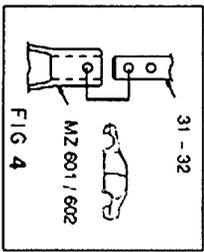
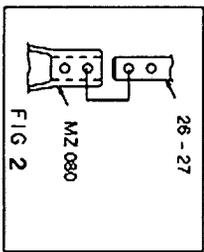
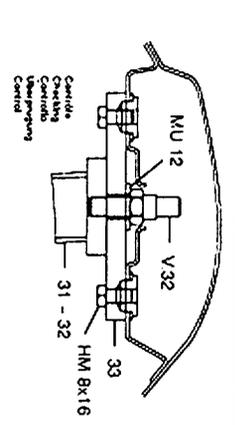
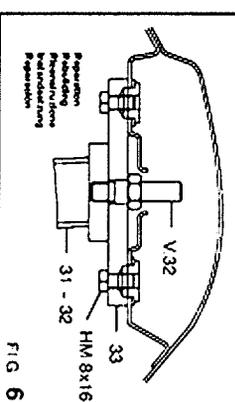
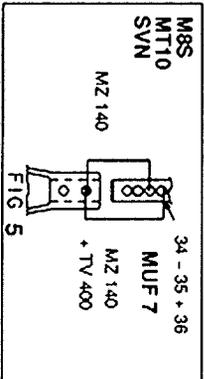
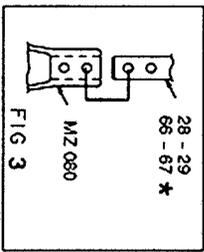
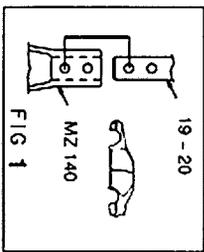
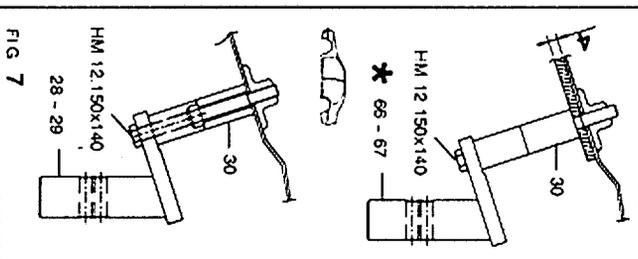
REP	REFERENCE	POS	NB	MZ
1	745 7001	41	1	142
2	745 7002	41	1	141
3	745 7003	15	1	140
4	745 7004	48	1	080
5	745 7005	48	1	080
6	745 7006	22	2	080
7	745 7007	22	2	260
8	745 7008	47	1	080
9	745 7009	47	1	260
10	745 7010	26	6	080
11	745 7011	26	6	260
12	745 7012	09	9	080
13	745 7013	09	9	260
14	745 7014	40	1	080
15	745 7015	40	1	260
16	745 7016	10	1	080
17	745 7017	10	1	260
18	745 7018	11	1	080
19	745 7019	11	1	260
20	745 7020	17	1	080
21	745 7021	17	1	260
22	745 7022	43	2	080
23	745 7023	10	1	080
24	745 7024	18	1	080
25	745 7025	18	1	260
26	745 7026	19	1	080
27	745 7027	17	1	080
28	745 7028	23	3	080
29	745 7029	23	3	260
30	745 7030	22	2	080
31	745 7031	22	2	260
32	745 7032	04	2	601
33	745 7033	04	2	140
34	745 7034	24	1	140
35	745 7035	24	1	140
36	745 7036	01	1	080
37	745 7037	01	1	260
38	745 7038	003	3	080
39	745 7039	23	3	080
40	745 7040	23	3	260
41	745 7041	007	1	080
42	745 7042	007	1	260
43	745 7043	01	1	080
44	745 7044	01	1	260
45	745 7045	01	1	080
46	745 7046	01	1	260
47	745 7047	01	1	080
48	745 7048	01	1	260
49	745 7049	01	1	080
50	745 7050	01	1	260
51	745 7051	01	1	080
52	745 7052	01	1	260
53	745 7053	01	1	080
54	745 7054	01	1	260
55	745 7055	01	1	080
56	745 7056	01	1	260
57	745 7057	01	1	080
58	745 7058	01	1	260
59	745 7059	01	1	080
60	745 7060	01	1	260
61	745 7061	01	1	080
62	745 7062	01	1	260
63	745 7063	01	1	080
64	745 7064	01	1	260
65	745 7065	01	1	080
66	745 7066	01	1	260
67	745 7067	01	1	080
68	745 7068	01	1	260
69	745 7069	01	1	080
70	745 7070	01	1	260
71	745 7071	01	1	080
72	745 7072	01	1	260
73	745 7073	01	1	080
74	745 7074	01	1	260
75	745 7075	01	1	080
76	745 7076	01	1	260
77	745 7077	01	1	080
78	745 7078	01	1	260
79	745 7079	01	1	080
80	745 7080	01	1	260
81	745 7081	01	1	080
82	745 7082	01	1	260
83	745 7083	01	1	080
84	745 7084	01	1	260
85	745 7085	01	1	080
86	745 7086	01	1	260
87	745 7087	01	1	080
88	745 7088	01	1	260
89	745 7089	01	1	080
90	745 7090	01	1	260
91	745 7091	01	1	080
92	745 7092	01	1	260
93	745 7093	01	1	080
94	745 7094	01	1	260
95	745 7095	01	1	080
96	745 7096	01	1	260
97	745 7097	01	1	080
98	745 7098	01	1	260
99	745 7099	01	1	080
100	745 7100	01	1	260

745.310

94 Kg 07 11 97 438-D-177



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36



VAS 5022

745.310		
94 kg	07.11.97	438 D-17R

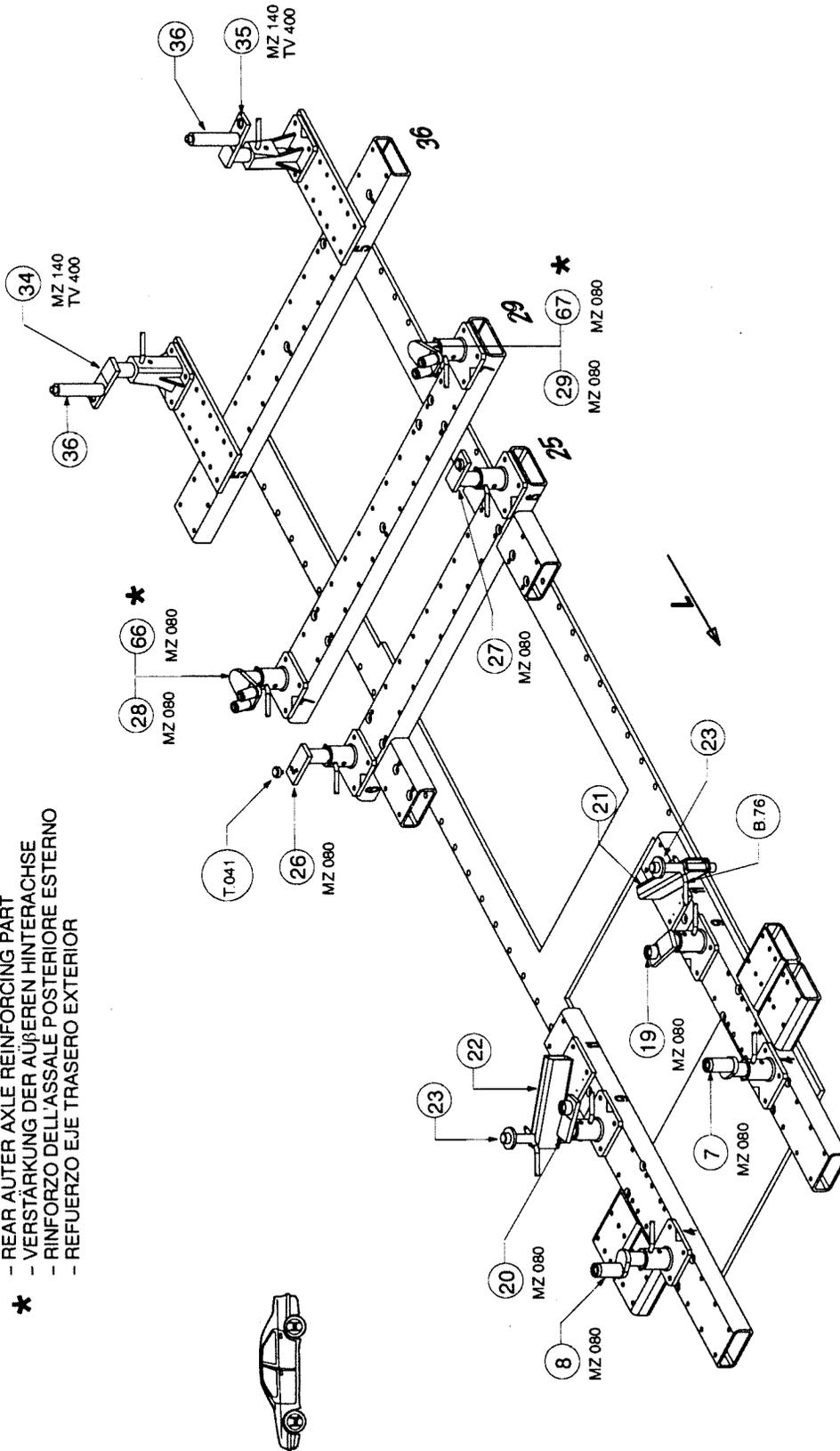


PASSAT 97 → / PASSAT VARIANT 97 →

PASSAT VARIANT 97

- RENFORT ESSIEU ARRIERE EXTERIEUR
- REAR OUTER AXLE REINFORCING PART
- VERSTÄRKUNG DER ÄUßEREN HINTERACHSE
- RINFORZO DELL'ASSALE POSTERIORE ESTERNO
- REFUERZO EJE TRASERO EXTERIOR

*



- Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

VAS 5022

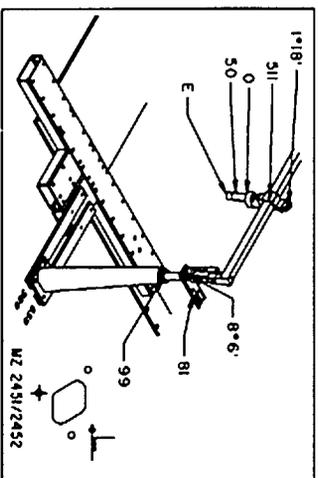
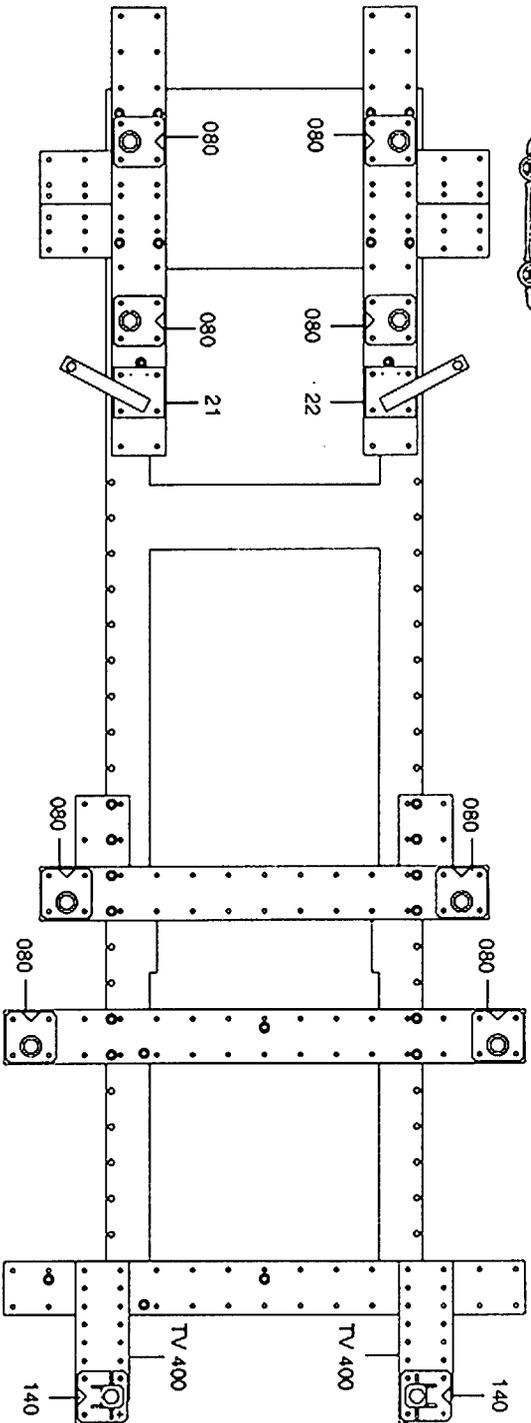
745.310

94 Kg 07.11.97 438-D-170

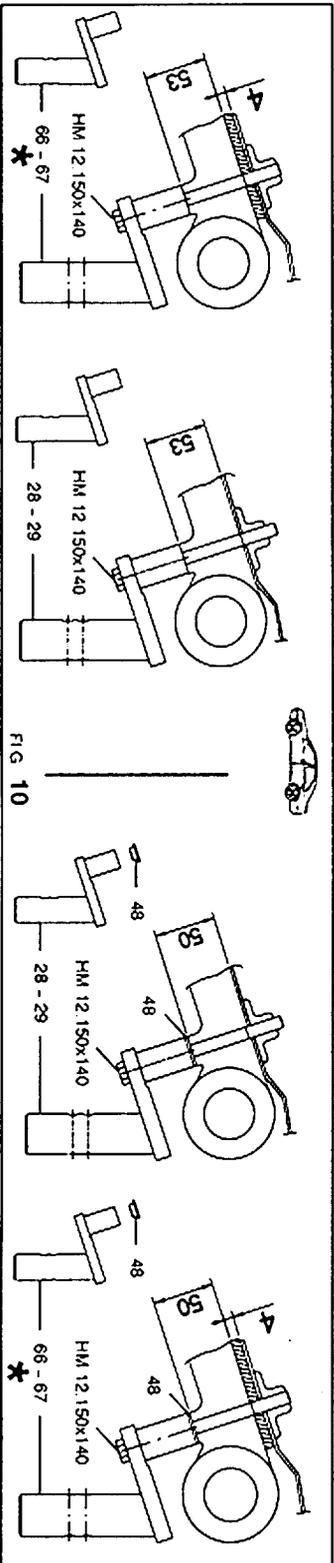
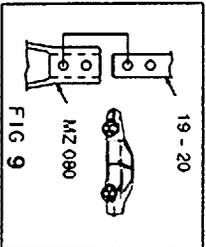
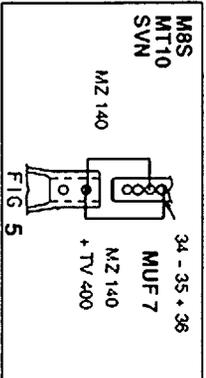
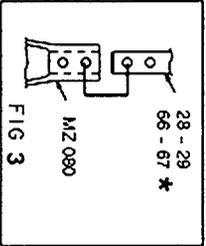
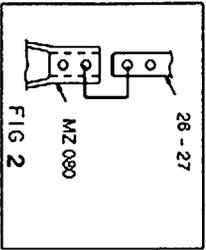
H CELETTTE



PASSAT 97 / **PASSAT VARIANT 97**



- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32
- 33
- 34
- 35
- 36
- 39



VAS 5022

745.310

94 K9 07 11 97 438-0 17S

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

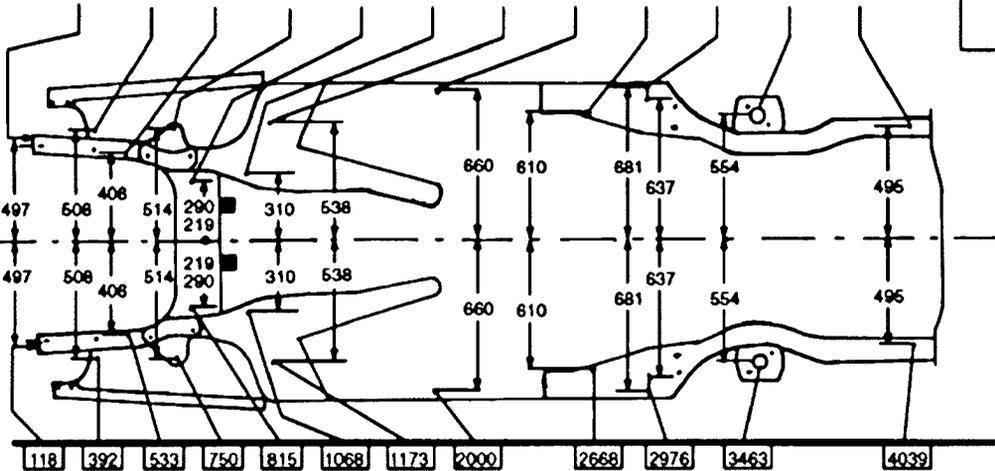
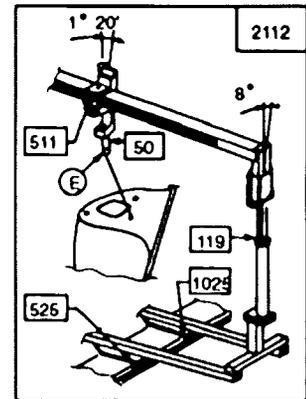
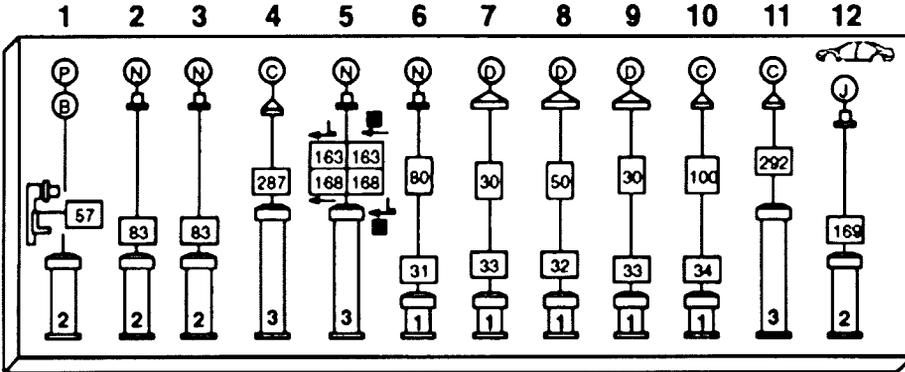
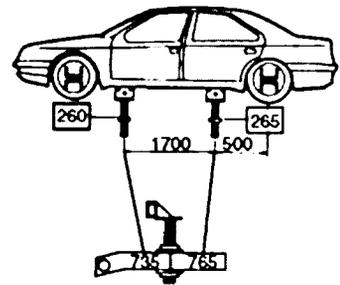
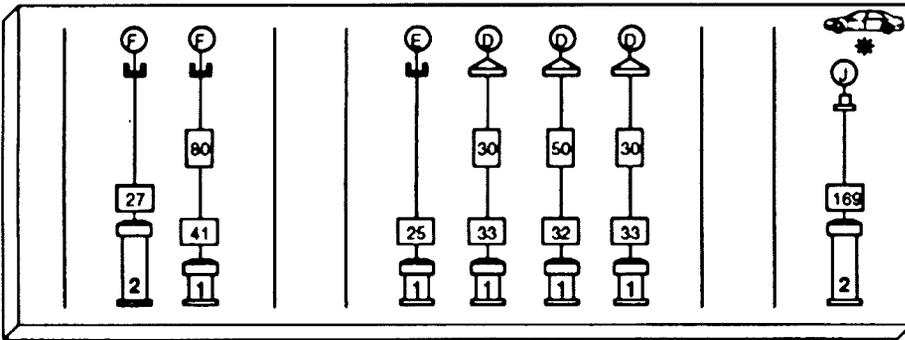
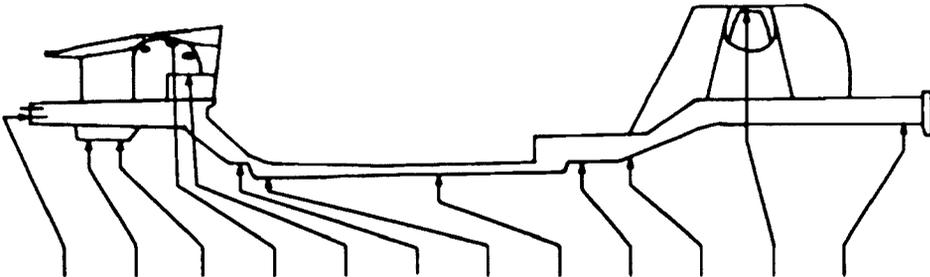
CELETTE • METRO 2000 MYGALE



PASSAT 97 →

■ RHD

A 3832



118 392 533 750 815 1068 1173 2000 2668 2976 3463 4039

05/97

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

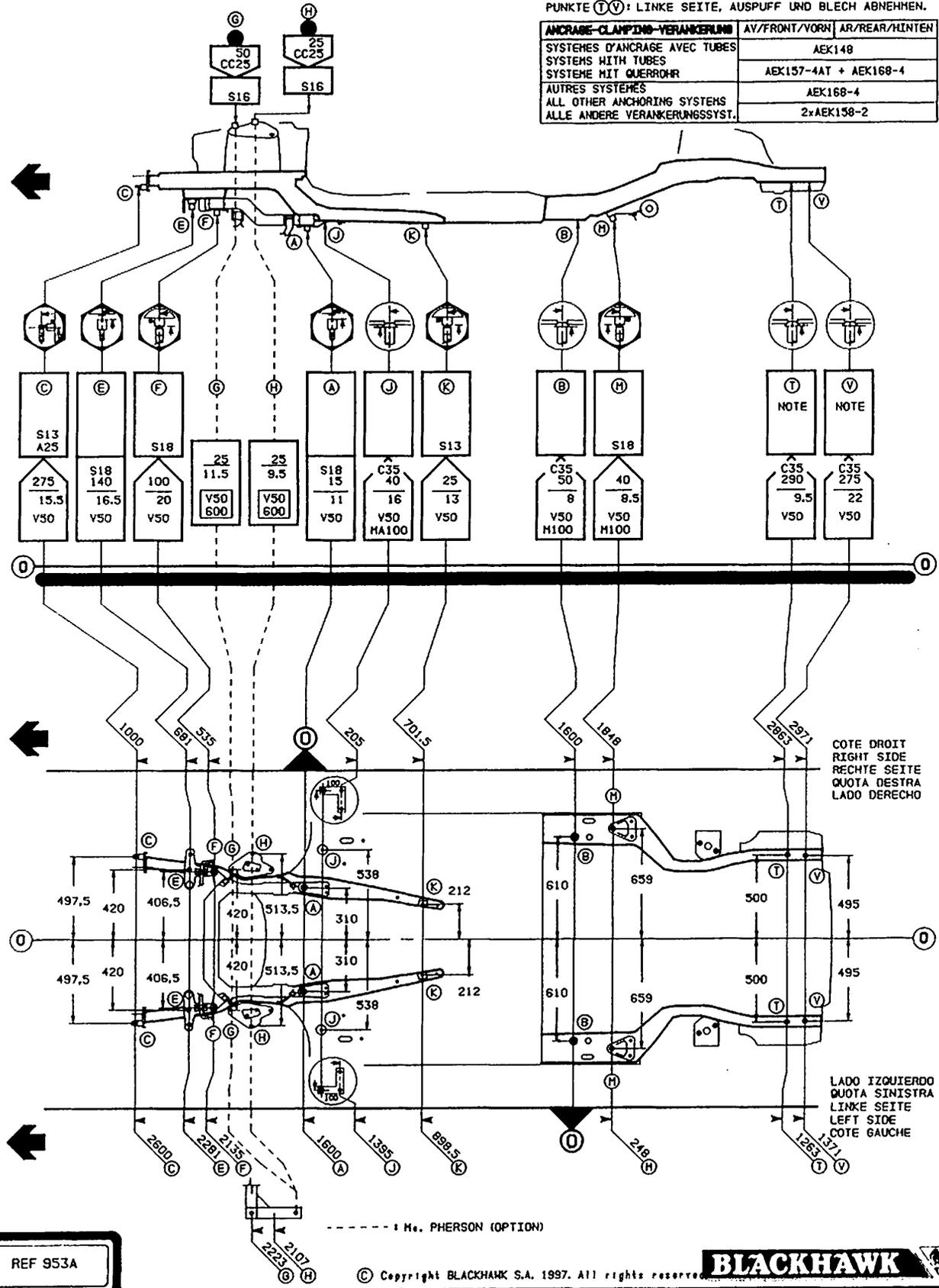
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

BLACKHAWK. F88 V.A.G./AUDI ('97→) PASSAT
 REF953A

NOTES :
 POINT (C) : COTE GAUCHE, DEPOSER LA GAINE ELECTRIQUE.
 POINT (B) : L.H.S., REMOVE WIRING.
 PUNKT (G) : LINKE SEITE, ELEKTRISCHER KABEL ABNEHMEN.
 POINTS (T)(V) : COTE GAUCHE, DEPOSER ECHAPPEMENT ET TOLE.
 POINTS (T)(V) : L.H.S., REMOVE EXHAUST AND METAL SHEET.
 PUNKTE (T)(V) : LINKE SEITE, AUSPUFF UND BLECH ABNEHMEN.

ANCRAGE-CLAMPING-VERANKERUNG	AV/FRONT/VORN	AR/REAR/HINTEH
SYSTEMES D'ANCRAGE AVEC TUBES	AEK148	
SYSTEMS WITH TUBES	AEK157-4AT + AEK168-4	
SYSTEME MIT QUERRHHR	AEK168-4	
AUTRES SYSTEMES	AEK168-4	
ALL OTHER ANCHORING SYSTEMS	2xAEK158-2	
ALLE ANDERE VERANKERUNGSSYST.	2xAEK158-2	



REF 953A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1997. All rights reserved. **BLACKHAWK**

BLACKHAWK

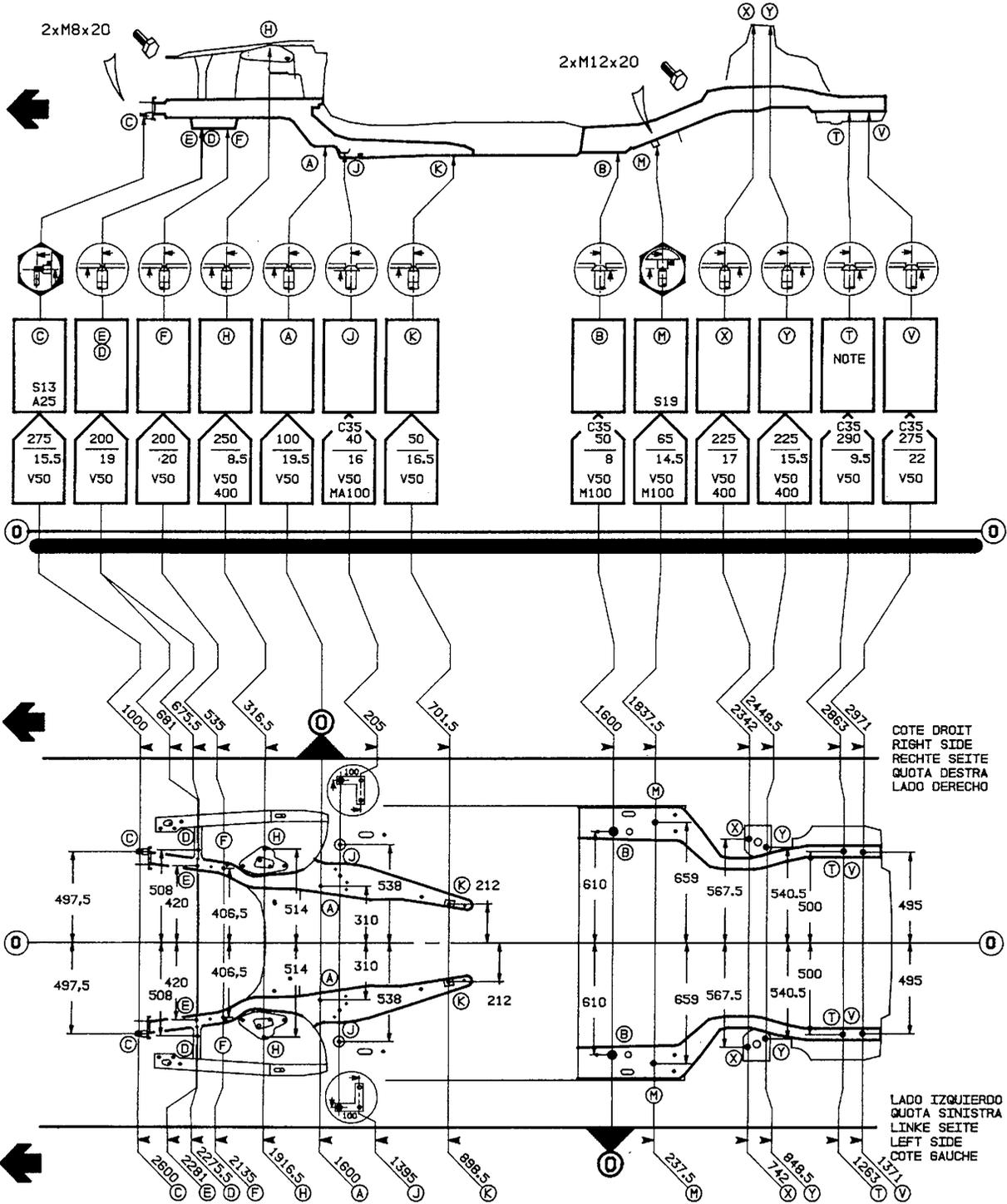
F188

V.A.G./AUDI ('97-→)
PASSAT

REF 953B



ANCRAGE-CLAMPING-VERANKERUNG	AV/FRONT/VORN	AR/REAR/HINTEN
SYSTEMES D'ANCRAGE AVEC TUBES	AEK148	
SYSTEMS WITH TUBES	AEK157-4AT + AEK168-4	
SYSTEME MIT QUERROHR	AEK168-4	
AUTRES SYSTEMES	2xAEK158-2	
ALL OTHER ANCHORING SYSTEMS		
ALLE ANDERE VERANKERUNGSSYST.		



REF 953B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1997. All rights reserved.

BLACKHAWK

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

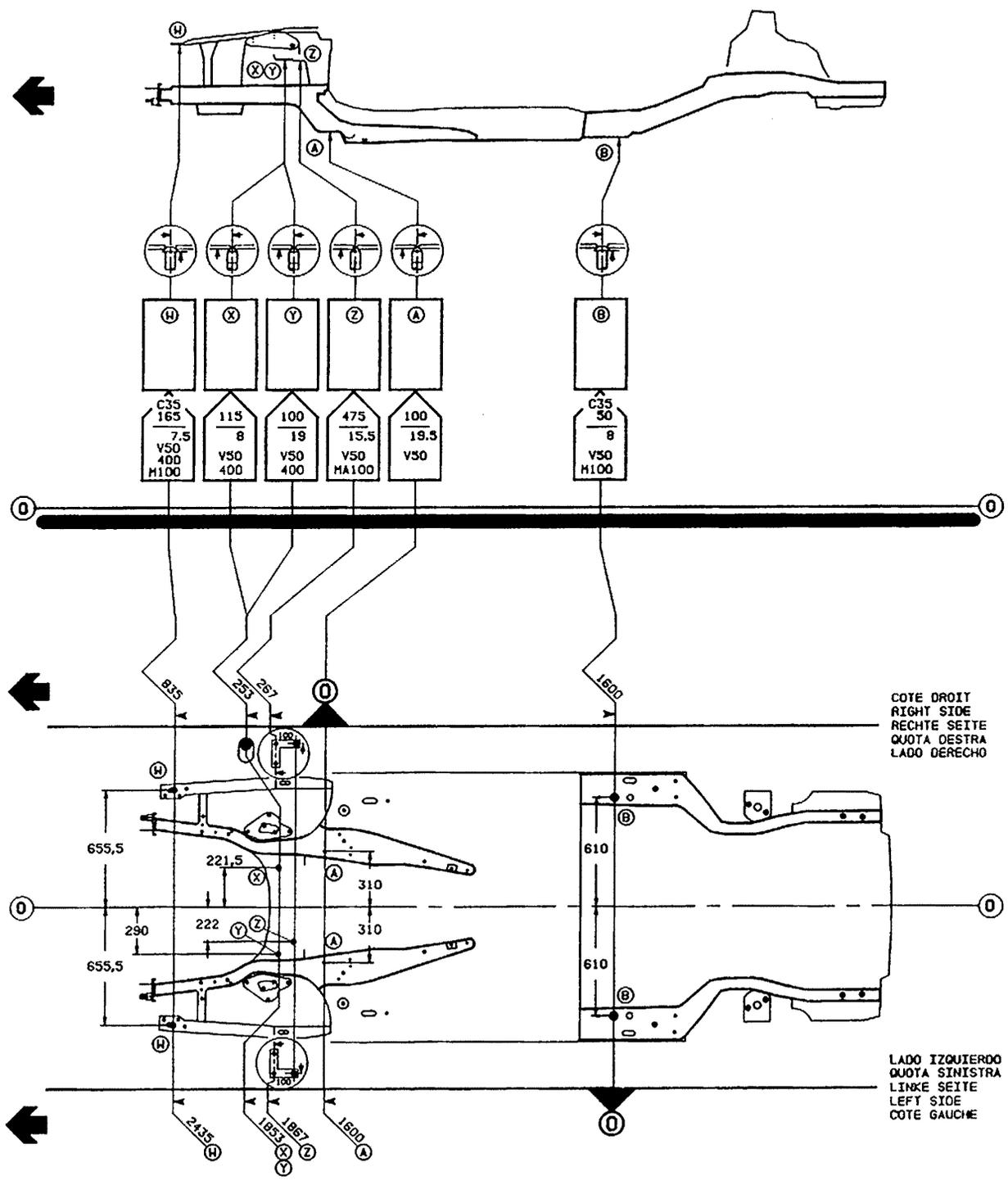
CARROSSERIE

BLACKHAWK. F188
 REF953C

V.A.G./AUDI ('97-→)
 PASSAT

AH

ANCRAGE-CLAMPING-VERANKERUNG	AV/FRONT/VORN	AR/REAR/HINTEN
SYSTEMES D'ANCRAGE AVEC TUBES	AEK148	
SYSTEMS WITH TUBES	AEK157-4AT + AEK168-4	
SYSTEME MIT QUERROHR	AEK168-4	
AUTRES SYSTEMES	2xAEK158-2	
ALL OTHER ANCHORING SYSTEMS		
ALLE ANDERE VERANKERUNGSSYST.		



REF 953C

© Copyright BLACKHAWK S.A. 1997. All rights reserved.

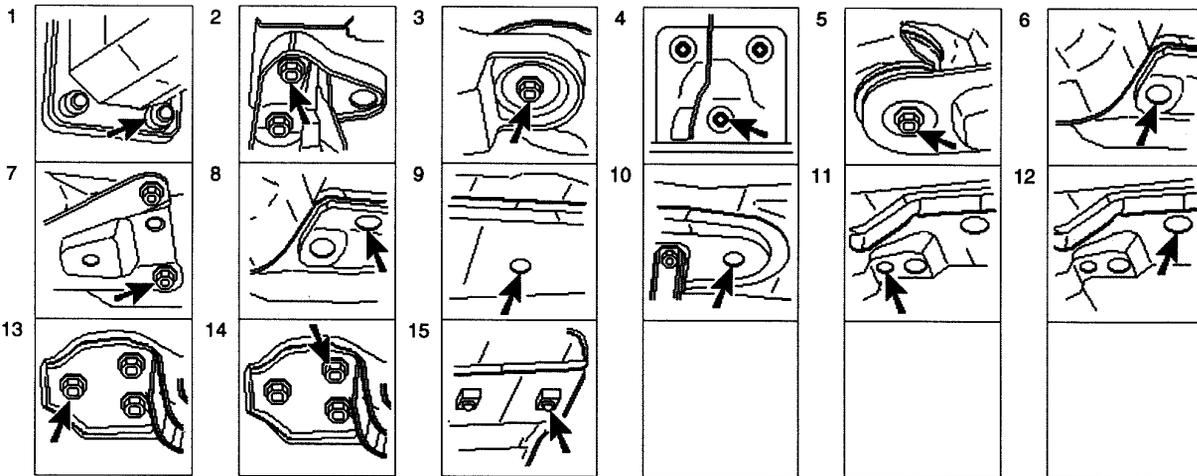
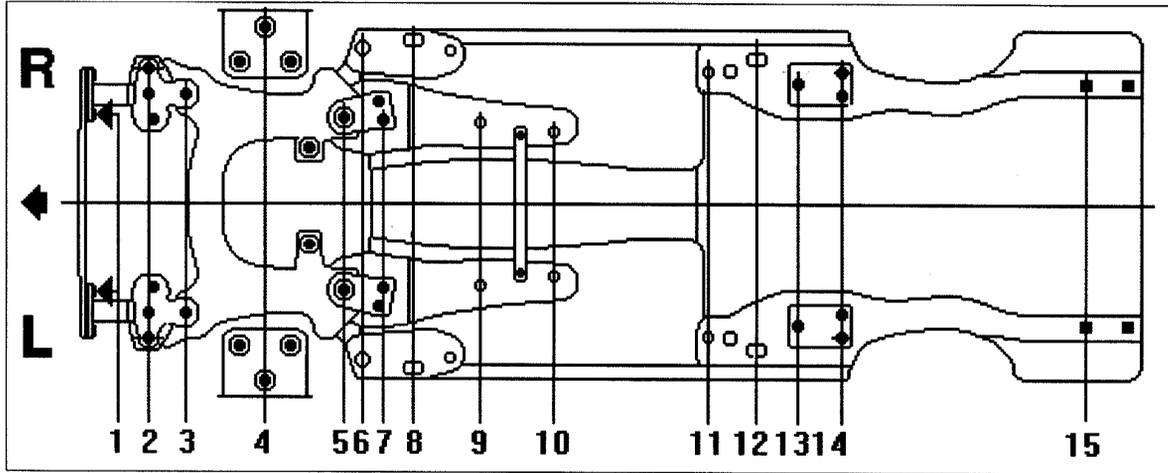
BLACKHAWK

Datalliner®

VW Passat

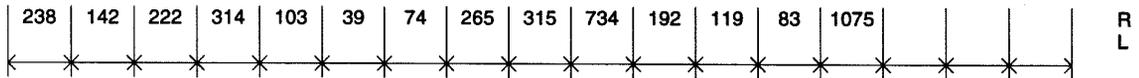
4438

Model Year, see index

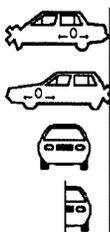


B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
	B13	B18	B18	S-G	B18	H30	B13	35x19	H20	H20	H14	35x19	B18	B18	B16	
	3K	3K	1	1	3K	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	100	---	---	500	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	200	
	282	257	241	267	125	180	141	148	152	155	168	205	190	188	190	



	2446	2208	2066	1844	1530	1427	1388	1314	1049	734	0	192	311	394	1469	
	1019	781	639	417	103	0	39	113	378	693	1427	1619	1738	1821	2896	
	820	1016	814	1026	622	1072	604	1172	538	402	1236	1394	1318	1362	1002	
	410	508	407	513	311	536	302	586	269	201	618	697	659	681	501	

GÉNÉRALITÉS

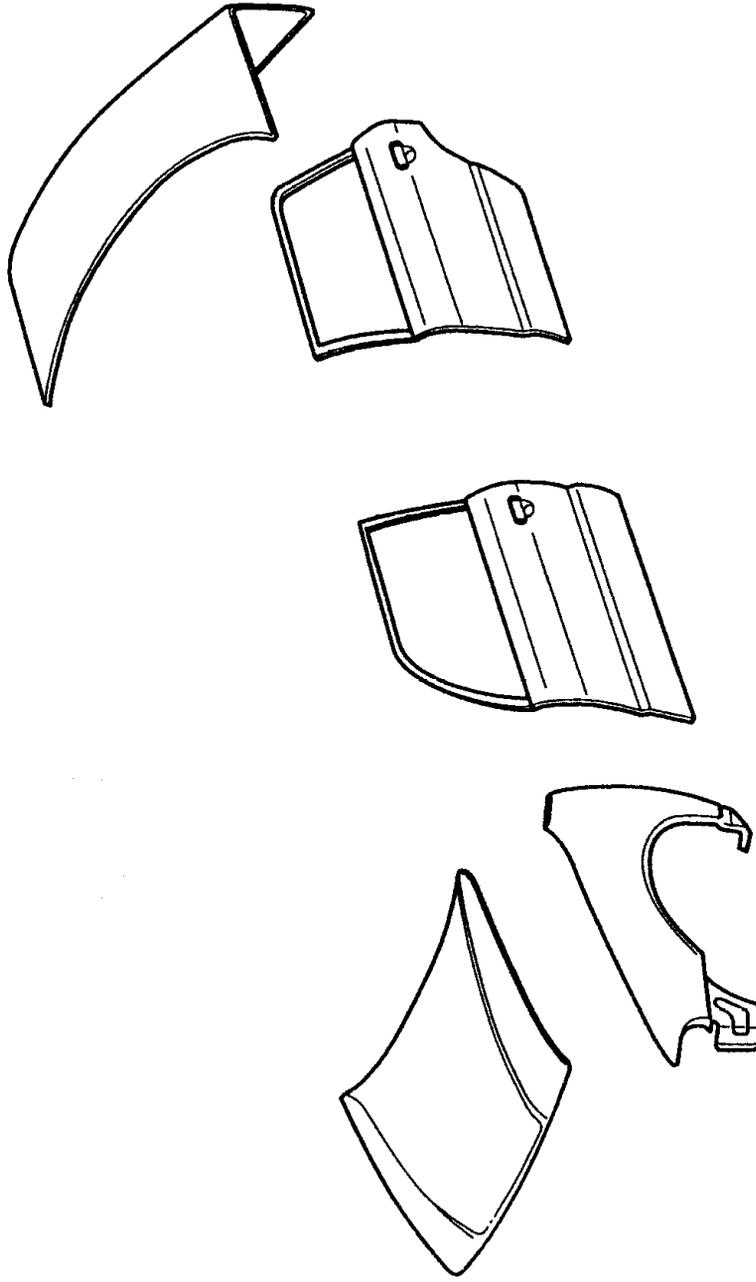
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

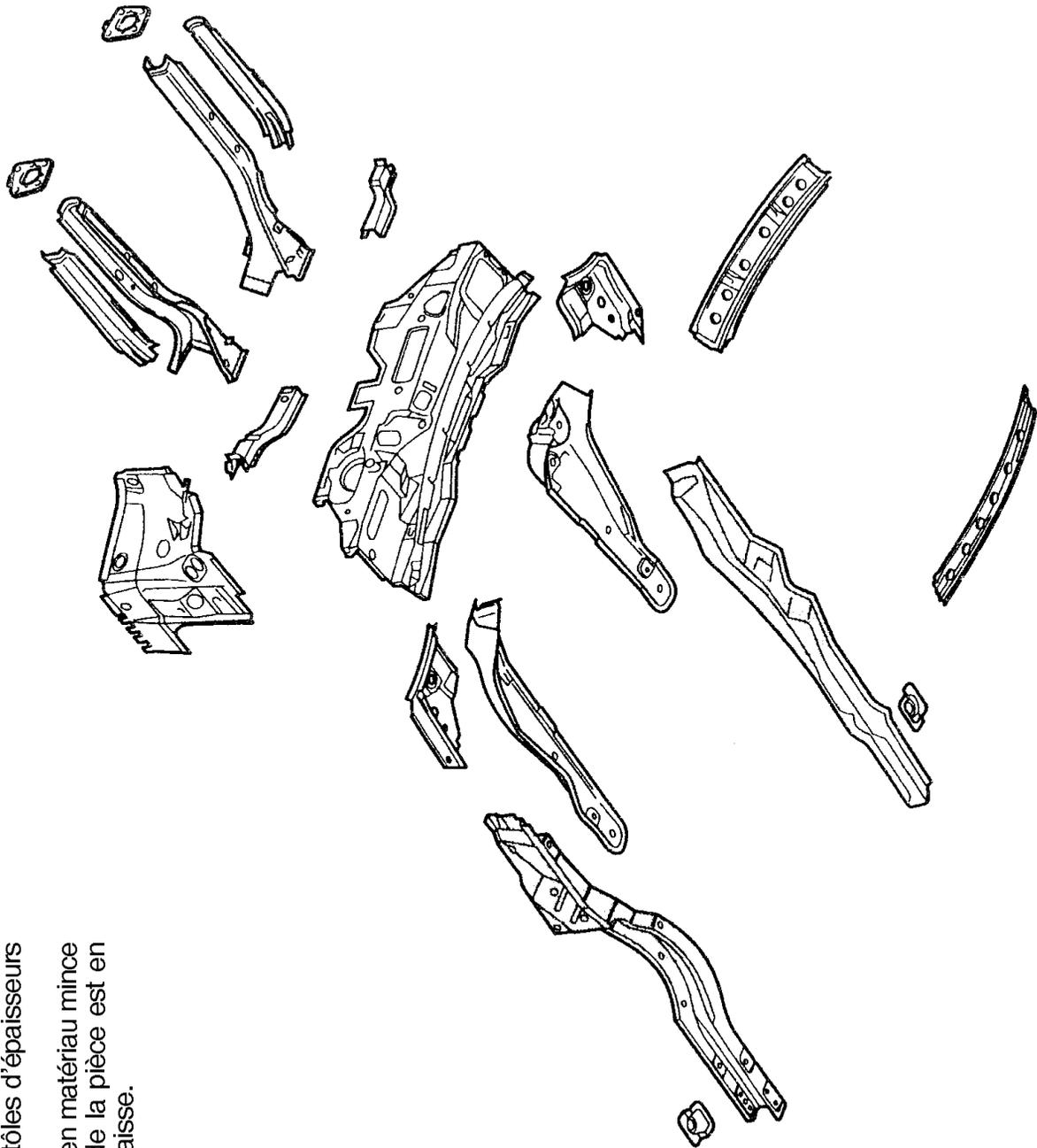
CARROSSERIE

TÔLE DE CARROSSERIE À HAUTE LIMITE ÉLASTIQUE

- Des tôles H.L.E. sont utilisées dans les zones suivantes de la carrosserie.
- Ailes et tôles extérieures du capot-moteur, du capot de coffre et des portes.



- Les longerons avant et arrière se composent de deux tôles d'épaisseurs différentes.
- Les extrémités sont en matériau mince H.L.E. et l'intérieur de la pièce est en tôle normale plus épaisse.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE